

Affiché le 06/10/2020

Rapport d'activités du délégataire

2019

Délégation de Service Public
du réseau de transport urbain



CTGMVA



Le réseau de transport de
Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération



Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Le mot du délégataire

2019

17 novembre

Wuhan

Origine d'une pandémie qui atteindra la France le 19 janvier 2020 à Mulhouse. Une année dont le monde entier se souviendra mais en cette fin d'année 2019, rien ne nous laissait présager que nous serions confinés et que le réseau serait durement et durablement impacté. Nous allions de l'avant en imaginant des pistes d'amélioration structurante comme la refonte du réseau ou la modernisation d'Infobus.

L'année 2019 a été une très belle année pour le réseau Kicéo. Après de longs mois de préparation, l'offre sur les lignes périurbaines a été renforcée, simplifiée et uniformisée toute l'année. Toutes les mairies concernées par le tracé des lignes 21 à 23 ainsi que par les lignes mutualisées ont été impliquées dans la construction de l'offre finale. Après un vote unanime du Conseil Communautaire, le lancement en septembre a été une réussite saluée par les clients et relayée par la presse. Dorénavant, les clients de la seconde couronne peuvent effectuer un aller-retour vers Vannes du lundi au samedi sur la demi-journée.

Rejoignant cette idée de développer le réseau en dehors de Vannes, ce sont également trois des six nouvelles stations VLS qui verront le jour en dehors de la Ville centre en 2020.

Le fort développement du nombre de partenaires Elite en 2019, soit +30%, est également un signe fort de l'attrait et du dynamisme du réseau qui a enregistré un bond de plus de 8% en termes de fréquentation des abonnés annuels 26-64. Nous avons organisé deux jeux-concours avec nos clients Elite, en avril puis en décembre avec cinq fois plus de participants, pour gagner les lots mis en jeu par nos partenaires et le réseau.

Kicéo participe à de nombreuses manifestations professionnelles, culturelles ou sportives sur le territoire comme vous pourrez le découvrir dans ce rapport, mais en 2019 le point d'orgue est bien évidemment la gratuité de la totalité du réseau durant la Semaine de la mobilité. Une grande première à l'échelle de notre agglomération et à l'heure du lancement de la nouvelle offre périurbaine. Je n'oublierai pas également la Semaine du Golfe durant laquelle nous avons pu inviter à bord d'un vieux gréement, salariés, partenaires et de nombreux représentants de nos institutions politiques ou administratives ou du monde économique et institutionnel.

Les trois nouveaux bus électriques ne pouvaient être livrés sur 2019 même si la décision politique a été prise à une très grande majorité et nous les attendons en 2020. Nous restons convaincus que les défis environnementaux à relever sont une des grandes priorités, car il ne faudrait pas qu'après la crise financière de 2008 et la crise sanitaire de la fin de l'année 2019 ne vienne s'ajouter dans les futures années une crise environnementale.

Nous savons qu'il nous faudra imaginer un nouveau transport public sécurisé malgré les très nombreuses contraintes à résoudre, imaginer des voies réservées et partagées avec les modes doux et développer des moyens de paiement, d'abonnement et d'information sans contact. Le réseau est prêt à innover et à s'adapter aux nouvelles demandes de nos clients qui vont émerger avec la nécessaire réorganisation de notre économie et des entreprises qui composent notre territoire. Notre organisation au sein même de l'entreprise devra évoluer et la reprise prévue en 2020 de la totalité des bâtiments nous aidera à mettre en place les meilleures solutions.

Le réseau est solide et les équipes qui le font vivre au quotidien sont composées de professionnels confirmés. Notre engagement auprès de GMVA est total et nous nous engageons à mettre toute notre énergie et notre compétence au service de nos clients et de notre mission de service public.

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Sommaire

Envoyé en préfecture le 06/10/2020
Reçu en préfecture le 06/10/2020
Affiché le
ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

kicéo

I.	LE SERVICE DELEGUE	1
A.	La présentation de l'entreprise délégataire	1
1.	La Présentation	1
2.	L'organisation	1
3.	Les effectifs	2
B.	Le contrat	3
1.	Le territoire de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération	3
2.	La définition du contrat	4
3.	Les avenants signés en 2019	4
C.	Le service	5
1.	Le service au 1 ^{er} janvier 2019	5
2.	Les évolutions du service en cours d'année	8
D.	Les moyens techniques	10
1.	Le dépôt mis à disposition	10
2.	Les véhicules	10
3.	Le SAEIV	11
4.	Les autres moyens techniques	12
5.	Les mobiliers aux arrêts	12
6.	Les toilettes bout de ligne	13
II.	LES ACTIONS COMMERCIALES EN 2019	14
A.	L'offre numérique Kicéo	16
1.	Les Newsletters	16
2.	Tickizz, l'e-ticket Kicéo	16
3.	L'appli Kicéo	17
4.	www.kiceo.fr	18
5.	Les Bornes d'Information Voyageurs	18
6.	La page Facebook Kicéo	19
7.	Le site internet et l'appli mobile Vélocéo	19
B.	Les enquêtes	21
1.	L'enquête Origines/Destinations	21
2.	La mesure de la satisfaction clients	22
C.	L'été 2019	23
1.	Le guide	23
2.	Le Ticket Groupe	23
3.	Le Ticket Bateau-Bus	23
4.	Le City Pass tourisme	23
D.	La rentrée scolaire	24
1.	Le dispositif de rentrée	24
2.	Le bilan des ventes des abonnements annuels	24
3.	Les étudiants	25
4.	Le guide de la rentrée	26
5.	La communication dédiée aux communes de deuxième couronne	26
E.	Les animations	28
1.	Le programme Elite	28
2.	Les sorties en soirée pour les clients Mobicéo	29



3.	La Semaine de la Mobilité.....	29
4.	La promotion du 50% employeur	30
5.	L'Offre découverte.....	30
6.	La Semaine bleue.....	30
7.	La sensibilisation des classes de CM2	30
F.	Les partenariats	31
G.	Bilan du programme des Actions Marketing, Commerciales et Communication 2019.....	34
III.	LES CHIFFRES DU RESEAU	35
A.	La production kilométrique.....	36
1.	La production kilométrique par lignes.....	36
2.	La production kilométrique par mois	38
B.	Les tarifs 2019	39
1.	La gamme tarifaire applicable sur le réseau Kicéo	39
2.	La tarification solidaire	40
C.	Les recettes commerciales par titres de transport	42
D.	La fréquentation du réseau.....	44
1.	La fréquentation par titres.....	44
2.	Le rapport Recettes / Fréquentation 2019	46
3.	La fréquentation par lignes.....	47
E.	Les principaux ratios	52
1.	Le rapport Recettes / Voyage	52
2.	Le rapport Voyages / Kilomètre.....	53
F.	Les services TAD.....	54
1.	Crécéo	54
2.	Mobicéo.....	56
3.	Le taux d'utilisation des véhicules TAD.....	57
IV.	QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	59
A.	La qualité	59
1.	Les critères.....	59
2.	Les contrôles Qualité	60
3.	Le SAEIV et les Bornes et Panneaux d'Informations Voyageurs (BIV-PIV)	61
4.	Les remontées clients en 2019	63
B.	La sécurité	65
1.	La sinistralité.....	65
2.	Les procès-verbaux	65
3.	Les incivilités et plaintes	65
4.	La sécurité sur le réseau	65
5.	La présence policière dans les bus.....	65
6.	La sensibilisation à la sécurité des classes de CM2.....	65
7.	La discipline dans les véhicules scolaires	66
8.	Les réunions de quartier organisées par la Ville de Vannes	66
C.	L'environnement	67
1.	Le recyclage	67

2.	La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	67
3.	L'adhésion au projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »	68
4.	Les véhicules électriques	68
V.	VELOCEO	69
A.	Le contexte	69
B.	Les partenaires	69
1.	La technologie.....	69
2.	Le génie civil en stations	69
3.	Le matériel	69
4.	La régulation des stations et la maintenance	70
C.	Le service	70
1.	Le dimensionnement	70
2.	La livraison des vélos et des stations.....	70
3.	L'application mobile et le site internet.....	71
4.	La gamme tarifaire.....	72
5.	La communication	72
D.	La vie du service en 2019	72
1.	La stabilisation du système.....	72
2.	Au quotidien	73
E.	Les principaux résultats	73
1.	La fréquentation 2019	73
2.	La fréquence d'utilisation	74
3.	Les mouvements par stations.....	75
4.	Les mouvements entre stations.....	76
5.	La grille tarifaire Vélocéo	76
6.	Les recettes 2019	77
VI.	LES COMPTES	78
A.	Le compte d'exploitation	78
B.	Le programme pluriannuel d'investissements	78
C.	L'inventaire des biens	78
D.	Les engagements financiers	78
1.	La contribution forfaitaire financière	78
2.	Le compte de recettes	78

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

I. Le service délégué

A. La présentation de l'entreprise délégataire

1. La Présentation

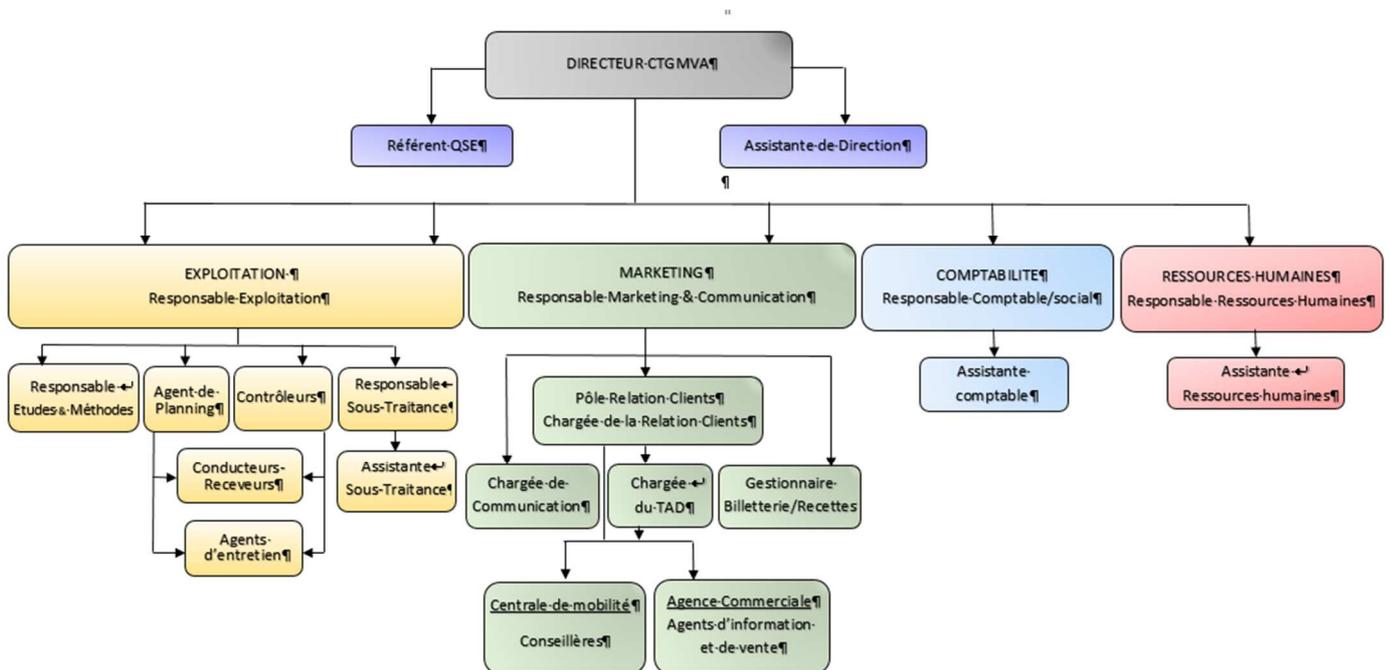
La Compagnie des Transports Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (CTGMVA) est une Société par Actions simplifiée (SAS) au capital de 400 000 €.

Elle est une filiale détenue à 100% par RATP Dev (Groupe RATP), et est rattachée à la région CENTRE GRAND OUEST.

La CTGMVA gère et exploite le réseau de transports urbains pour le compte de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA), Autorité Organisatrice en matière de transports sur son territoire, sous la marque commerciale Kicéo.

2. L'organisation

Organigramme de la CTGMVA au 31 décembre 2019



3. Les effectifs

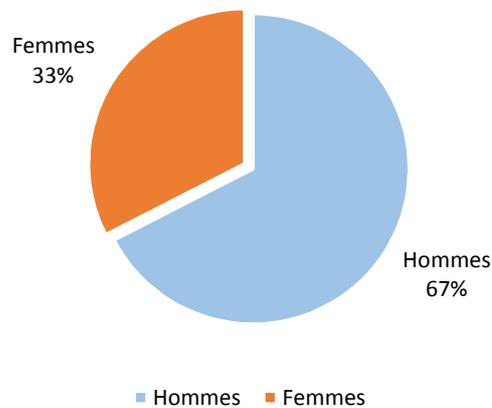
Au 31 décembre 2019, la CTGMVA compte **132 collaborateurs**, dont :

- 102 personnels de conduite
- 3 personnels d'entretien
- 27 personnels de structure

La moyenne d'âge dans l'entreprise est de 47 ans.

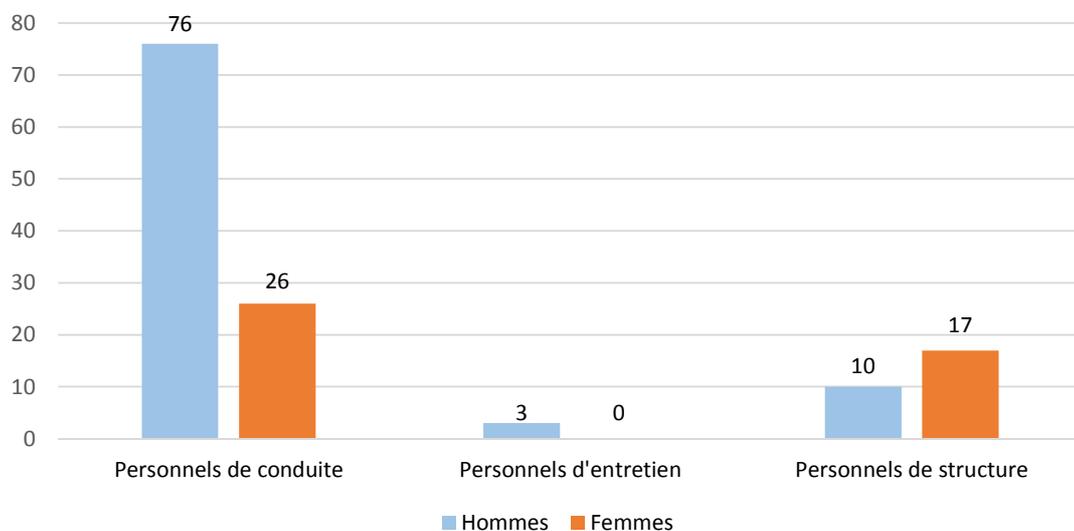
La répartition H/F dans l'entreprise

Répartition Hommes / femmes
dans l'entreprise



La répartition H/F par métier

Répartition Hommes/femmes

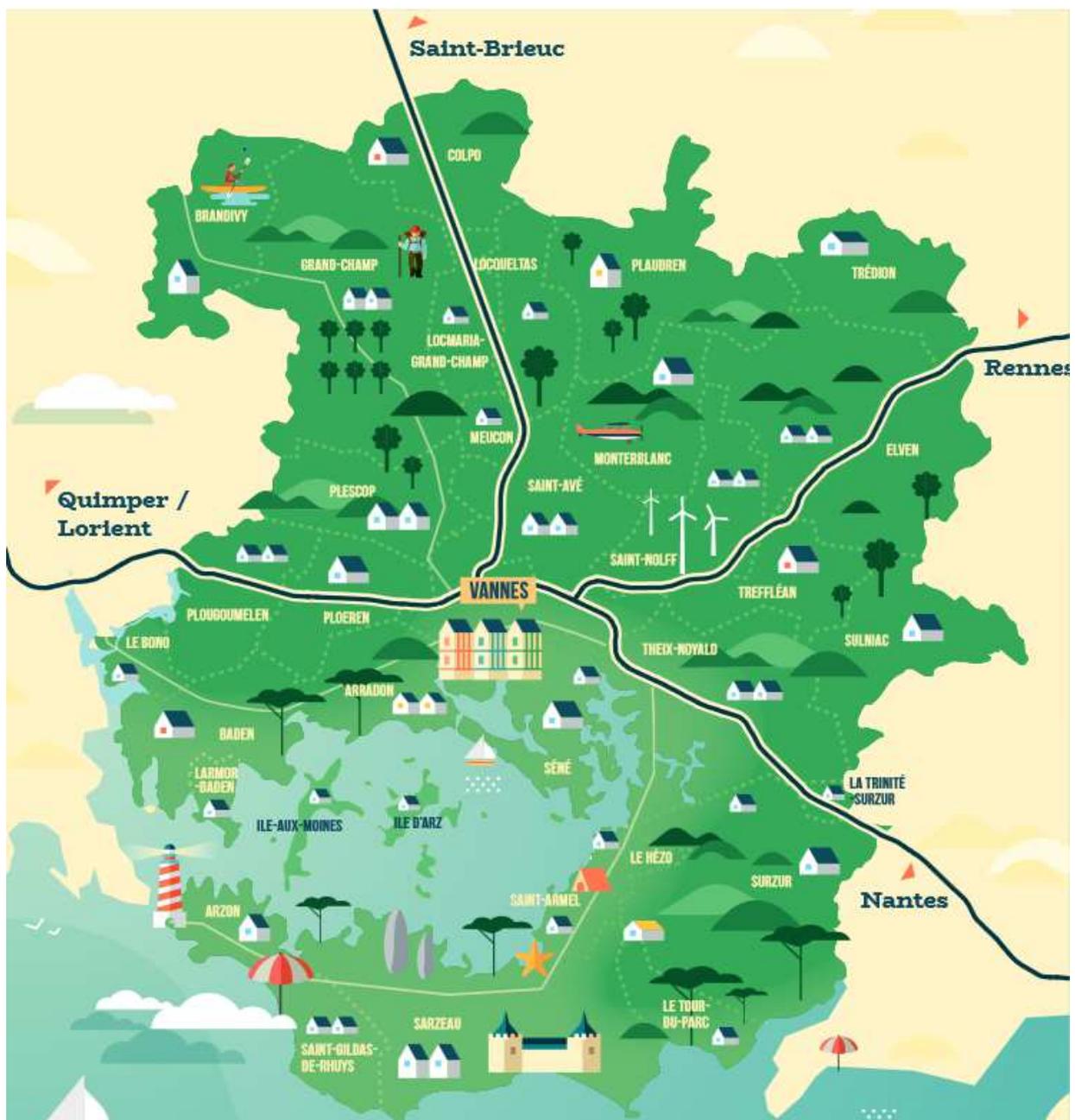


B. Le contrat

1. Le territoire de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

Issue de la fusion de 3 intercommunalités (Vannes agglo, Loc'h Communauté et la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys), Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Elle succède à Vannes agglomération, composée de 23 communes.

Son territoire s'étend sur 807 km², regroupe 34 communes dont 2 îles et compte 168 351 habitants (source INSEE : population au 1^{er} janvier 2017).



2. La définition du contrat

Un contrat de convention de Délégation de Service Public est conclu le 29 septembre 2016 entre Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération et RATP Dev, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, pour une durée de sept ans arrivant à échéance le 31 décembre 2023. RATP Dev s'engage à créer une filiale dédiée, la CTGMVA, pour la gestion de ce contrat.

La CTGMVA, délégataire, assure la gestion et l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs pour le compte et sur le territoire de l'autorité délégante, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, et assure l'entretien et la maintenance des biens mobiliers et immobiliers mis à disposition par GMVA pendant toute la durée du contrat.

La CTGMVA assure le transport pour GMVA aux côtés de deux autres délégataires : la CTM pour la ligne 24 et Voyages Morio pour la ligne 25.

3. Les avenants signés en 2019

- Avenant n°8 au 7 février 2019
 - Enquête Origines Destinations / Montées Descentes (OD/MD)

- Avenant n°9 au 25 avril 2019
 - Adaptations apportées à la construction des services agents des lignes Kicéo n°2 et 4
 - Renfort de l'offre régulière (hors doublages scolaires) sur les lignes Kicéo n°20, 21, 22 et 23
 - Redéploiement de l'offre Créacéo afin de valoriser la nouvelle offre des lignes régulières périurbaines
 - Mise aux couleurs des nouveaux cars de lignes acquis dans le cadre du renfort d'offre sur les lignes périurbaines précitées avec la livrée Kicéo
 - Modification de la dénomination de la ligne Kicéo n°6 et de certains arrêts du réseau
 - Reconduction du tarif groupe estival sur la liaison Conleau / Parc du Golfe / Centre-ville, étendue à Conleau
 - Ajustement du compte d'exploitation annexé au contrat DSP

- Avenant n°10 au 19 décembre 2019
 - Ajustements sur certains services scolaires
 - Adaptations apportées à la construction de la ligne Kicéo n°8 pour fiabiliser les temps de parcours de la ligne et permettre la desserte de Chapeau Rouge
 - Adaptations apportées à la construction de la ligne Kicéo n°11 avec le prolongement de la ligne jusqu'au Port de Vannes et adaptation des services agents
 - Dispositifs embarqués SAEIV associés aux véhicules supplémentaires mis en circulation sur les lignes périurbaines Kicéo n°21 à 23 et sur la ligne urbaine Kicéo n°8
 - Prise en charge partielle par l'Autorité délégante des incidences sur les pertes de recettes commerciales de la mise en œuvre de la gratuité sur l'ensemble du réseau Kicéo durant la Semaine Européenne de la Mobilité 2019
 - Extension du périmètre d'intervention du délégataire en matière d'entretien et de maintenance du mobilier urbain
 - Ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement annexé au contrat DSP
 - Extension du dispositif de vélos en libre-service Vélocéo

C. Le service

1. Le service au 1^{er} janvier 2019

- Les lignes urbaines

Du lundi au samedi toute l'année

- ✓ Ligne 1 : Ténério – Kerniol – République – Cliscouët – Cassard
- ✓ Ligne 2 : P+R Ouest – Madeleine – République – Marcellin – Petit Tohannic
- ✓ Ligne 3 : Poulfanc – Delestraint – République – Sq. Morbihan – Conleau
- ✓ Ligne 4 : Le Poteau – St-Avé Mairie – Gare SNCF – République – Arradon Médiathèque
- ✓ Ligne 5 : Parissot – République – Poulfanc – Kersec
- ✓ Ligne 6 : P+R Ouest – Radieuse – République – Gare SNCF – Kerino – P+R Ouest
- ✓ Ligne 7 : St-Avé Le Dôme – République – Séné-Ajoncs
- ✓ Ligne 8 : Plescop – Vannes – St-Nolff
- ✓ Ligne 9 : Meucon – Vannes
- ✓ Ligne 10 : Theix – Vannes
- ✓ Ligne 11 : Ploeren – Vannes

Du lundi au vendredi en période scolaire

- ✓ Ligne 12 : Kerniol – Cliscouët – Cassard

Les dimanches et jours fériés

- ✓ Ligne D1 : Ténério – Gare SNCF – République – Radieuse – Cliscouët – Conleau
- ✓ Ligne D2 : Parissot – Madeleine – Tohannic – Kersec

Du jeudi au samedi en soirée

- ✓ AfterBus : Fourchêne, Parissot ou Gare SNCF vers République puis à la demande vers les arrêts de Vannes

Les mercredis et samedis

- ✓ Villages de Séné (matins toute l'année)
- ✓ Liaison Poulfanc - Séné Bourg (après-midis en période scolaire)

- Les lignes périurbaines

Du lundi au samedi toute l'année (excepté pour la ligne 24 du lundi au dimanche)

- ✓ Ligne 20 : Elven – Vannes
- ✓ Ligne 21 : Plougoumelen – Le Bono – Baden – Vannes
- ✓ Ligne 22 : Surzur – Vannes
- ✓ Ligne 23 : Larmor-Baden – Port-Blanc – Le Moustoir – Vannes
- ✓ Ligne 24 : Port Navalo – Arzon – Sarzeau – Vannes
- ✓ Ligne 25 : Grand-Champ – Vannes

- Les lignes mutualisées avec le réseau Régional BreizhGo

Du lundi au dimanche toute l'année

- ✓ Ligne BZ03 : Colpo – Locmaria-Grand-Champ – Vannes

Du lundi au samedi toute l'année

- ✓ Ligne BZ08 : La Trinité-Surzur – Vannes
- ✓ Ligne BZ09 : Sulniac – Treffléan – Vannes
- ✓ Ligne BZ11 : Plaudren – Monterblanc – Vannes

- Les services scolaires

Conformément aux engagements de RATP Dev, les services scolaires ont été restructurés depuis la rentrée de septembre 2017. De nouveaux contrats ont été signés avec les différentes sociétés de transport du territoire. Aucun service scolaire n'a été confié à une entreprise du Groupe. Les acteurs déjà présents sur le territoire ont été privilégiés en redéfinissant le périmètre et le cahier des charges de chacun.

CTGMVA poursuit ses efforts de rationalisation et de sécurisation des circuits scolaires en étroite collaboration avec GMVA. Chaque nouvelle demande de prise en charge d'un nouvel élève ou de création d'arrêt fait l'objet de l'établissement d'une fiche navette entre les deux parties. GMVA, après avoir pris en compte les différents aspects de la demande, émet son avis qui est alors transmis à la famille concernée. Cette fiche navette est établie et actualisée au fil de l'eau sur un fichier partagé.

Il n'y a pas eu de modification sur la consistance des 4 lots dits scolaires, lots n°6 à 9, qui ont été définis en tenant compte d'une logique géographique des dessertes à assurer. L'avenant n°10 daté du 19 décembre 2019 traite des modifications intervenues en cours d'année scolaire 2018/2019 ainsi que celles intervenues à compter de la rentrée de septembre 2019.

A la demande de CTGMVA et conformément à l'article 6.1 du contrat de Délégation de Services Publics, GMVA a répondu favorablement à la demande d'agrément du nouveau sous-traitant qui réalise les transports des primaires sur Grand-Champ et a validé de la même manière la mise à jour de l'agrément des transports Morio suite à la modification de leur capital.

Les ajustements sont liés à différents facteurs.

13 services ont été modifiés à la demande des familles pour des ajouts d'arrêt nécessitant une modification à la marge des circuits préexistants.

L'ouverture progressive du collège d'Elven induit une augmentation annuelle des effectifs à transporter. Ainsi, sur l'année scolaire 2019/2020, ce sont près de 100 élèves supplémentaires qui sont concernés par le passage en sixième. L'année scolaire 2020/2021 sera la dernière année de progression importante des effectifs. CTGMVA a mis à profit la reprise des circuits pour supprimer le point noir au lieu-dit « Le Lenn » sur la commune d'Elven avec un tourne à droite difficile, voire dangereux, à la sortie du passage à niveau.

Le changement de sectorisation du collège public d'Arradon induit également une augmentation d'une trentaine d'élèves à transporter. Afin de limiter les impacts financiers et environnementaux, CTGMVA a travaillé à la rationalisation du taux de charge des véhicules libérant ainsi un car qui a pu être affecté au transport des nouveaux élèves. Les circuits du mercredi après-midi ont également été modifiés pour tenir compte de la demande de modification des horaires souhaitée par les deux collèges du secteur.

Le secteur de Trédion est en plein essor démographique et les effectifs à transporter sont revus chaque année. Pour limiter les conséquences financières et ajuster au mieux les moyens, CTGMVA a proposé l'affectation d'un car de plus grande capacité et l'ajout d'un petit véhicule de 9 places.

Le marché de transport scolaire des primaires de Grand-Champ, géré initialement par la Communauté de Communes du Loc'h est arrivé à échéance en août 2019. CTGMVA a intégré les services concernés dans le cadre de sa DSP et en a confié la réalisation à l'ancien prestataire.

4 lots représentant 274 services scolaires sont constitués

Lot 6 : Auray Voyages :

Scolaires Arradon, Baden, Plescop, Ploeren, Plougoumelen (primaires), Collège de Saint-Avé, Surzur

Lot 7 : Groupement CTM (mandataire), Morio et BSA :

Scolaires Colpo, Locqueltas, Meucon, Plescop, Saint-Avé

Lot 8 : Groupement Auray Voyages (mandataire), CTM et BSA :

Scolaires Elven, Monterblanc, Plaudren, Saint-Nolff

Lot 9 : Groupement CTM (mandataire) et Maury :

Scolaires Séné, Sulniac, Theix, Treffléan

- Les services de Transport A la Demande

Deux services de Transport A la Demande (TAD) coexistent sur le réseau Kicéo, **Créacéo** et **Mobicéo**.

Une centrale de réservations, mutualisée entre ces deux services, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h30. Les réservations doivent être effectuées la veille pour le lendemain ou avant 12h pour voyager l'après-midi et le samedi matin pour les déplacements du dimanche (Mobicéo) et du lundi matin.

Les clients Créacéo et Mobicéo voyagent à bord de véhicules 6 places mutualisés entre les deux services TAD.

- Le service **Créacéo**

Ouvert à tous, le service Créacéo est accessible avec un ticket de bus ou une carte d'abonnement (hors carte Scolaire). Ce service, complémentaire du réseau de bus, est disponible sur réservation téléphonique au 02 97 01 22 88 et permet de voyager du lundi au vendredi entre 9h et 16h et le samedi et pendant les vacances scolaires entre 9h et 18h, d'un arrêt Créacéo à un arrêt Kicéo de ligne régulière et inversement.

En 2019, le service compte **164 arrêts Créacéo** répartis sur les 34 communes du territoire de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération. Pour rappel, le service comptait 201 arrêts en 2018. Cette baisse du nombre d'arrêts Créacéo est en lien avec le renfort d'offre sur les lignes régulières périurbaines.

- Le service **Mobicéo**

Ce service est proposé aux ayants droit préalablement inscrits sur le service.

Sont ayants droit les personnes résidant sur le territoire de l'agglomération, dont l'invalidité définitive ne permet pas l'accès au réseau de transport collectif classique et titulaires d'une carte Mobilité Inclusion « invalidité » délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie.

Sont également ayants droit les personnes en court séjour venant de communes extérieures à l'agglomération, possédant la carte mentionnée et disposant d'une inscription pour un service équivalent sur un autre réseau.

Ce service permet de voyager du lundi au samedi de 7h à 20h et les dimanches de 11h à 20h, sur toutes les communes de l'agglomération (excepté l'île aux Moines et l'île d'Arz), d'adresse à adresse, sur réservation téléphonique préalable au 02 97 01 22 66.

Le service est également ouvert certains vendredis et samedis en soirée sur demande des ayants droits (52 dates par an).

Tous les véhicules sont équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite (PMR). Les transports sont groupés en fonction des origines/destinations des clients.

- Le transport terrestre sur l'île d'Arz

Les Ildarais résidant 8 mois de l'année et justifiant du paiement de l'impôt sur le revenu sur l'île ainsi que les scolaires bénéficient de la tarification Kicéo pour leurs déplacements terrestres.

2. Les évolutions du service en cours d'année

- Les évolutions de l'été 2019

Sur la gamme tarifaire

A compter du 6 juillet 2019, l'expérimentation du **Ticket Groupe**, lancée durant les étés 2017 et 2018, est reconduite pour la période juillet - août, au tarif de 5 euros.

Ce ticket est valable pour un aller-retour pour 5 personnes maximum, uniquement au départ de Conleau et de Parc du Golfe à destination des arrêts Le Port, République ou Le Brix via les lignes 3 et 7.

Ce titre de transport est en vente exclusivement auprès des conducteurs aux arrêts Conleau et Parc du Golfe.

Du 6 avril au 29 septembre 2019, comme en 2018, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération restaure la liaison maritime Vannes - Conleau / Séné - Barrarac'h à titre expérimental. A cette occasion, le **Ticket Intermodal Petit Passeur/Kicéo** est de nouveau commercialisé.

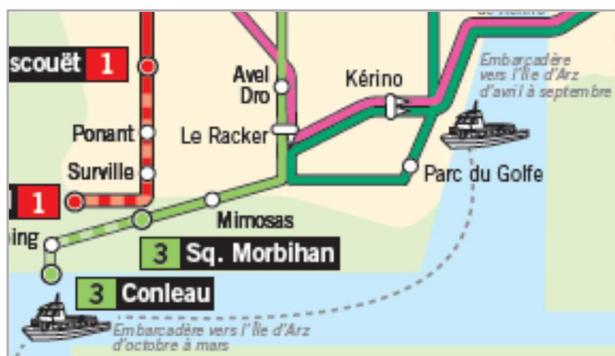
Il est valable pour un trajet Bateau + un trajet Bus et existe en version « 1 voyage » pour 1 aller et « 2 voyages » pour 1 aller-retour. Il est à oblitérer à la montée dans le bus et valable 1 heure sur l'ensemble du réseau Kicéo.

Sur le réseau urbain

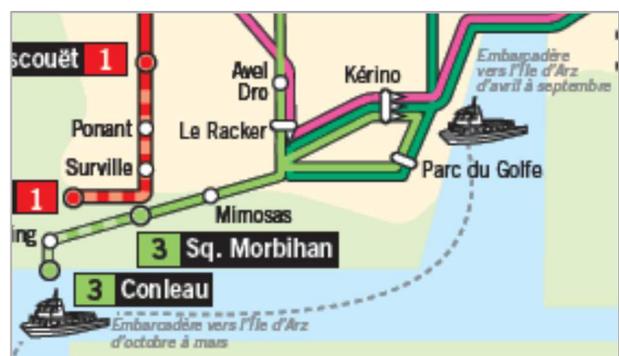
A compter du 6 juillet,

- Comme chaque été, l'itinéraire de la ligne Kicéo n°3 est modifié pour desservir le Parc du Golfe en juillet et août.

Antérieur au 6 juillet



A compter du 6 juillet



- L'arrêt Tréhornec est créé entre les arrêts Le Pargo et IUT et desservi par la ligne 6.

Sur le réseau périurbain

A compter du 6 juillet,

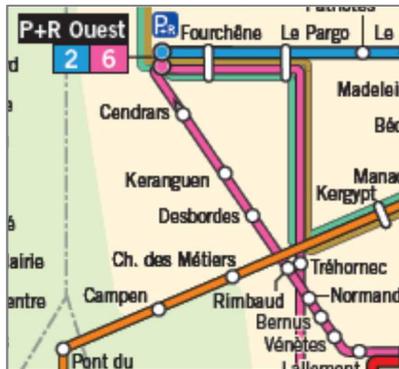
- La ligne 24 Arzon – Sarzeau – Vannes ne dessert pas les arrêts Arzon Eglise et Port Navalo pour la saison estivale. Le terminus de la ligne est réalisé à l'arrêt Le Crouesty.

- Les évolutions au 2 septembre 2019

Sur le réseau urbain

- Pour une meilleure lisibilité de l'itinéraire de la ligne 6, la numérotation de la ligne évolue : l'appellation 6a correspond à une circulation « dans le sens des aiguilles d'une montre » et l'appellation 6b correspond au sens inverse. L'itinéraire de la ligne 6a est officialisé via la rue de la Mare et l'arrêt La Mare est desservi.

Antérieur au 2 septembre



A compter du 2 septembre



Sur les services scolaires

L'offre scolaire est en perpétuelle adaptation et évolution.

Le service commercial de CTGMVA renseigne au quotidien les familles des élèves et, dans la grande majorité des cas, leur apporte une réponse adaptée en utilisant les moyens déjà déployés.

Si tel n'est pas le cas, le service Sous-Traitance de CTGMVA prend le relais auprès des familles. La première étape consiste à caractériser la demande de la famille pour mieux l'analyser.

Les équipes sont ainsi amenées à se rendre sur les lieux pour vérifier la sécurité des cheminements piétons, l'emplacement des arrêts, la faisabilité des manœuvres et éventuels demi-tours ainsi que la praticabilité de la desserte.

GMVA est sollicitée pour valider la proposition émise. Les familles sont avisées par retour de la décision et de l'éventuelle date de mise en place.

Durant cette année 2019, le service Sous-Traitance a répondu aux demandes des familles, principalement par des créations d'arrêts mais également par la réorganisation et l'optimisation des circuits vers les collèges d'Elven et d'Arradon.

D. Les moyens techniques

1. Le dépôt mis à disposition

Au sein d'un bâtiment partagé avec la CTM (Compagnie des Transports du Morbihan), le dépôt Kicéo, mis à disposition par GMVA et situé au 45 rue des Frères Lumière à Vannes, est composé de locaux administratifs, d'un parc de 57 places réservées aux bus et de 5 emplacements réservés aux véhicules légers (véhicules de service).

Des travaux d'électricité ont été réalisés en 2018, permettant la recharge de voitures électriques.

Un bâtiment annexe se trouvant au 27 rue des Frères Lumière fait fonction de remise de stockage, il est accolé à un parking composé de 32 places pour des véhicules légers dont 1 réservée PMR et un emplacement destiné aux deux-roues.

2. Les véhicules

- Appartenant à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

Le parc de véhicules mis à disposition de CTGMVA par Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération est composé de 57 véhicules bus dont l'âge moyen au 31.12.2019 est de 8,39 ans (cf. Annexe 1 D 2/1) et de 5 véhicules légers, dont trois véhicules électriques PEUGEOT de type Tepee (2 livrés en 2018 et 1 en février 2019).

93% du parc est accessible aux PMR (rampe UFR pour 50 bus) et 100% est équipé de dispositifs d'informations sonore et visuelle.

En complément de la flotte VL, CTGMVA est dotée, depuis 2018, d'un véhicule supplémentaire en location longue durée.



- Appartenant aux entreprises sous-traitantes

Réseau urbain

100% des véhicules de la sous-traitance intervenant sur le réseau urbain sont accessibles avec rampe UFR et 80% sont équipés de dispositifs d'informations sonores et visuelles.

Les véhicules circulant sur le réseau urbain répondent aux critères suivants :

- Véhicules équipés de 3 portes avec une rampe PMR manuelle ou électrique
- Véhicules équipés de 3 girouettes (frontale, latérale et arrière)
- Moyenne d'âge du parc de 9 ans maximum tout au long du contrat.

Réseau périurbain

100% des véhicules de la sous-traitance, assurant les services des lignes 20 à 23, sont accessibles aux PMR.

Les véhicules circulant sur le réseau périurbain répondent aux critères suivants :

- Moyenne d'âge du parc de 9 ans maximum tout au long du contrat.

Services scolaires

Les véhicules dédiés aux services scolaires répondent aux critères suivants :

- Moyenne d'âge du parc de 13 ans maximum tout au long du contrat.

Moyenne d'âge des véhicules de la sous-traitance par lot, pour 2019 :

- | | |
|--|-------------------------|
| • Lot 1 : 10 véhicules dont 1 réserve | moyenne d'âge 7,92 ans |
| • Lot 2 : 11 véhicules dont 3 réserves | moyenne d'âge 6,61 ans |
| • Lot 3 : 6 véhicules dont 1 réserve | moyenne d'âge 6,12 ans |
| • Lot 4 : 6 véhicules dont 1 réserve | moyenne d'âge 1,84 ans |
| • Lot 5 : 11 véhicules dont 3 réserves | moyenne d'âge 2,94 ans |
| • Lot 6 : 17 véhicules dont 1 réserve | moyenne d'âge 9,76 ans |
| • Lot 7 : 23 véhicules dont 3 réserves | moyenne d'âge 12,63 ans |
| • Lot 8 : 23 véhicules dont 1 réserve | moyenne d'âge 7,69 ans |
| • Lot 9 : 18 véhicules dont 2 réserves | moyenne d'âge 11,98 ans |

3. Le SAEIV

Pour faire suite à la levée de l'option 7 incluse dans l'avenant 1, le **Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)** est opérationnel sur le réseau depuis septembre 2017.

Les 57 véhicules appartenant à GMVA, ainsi que les véhicules d'Auray Voyages et de la CTM intervenant en sous-traitance sur le réseau urbain, sont équipés, permettant ainsi leur géolocalisation et le fonctionnement d'annonces sonores à l'intérieur comme à l'extérieur du véhicule ainsi qu'un journal lumineux.

L'**Appli Kicéo Temps réel** mise à la disposition des clients s'appuie sur ce SAEIV et permet aux utilisateurs du réseau d'être informés en temps réel de l'arrivée d'un bus à l'arrêt. Cette application est accessible par téléchargement sur un smartphone ou par la consultation du module « prochains passages » sur la page d'accueil du site internet www.kiceo.fr.

Par ailleurs, **une version light - Système d'Aide à l'Exploitation (SAE)** - dédiée aux services scolaires est également déployée. Tous les conducteurs scolaires sont dotés d'un smartphone leur donnant accès à l'appli qui délivre toutes les informations d'une feuille de route (horaires, arrêts à desservir, ...).

Les clients scolaires peuvent, quant à eux, à l'instar des clients lignes régulières, connaître en temps réel l'heure d'arrivée du car à l'arrêt.

4. Les autres moyens techniques

119 oblitérateurs sont mis à disposition du délégataire par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, répartis de la manière suivante (cf. Annexe 1 D 4/1) :

• CTGMVA	57
• CTM	31
• Auray Voyages	14
• KEOLIS	2
• Réserve	15

107 radios sont mises à disposition par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, réparties de la manière suivante (cf. Annexe 1 D 4/2) :

• CTGMVA	70
• Auray Voyages	6
• CTM	23
• Réserve	8

Cet équipement comprend 6 radios portatives et un relais-radio avec interface téléphonique installé sur le château d'eau du Prat.

5. Les mobiliers aux arrêts

Au 31 décembre 2018, le parc mobilier équipant les arrêts du réseau urbain, périurbain et scolaire de l'ancien périmètre de GMVA est composé de :

413 poteaux, dont :

- 51 poteaux Lacroix périurbain
- 35 poteaux Lacroix urbain
- 160 poteaux MDO
- 130 poteaux Métrobus
- 37 poteaux Signature

182 Abris-voyageurs non publicitaires Lignes régulières

234 abris-voyageurs scolaires

27 abris-voyageurs Abri Services

Ces mobiliers appartenant initialement au Département ont été rétrocédés à GMVA.

159 Abris-voyageurs publicitaires (122) et non publicitaires (37) équipant les arrêts de la Ville de Vannes

Le marché des abris-voyageurs équipant les arrêts de la Ville de Vannes a fait l'objet d'un appel d'offres attribué à Abri Services au 1^{er} janvier 2017.

- Le nettoyage du mobilier

La CTGMVA assure les campagnes de nettoyage des poteaux et abris-voyageurs du réseau Kicéo situés sur l'ancien périmètre de GMVA, à l'exception des abris-voyageurs gérés dans le cadre du contrat GMVA / Abri Services.

413 poteaux

Deux campagnes de nettoyage par an, en juillet et décembre.

182 Abris-voyageurs non publicitaires Lignes régulières

Trois campagnes de nettoyage par an, en mars, juin et octobre.

Les abris équipant le pôle d'échanges Le Brix sont, quant à eux, nettoyés une fois par semaine pour l'ensemble du mobilier, à l'exception du toit qui est nettoyé une fois par mois.

234 abris-voyageurs scolaires

Une campagne de nettoyage par an en septembre.

27 abris-voyageurs Abri Services rétrocedés

Une campagne de nettoyage a lieu a minima tous les 30 jours.

6. Les toilettes bout de ligne

Ont été mises à disposition 10 unités de toilettes dont certaines raccordées aux réseaux eau et électricité (R) et d'autres autonomes (A) disposées sur certains terminus des lignes urbaines :

- Ligne 1 Ténénio (R)
- Ligne 2 Petit Tohannic (A)
- Ligne 3 Square du Morbihan (R)
- Ligne 4 St-Avé Le Poteau (A)
- Ligne 5 Ploeren Luscanen (R)*
- Ligne 6 P+R Ouest (A)
- Ligne 7 Séné-Ajoncs (R)
- Ligne 8 Plescop Kériolets (A)
- Ligne 9 Meucon (services techniques) (A)
- Ligne 11 Ploeren Tréoguer (R)

**inactif depuis septembre 2018 suite à la modification du terminus de la ligne.*

- Le nettoyage des toilettes bout de ligne

Les toilettes bout de ligne sont nettoyées deux fois par semaine et les toilettes autonomes vidangées une fois par semaine.

II. Les actions commerciales en 2019

Depuis le début du contrat 2017-2023, « le Déléataire produit au plus tard le 30 avril de chaque année le programme des actions commerciales et communication qu'il compte mettre en œuvre au cours de l'année scolaire suivante, conformément aux engagements pris dans le plan prévisionnel d'actions marketing, commerciales et communication. Ce programme annuel fait l'objet d'une présentation et d'un échange avec l'Autorité délégante pour validation des principaux points suivants : la stratégie créative, les rétro-plannings conduisant aux Bons A Tirer des principaux documents, la planification annuelle des partenariats envisagés pour le réseau ».

En 2019, le rendez-vous de présentation du plan d'actions annuel à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération a lieu le 5 mars.

Il permet d'introduire l'évolution de l'image du réseau à travers la proposition des nouveaux visuels 2019/2020, le déploiement de l'information/communication accompagnant le renfort d'offre sur les lignes desservant les communes de deuxième et troisième couronnes et d'initier la gratuité pendant la Semaine Européenne de la Mobilité.

Le Plan d'Actions Marketing, Commerciales et Communication 2019 devient le fil conducteur des actions mises en œuvre au fil de l'année.

A. L'offre numérique Kicéo

1. Les Newsletters

3 newsletters ont été adressées par mail aux clients Kicéo en 2019.

Juin	Abonnés étudiants	réabonnement	627 mails
Septembre	Abonnés 2 ^{ème} couronne	rentrée 2019 nouvelle offre	2 496 mails
Décembre	Abonnés Elite	jeu	4 528 mails / 463 participants

Le web marketing permet un ciblage précis des informations délivrées (tri par titre de transport, commune de résidence, âge, ...).

Les résultats de ces envois montrent des taux satisfaisants :

- Messages délivrés entre 91 et 96%
- Ouverture entre 26,65% et 54,12% (25 à 30% très bon, supérieur à 30% excellent)
- Désabonnement entre 0,26% et 0,53% (0,4 à 0,6% bon, 0,3 à 0,4% très bon)

qui valident la qualité du fichier clients Kicéo et la pertinence des informations envoyées.



2. Tickizz, l'e-ticket Kicéo

Le réseau propose l'achat de tickets numériques avec l'appli Tickizz.

Le principe est simple, c'est une appli à télécharger sur son smartphone (appli disponible sur l'App store et Google Play) qui permet l'achat direct d'un titre de transport : ticket unitaire ou carnet 10 voyages.



Les étapes sont les suivantes :

- Créer un compte,
- Choisir et acheter (avec une Carte Bancaire) les titres de transport souhaités, tickets unitaire ou 10 voyages,
- Sélectionner, valider le ticket juste avant la montée dans le bus et présenter son téléphone au conducteur

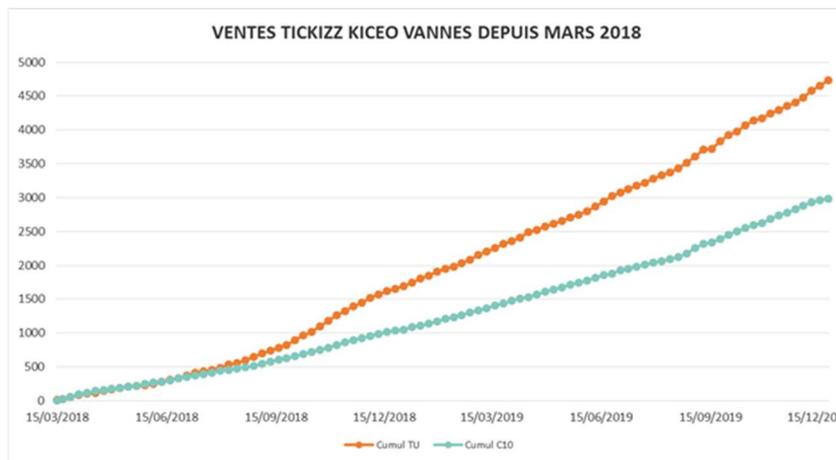


Un compte à rebours d'une heure (validité du ticket) s'enclenche sur l'écran du téléphone et génère un code à présenter en cas de contrôle.

La promotion de Tickizz se fait sur tous les supports d'information Kicéo (guide, plan, kiceo.fr,...).



Les chiffres



3063 Tickets unitaires et 1947 Carnets 10 voyages Tickizz ont été vendus sur le réseau Kicéo en 2019.

Les tickets unitaires connaissent un regain d'intérêt de la part des clients à partir d'octobre.

3. L'appli Kicéo



Disponible sur l'App store et Google Play, elle permet d'obtenir sur son smartphone à la fois le positionnement et l'horaire de passage des bus aux arrêts.

Ce support modernise l'approche de l'information voyageurs.

Le module temps réel est aussi disponible sur le site internet www.kiceo.fr.

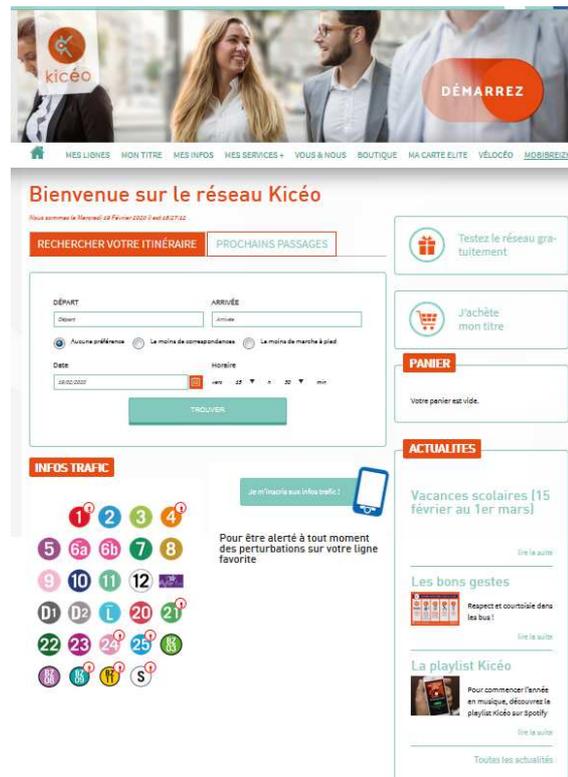
L'appli temps réel en 2019

3 065 téléchargements sur l'App Store
3 350 téléchargements sur Google Play

4. www.kiceo.fr

Le site internet offre plusieurs fonctionnalités pour faciliter l'utilisation du réseau Kicéo :

- La recherche d'itinéraire et l'e-boutique permettent de préparer et gérer ses déplacements de chez soi, répondant ainsi aux attentes des clients Kicéo.
- L'accès aux horaires en temps réel.
- Avec une inscription préalable, le module **Info trafic** permet de recevoir, par mail ou sms, les informations ligne par ligne. L'information est personnalisée et choisie par l'internaute.
- Le site kiceo.fr enregistre **660 841 visites** (le maximum de 3 789 visites est atteint le dimanche 1^{er} septembre 2019, veille de la rentrée).
- La carte cliquable, dont le point d'entrée est la commune, permet d'accéder à une information au format « fiche horaire », mettant en valeur les services associés à la commune sélectionnée.



5. Les Bornes d'Information Voyageurs

15 Bornes ou Panneaux d'Information Voyageurs (BIV ou PIV) ont été installés à des arrêts stratégiques du réseau. Ils permettent aux clients de connaître, en temps réel, l'horaire de passage des prochains bus.

Ceux-ci sont déployés aux arrêts suivants :

- 2 bornes aux arrêts P+R Ouest
- 2 bornes aux arrêts Gare SNCF
- 2 bornes aux arrêts Le Brix
- 2 bornes aux arrêts Le Port
- 1 borne à l'arrêt Pont SNCF
- 1 borne à l'arrêt Fourchêne
- 1 borne à l'arrêt Radieuse
- 1 borne à l'arrêt Marcellin
- 1 borne à l'arrêt Poulfanc
- 1 borne à l'arrêt à l'arrêt IUT
- 1 borne à l'arrêt Parc du Golfe



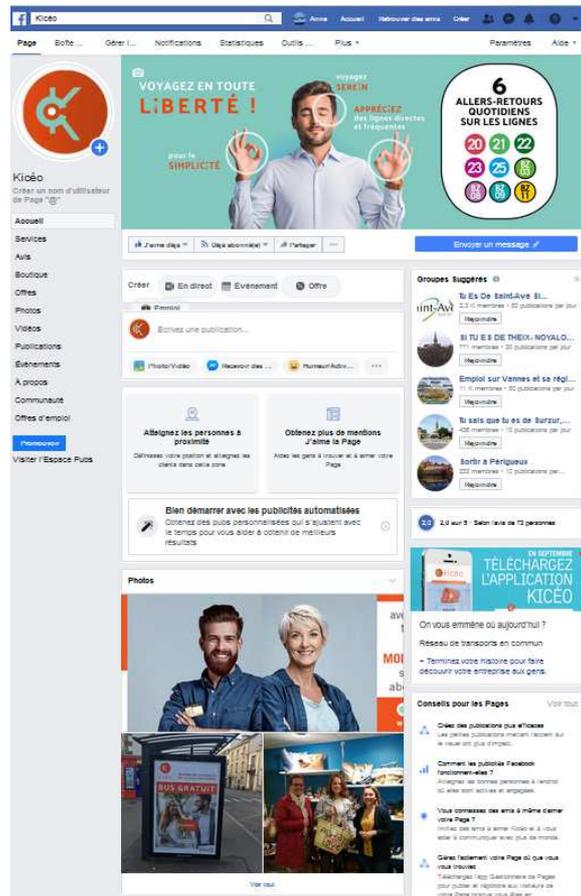


6. La page Facebook Kicéo

Au 31 décembre, la page Kicéo compte 1 301 mentions j'aime, 148 mentions j'aime supplémentaires par rapport à 2018.

La page relaie l'actualité du réseau et offre une interactivité avec les internautes. Des jeux sont organisés et les partenaires Elite sont mis en avant.

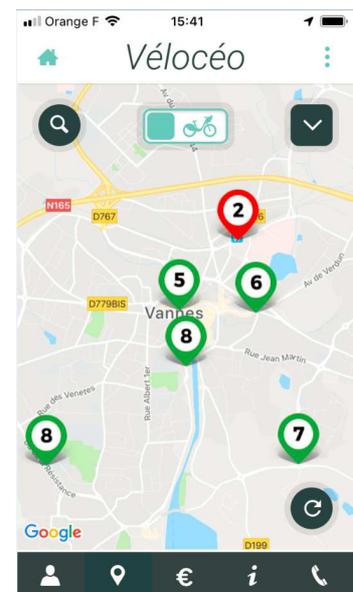
Cette page permet d'augmenter le nombre de personnes informées lors des situations perturbées exceptionnelles.



7. Le site internet et l'appli mobile Vélocéo

La solution Vélocéo de vélos à assistance électrique en libre-service (VAELS) (cf. Chap. V) s'appuie sur des outils numériques garants d'un service 24/24 7/7 :

- un site internet www.veloceo.fr, 8 574 visites en 2019



- une application mobile disponible sur l'App Store et Google Play

Ces outils permettent de se renseigner, s'abonner (paiement en ligne, facturation selon la consommation), visualiser en temps réel les stations dans lesquelles des vélos ou des emplacements sont disponibles.



B. Les enquêtes

1. L'enquête Origines/Destinations

Figurant à l'Annexe 7 du contrat de la DSP 2017-2023, rattachée au Plan d'Actions Marketing, Commercialisation et Communication, une enquête Origines/Destinations est organisée sur les lignes urbaines du réseau Kicéo (Lignes 1 à 12) en mars 2019.

Cette enquête, confiée à un bureau d'études spécialisé, Tryom basé à Lanester, a été réalisée du 5 au 19 mars.

Elle vise à connaître :

- L'usage par service
- L'usage par point d'arrêt
- Le taux de charge instantanée
- Le taux de correspondance
- Les motifs de déplacements
- La situation professionnelle des utilisateurs
- La structure par âge
- La fréquence d'usage du réseau
- Les modes de déplacements avant et après le bus

Le planning de l'enquête destinée à reconstituer un jour-type de la fréquentation du réseau Kicéo a coïncidé à l'organisation suivante :

- Mardi 5 mars Lignes 3, 4, 5 et 6
- Jeudi 7 mars Lignes 1, 5 et 7
- Mardi 12 mars Lignes 2, 6, 7, 9 et 12
- Jeudi 14 mars Lignes 4, 8, 10 et 11
- Mardi 19 mars Compléments sur les courses non enquêtées

Au total, elle a mobilisé 65 enquêteurs qui ont procédé à des comptages montées/descentes à chaque arrêt et interrogé en face à face les voyageurs sur toutes les courses réalisées.

Les questions ont porté sur :

- Les arrêts de montée et de descente correspondant au trajet enquêté
- La façon de venir à l'arrêt de bus et de le quitter
- La provenance et la destination du trajet en cours
- Le titre de transport utilisé
- Le nombre de déplacements quotidiens des personnes utilisant des tickets
- La typologie des personnes enquêtées.

Les principaux résultats de l'enquête OD 2019 sont proposés en Annexe II B 1/1 (cf. Diaporama présenté en Commission Attractivité et Développement du 12 décembre 2019)



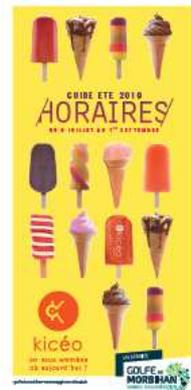
2. La mesure de la satisfaction clients

Rattachée au budget Marketing, la mesure de la satisfaction n'en demeure pas moins un sujet de qualité de service en ce sens présentée au Chapitre IV.

- L'installation d'une borne Satisfaction dans deux bus
- L'exploitation des résultats issus des trois bornes actives (1 dans l'agence commerciale Infobus Place de la République et 2 dans les bus)
- La participation à la consultation de GMVA dans le recrutement d'un cabinet d'audit pour initier l'intervention de clients mystère sur le réseau Kicéo en 2020.

C. L'été 2019

1. Le guide



Edité à 35 000 exemplaires, le document est distribué dans plus de 170 lieux publics et les horaires sont aussi disponibles sur www.kiceo.fr.

2. Le Ticket Groupe



Un titre Groupe est proposé à 5€ entre Conleau - Le Parc du Golfe et le centre-ville (Le Port, République, Le Brix). Il est valable pour 5 personnes.

3. Le Ticket Bateau-Bus



Une liaison en bateau entre Conleau et Séné Barrarac'h, à vocation touristique et réalisée par « Le Petit Passeur », est proposée sur la période estivale par GMVA. Une billetterie intermodale permet d'acheter à l'agence commerciale Infobus un seul ticket pour utiliser le bus et le bateau.

4. Le City Pass tourisme



L'office de Tourisme lance l'offre CITY PASS GOLFE DU MORBIHAN VANNES qui propose plus de 30 réductions ou avantages chez ses partenaires. Un Pass Journée Kicéo est inclus dans cette offre.

D. La rentrée scolaire

1. Le dispositif de rentrée



Les documents scolaires (information et inscription) sont envoyés dans les familles en juin.

8 439 courriers de réabonnement sont adressés aux clients.

1 200 dossiers d'inscription, composés de 6 pages scolaires et des fiches d'inscription SCOLAIRE et -26, sont déposés dans toutes les mairies du territoire de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération.

Le processus de préparation des envois VPC (Vente par Correspondance) aboutit le 19 août à l'envoi de tous les abonnements préparés pendant la rentrée.

Le dispositif « Accueil rentrée » est ouvert à Kerniol et Infobus à partir du 19 août.

Des permanences ont lieu dans les communes de Baden, Monterblanc, Ploeren, Theix et Elven (234 ventes enregistrées).

2. Le bilan des ventes des abonnements annuels

Le volume de ventes par correspondance reste stable par rapport à 2018. 55,15 % des abonnements annuels débutant en septembre ont été envoyés par courrier (VPC + e-boutique) contre 44,85% en vente en face à face (Kerniol + Infobus+ permanences + présence campus).

	Vente par correspondance	E-boutique	Face à face	Permanences et présence campus	Total
Abonnement Scolaire	1 784	148	1 666	180	3 778
Abonnement Interne	5	0	22	1	28
abonnement ETUDIANT	26	66	504	7	603
Abonnement annuel-26	3 257	73	1 976	59	5 365
Abonnement annuel 26-64	167	3	81	1	252
Total	5 239	290	4 249	248	10 026

Le dispositif de rentrée mis en place du 19 août au 7 septembre a permis d'accueillir 6 718 clients (tous titres confondus dont abonnements mensuels) soit +3.2% par rapport à 2018, soit 32% à l'accueil de Kerniol et 68% à Infobus.

3. Les étudiants



Faculté droit, sciences économiques & gestion - UBS

20 mai · 🌐

Abonnement réseau de bus Kicéo rentrée 2019

Pour être tranquille tout l'été, abonnez-vous ou renouvelez votre abonnement dès fin juin :

- via l'eboutique du site internet www.kiceo.fr

- ou par correspondance en téléchargeant la fiche d'inscription.

Le réseau de bus Kicéo sera également présent sur le campus les 5, 6 et 12 septembre de 11h30 à 14h.

Plus d'informations au 02 97 01 22 10 ou sur le site internet www.kiceo.fr/etudiants-26-ans



2 février 2019 Portes-ouvertes UBS et IUT. 160 visiteurs.

20 mai 2019 Information dispositif rentrée campus UBS via les différentes pages Facebook des sections : Faculté droit, sciences économiques et gestion, Faculté de sciences et sciences de l'ingénieur

27 juin 2019 Envoi de l'e-mailing de réabonnement ETUDIANT. 628 newsletters envoyées ; 91% des messages délivrés ; 54,12% des messages lus.

1^{er} juillet 2019 Réunion des familles (lycéens) des différentes sections, mise à disposition de 500 documents étudiants pour les nouveaux étudiants (renseignements sur les différents abonnements et sur le dispositif de rentrée).

3 juillet 2019 Pré-rentrée des aides-soignants. Intervention en amphithéâtre. 70 personnes.

28 août 2019 Pré-rentrée des infirmiers et des auxiliaires de puériculture. Intervention en amphithéâtre, stand d'information et de ventes. 18 personnes.

5 et 6 septembre 2019 présence campus. Point de vente mobile (paiement par carte bancaire). 45 personnes.

12 septembre 2019 Welcome Deiz organisé par l'UBS : stand d'information. 40 personnes.

14 décembre 2019 15^{ème} salon des Etudes Supérieures Studyrama. Mise à disposition de guides et de plans.



4. Le guide de la rentrée



La charte graphique des documents d'information évolue. Le guide 2019 fait un clin d'œil au numérique en rappelant le visuel d'un téléphone portable. La signature DEMARREZ fait son apparition sur un rappel de bouton numérique.

45 000 exemplaires imprimés.
 21 635 guides et plans distribués dans 170 lieux publics dont les 34 mairies du territoire de GMVA.

Il est également adressé aux abonnés 65+ par voie postale : 1 597 envois

5. La communication dédiée aux communes de deuxième couronne

L'offre de transport évolue de façon notable sur les communes de 2^{ème} couronne à la rentrée 2019.

Une campagne de communication spécifique est organisée pour promouvoir cette nouvelle offre :

- Réunion d'information dans les communes, organisées avec GMVA
- Fiches horaires disponibles dès le mois de juin
- Campagne d'affichage sur le réseau abris-voyageurs
- Sacs à bague
- Banderoles (3x1m ou 5x1m)
- E-mailing à l'attention des habitants des communes concernées
- Page Facebook Kicéo

ALLER TRAVAILLER À VANNES EN BUS ? OUI, C'EST POSSIBLE !
 PAR EXEMPLE
 Je pars de Surzur à 08h24, j'arrive à Vannes Centre à 9h05.
 Le soir, je repars à 18h40 pour arriver à Surzur à 19h14.

RENSEIGNEMENTS
 CENTRALE DE MOBILITÉ - 02 97 01 22 10
 du lundi au vendredi : 8h15/18h30
 et le samedi : 8h15/12h30
 CRÉACÉO 02 97 01 22 66
 MOBICÉO 02 97 01 22 66
 VELOCÉO 02 97 01 22 23

TÉLÉCHARGEZ NOS APPLICATIONS

KICÉO : tout le réseau en temps réel
 TICKETZ : votre ticket de bus sur votre smartphone
 VELOCÉO : vélos électriques en libre service

www.kiceo.fr
 info@kiceo.fr
 @kiceo

GRUPE RATP

kicéo **DÈS LA RENTRÉE, CHOISISSEZ LA FACILITÉ**
 à partir du 2 septembre

LIGNE 22
SURZUR - VANNES

UN SERVICE **GOLFE MORBIHAN**

VOYAGEZ EN TOUTE LIBERTÉ !
 voyagez SÈRE IN

pour le **SIMPLICITÉ** **APPRECIÉZ** des lignes directes et fréquentes

SURZUR - VANNES **À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE** | **LIMBOUS**

22 **CHOISISSEZ LA FACILITÉ**
3 BUS LE MATIN + 3 BUS L'APRÈS MIDI

SURZUR → VANNES		VANNES → SURZUR	
DEPART	ARRIVÉE	DEPART	ARRIVÉE
SURZUR CENTRE	8:52	LIBÉRATION	11:46
CROIX DE BEL	8:57	GARE ROUTIÈRE SNCV	11:50
MOTTEN GRÉATAL	8:54	THEIX MAIRIE	11:53
ADQUAULPE	8:55	ADQUAULPE	11:58
THEIX MAIRIE	8:55	MOTTEN GRÉATAL	11:59
GARE ROUTIÈRE SNCV	8:55	CROIX DE BEL	12:00
LIBÉRATION	8:58	SURZUR CENTRE	12:04

CRÉACÉO le service de transport à la demande de buses KICÉO. Remplissage et réservation au 02 97 01 22 10. Disponible après l'heure de Surzur pour le GOLFE MORBIHAN ou en complément à la ligne régulière KICÉO à VANNES CENTRE et à la ligne régulière KICÉO sur la Presqu'île de Rhéas à FURIE LE NEZ D'OR. Ce service est réservé de 8h à 18h, les samedi de 8h à 12h. Pour plus de renseignements, consultez nos documents d'information disponibles sur le site de notre site web.

LES POINTS DE TRAIT SURZUR Intermarché - Libéfont sud THEIX-NOYAL Tabac-Journaux 1, rue de la Chapelle (Theix)



Affichage abri-voyageurs

VOYAGEZ EN TOUTE
LIBERTÉ !



kicéo

02 97 01 22 10
WWW.KICEO.FR



Banderole



La communication Kicéo est aussi relayée par les communes (sites internet et réseaux sociaux).

E. Les animations

1. Le programme Elite



Le programme de fidélisation Kicéo ELITE est destiné aux abonnés libre circulation -26 et 26-64.

Au 31 décembre 2019, la carte Elite offre des avantages chez 31 partenaires, dont 11 nouveaux.

Une communication dédiée est déployée :

- Un flyer Elite actualisé deux fois dans l'année, en janvier et juillet, édité à 400 exemplaires.
- 2 Newsletters à l'intention des abonnés
- 8 campagnes voussoirs des partenaires Elite

Deux jeux-concours sont organisés à l'intention des abonnés Elite :

- Du 8 au 26 avril : plus de 600€ de lots offerts par nos partenaires, 4 132 mailings envoyés, 96 participants.
- Du 2 au 14 décembre : plus de 1000 € de lots offerts par nos partenaires, 4 237 mailings envoyés, 94% messages délivrés, 463 participants.



6 826 cartes Elite sont en circulation en 2019.

DU 2 AU 14 DÉCEMBRE
Jouez avec elite
et GAGNEZ
DE NOMBREUX LOTS, BONS D'ACHATS, CADEAUX, ENTRÉES GRATUITES, CHEZ NOS PARTENAIRES, D'UNE VALEUR DE PLUS DE 1000€

COMMENT JOUER

- 1 ÊTRE ABONNÉ ÉLITE**
- 2 REMPLIR**
 - le bulletin disponible à Infobus
 - ou le formulaire sur kiceo.fr/ma-carte-elite
- 3 GAGNER UN DES LOTS DE NOS PARTENAIRES ÉLITE**
 - tirage au sort le 17 décembre
 - détails des lots sur www.kiceo.fr

2. Les sorties en soirée pour les clients Mobicéo



Mobicéo propose un service de soirée tous les vendredis et samedis soirs (hors jours fériés) en destination libre (cinéma, restaurant, ...).

En 2019 :

- 50 dates déclenchées
- 69 courses
- 102 personnes transportées

3. La Semaine de la Mobilité

C'est une première pour la semaine de la mobilité 2019 (du 16 au 22 septembre), le réseau Kicéo est gratuit !



Une campagne abri-voyageurs annonce la gratuité.

Pendant cette semaine, l'équipe Kicéo est présente en extérieur avec GMVA pour la promotion du réseau :

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| Mardi 17 sept | Arradon marché (matinée) |
| | Laroseau CPAM (midi) |
| Mercredi 18 sept | Vannes marché (matinée) |
| | Keranguen (fin d'après-midi) |
| Vendredi 20 sept | Elven marché (matinée) |
| | Baden marché (fin d'après-midi) |

La communication de GMVA « 7 jours pour tout changer » est aussi relayée sur kiceo.fr et sur Facebook.

CPAM



Marché d'Elven



4. La promotion du 50% employeur

La promotion de la prime transport pour les salariés s'affiche à l'accueil de Kerniol et dans le guide de rentrée.



Cette communication est aussi diffusée sur kiceo.fr et Facebook.

5. L'Offre découverte

L'« Offre découverte » sur le site internet permet aux nouveaux arrivants sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération de tester le réseau.

178 Pass Journée envoyés du 1^{er} janvier au 24 décembre 2019.

8 clients transforment l'essai en s'abonnant :

- 5 abonnements annuels 26-64
- 3 abonnements mensuels 26-64

6. La Semaine bleue

Toute l'année, et particulièrement à l'occasion de la semaine bleue, le réseau Kicéo se tient à disposition des communes pour intervenir auprès des Séniors.

Pour la Semaine bleue 2019, Kicéo participe au forum des séniors au Palais des Arts et des Congrès, organisé par le Conseil des aînés de la Mairie de Vannes (10/10) et organise un atelier à la Mairie de Surzur (7/10).



7. La sensibilisation des classes de CM2

2 visites de sensibilisation dans des classes de CM2 sont organisées en 2019 : le 18 juin à l'école Françoise d'Amboise et le 2 juillet à l'école de Kerniol. Elles sont présentées au Chapitre IV.

F. Les partenariats

Mars – Festival Les Emancipés



Kicéo est partenaire du festival Les Emancipés (18 au 24 mars).

Une navette est organisée entre le Palais des Arts à Vannes et la Lucarne à Arradon le mardi 19 mars.

Des places de spectacles sont offertes aux abonnés Elite via la page Facebook Kicéo.

Une série spéciale de carnets 10 voyages et un affichage voussoir relaient la communication du festival.

Avril-mai – Vannes Photos Festival

Kicéo partenaire du Vannes Photos festival, commercialise une série spéciale de carnets 10 voyages et partage la communication du festival sur le site et la page Facebook Kicéo.



Juin – Livr'à Vannes

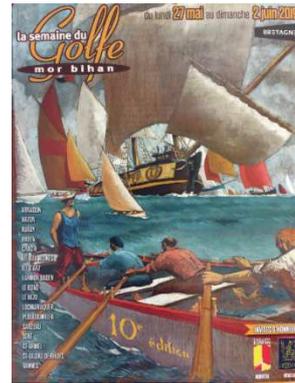
Kicéo relaie la communication du salon littéraire et organise les navettes qui transportent les écrivains pendant leur séjour à Vannes.



Mai-juin – La Semaine du Golfe

La 10^{ème} édition de la Semaine du Golfe a lieu du 27 mai au 2 juin.

Kicéo participe à la fête en affrétant un vieux gréement, Etoile Molène.



Juillet – Jazz en Ville

AGUPE BUS Les bus Kicéo vont swinger avec des artistes du festival embarqués sur les lignes pour un moment musical convivial avec les passagers !

QUARTIERS Le festival Jazz en Ville s'invite dans les quartiers avec des concerts à Conleau, Mémur et Plumey avec les groupes L'Usine à canards et Coccoille. Le centre socio-culturel Le Richon organise un pique-nique au jardin des remparts pour ensuite profiter pleinement du concert de la grande scène. Toutes les dates et rendez-vous sont dans le programme.

JAZZ EN VILLE Air France partenaire de Jazz en Ville vous offre un A / R à destination de l'Europe pour 2 personnes. Désignation du vainqueur par simple tirage au sort. Dépôt de votre bulletin de participation à l'accueil du QG artistique dans le jardin des remparts. Conditions particulières inscrites sur les billets.

Lundi 22
15h45 - Ligne 1
Départ : République
Arrivée : Kériszac

Mercredi 24
15h33 - Ligne 8
Départ : Gare SNCF
Arrivée : Le Fergo

Judi 25
17h19 - Ligne 3
Départ : République
Arrivée : Square du Morbihan

Kicéo relaie la communication du festival (tickets 10 voyages, internet, Facebook).

Un jazz band joue à 3 reprises dans un bus Kicéo, créant ainsi une animation jazz dans le bus.

Juillet – Bal des pompiers

Kicéo est partenaire du bal des pompiers de Vannes le 22 juillet 2019.



Septembre – Journée citoyenne du Lion's club

Kicéo s'associe au Lion's club et organise le transport des 200 élèves de CM2 qui participent à la Journée citoyenne 2019 (visite de lieux institutionnels à Vannes).

Le RCV

Le partenariat avec le Rugby Club de Vannes concerne notamment la mise en place de navettes les soirs de matchs.

En 2019, des navettes sont organisées sur 17 soirées et comptabilisent 8 485 voyages réalisés.



Octobre – La Vannetaise



Kicéo soutient l'évènement en relayant la communication de la course (internet, Facebook) et en proposant une navette pour les participantes entre le Parc du Golfe, Tohannic, P+R Ouest et le Port.

1 670 voyages sont enregistrés.

Nous aussi

Kicéo et l'association Nous Aussi (Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles) se rencontrent à 2 reprises en 2019 (mars et novembre). Les conducteurs sont sensibilisés, par le biais d'une note interne aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées intellectuelles dans le quotidien.

Don du sang

Tout au long de l'année Kicéo relaie la communication et les animations organisées par l'EFS Vannes. En fin d'année, une série spéciale de tickets aux couleurs du don de sang est créée.



G. Bilan du programme des Actions Marketing, Commerciales et Communication 2019

2019 a vu la communication Kicéo prendre la pleine dimension numérique de ses produits tels l'application Temps réel Kicéo, Tickizz et Vélocéo, via l'évolution de son image et de sa communication avec l'amorce de la récurrence de nouveaux outils tels l'emailing.

Les publics aux besoins plus classiques n'en sont pas oubliés pour autant : les seniors et les publics à particularités notamment bénéficient toujours d'actions de proximité en fonction des besoins et des circonstances.

Ces deux dimensions ont particulièrement guidé les actions d'information et de communication déployées au moment du lancement du renfort d'offre sur les communes de deuxième couronne dès leur conception en privilégiant la co-construction avec leurs représentants.

Sous-jacente à ces aspects du plan d'actions, la commercialisation du réseau Kicéo continue de monopoliser toutes les énergies pour animer le développement de la fréquentation.

A quelques exceptions près, le relooking de l'agence commerciale ou l'enquête Tarif Solidaire s'étirant sur 2020, les actions figurant au plan d'actions Marketing, Commerciales et Communication prévues en 2019 ont été menées.



III. Les chiffres du réseau en 2019

Les chiffres du réseau Kicéo portent, en 2018 comme en 2019, sur la période du 25 décembre de l'année précédente au 24 décembre de l'année en cours.

A. La production kilométrique

1. La production kilométrique par lignes

(Intitulés de lignes et de lots cf. Chapitre 1 C. Le service)

Lignes en propre	2019			2018	Evol. % Total km annuels 2018/2019
	Km commerciaux	Km HLP	Total Km	Total Km	
Ligne 1	477 703	29 273	506 976	512 339	-1,05%
Ligne 2	308 314	21 729	330 043	330 743	-0,21%
Ligne 3	178 860	17 956	196 817	198 863	-1,03%
Ligne 4	328 835	24 555	353 389	348 410	1,43%
Ligne 5	273 232	40 460	313 692	330 948	-5,21%
Ligne 6	394 574	29 201	423 774	427 216	-0,81%
Ligne 7	298 819	31 432	330 252	327 738	0,77%
Ligne D1	25 878	2 994	28 872	28 179	2,46%
Ligne D2	10 086	2 865	12 951	10 593	22,26%
TOTAL Lignes en propre	2 296 300	200 466	2 496 766	2 515 029	-0,73%
Lignes sous-traitées	2019			2018	Evol. %
LOT 1	294 490		294 490	281 019	4,79%
LOT 2	334 344		334 344	291 818	14,57%
LOT 3	115 941		115 941	111 352	4,12%
LOT 4	196 215		196 215	140 152	40,00%
LOT 6	103 330		103 330	96 063	7,56%
LOT 7	120 368		120 368	121 639	-1,04%
LOT 8	190 586		190 586	187 142	1,84%
LOT 9	138 315		138 315	137 992	0,23%
TOTAL lignes sous-traitées	1 493 589		1 493 589	1 367 178	9,25%
Services TAD	2019			2018	Evol. %
CREACEO	29 650	76 125	105 775	123 350	-14,25%
MOBICEO	154 992	207 915	362 908	316 366	14,71%
TOTAL Services TAD	184 642	284 040	468 683	439 716	6,59%
TOTAL réseau Kicéo	3 974 532	484 506	4 459 038	4 321 922	3,17%

La production kilométrique du réseau Kicéo correspondant à la DSP de CTGMVA est arrêtée à 4 459 038 kilomètres pour l'année 2019.

La production kilométrique 2019 intègre les kilomètres réalisés en propre sur le réseau urbain, et en sous-traitance sur les services de lignes régulières périurbaines, les services scolaires et le transport à la demande (TAD).

Au global, les **kilomètres en propre** diminuent de 0,73% (-18 263 km), en lien avec les évolutions de l'offre se référant aux avenants 4 (signé en 2018 avec effet en année pleine sur 2019 et notamment la modification de l'itinéraire ouest de la ligne 5) et 9 (signé en 2019, effectif à compter de l'été 2019 sur la ligne 4 et à la rentrée de septembre pour la ligne 2).

L'année 2019 est aussi marquée par un phénomène d'ampleur nationale aux répercussions locales, le mouvement des Gilets jaunes.

Initié en 2018, né de la contestation de la réduction de la vitesse à 80 km/h sur une grande partie du réseau routier, celui-ci a évolué vers des mouvements successifs de protestation (contre la LGV Paris – Rennes, la hausse du prix des carburants), les premières actions visibles ayant débuté fin 2018 dans les grandes villes avant d'essaimer à l'échelon départemental en début d'année 2019.

Dans le même temps, des services de la SNCF sont régulièrement annulés, perturbant les déplacements domicile-travail des abonnés et des opérations multiformes, le samedi dans un premier temps puis de façon récurrente par la suite, panachant des blocages de ronds-points, de la circulation sur les grands axes et des cortèges de manifestants en ville, impactent la circulation des services de transports collectifs.

En décembre 2019, le mouvement se mobilise contre la réforme des retraites, avec en point d'orgue concernant le réseau Kicéo, le blocage du Dépôt de Kerniol dès 6h30 le jeudi 19 décembre, empêchant le départ des premiers services avant un retour à la normale vers 8h30.

Concernant les kilomètres produits sur le réseau Kicéo, les évolutions négatives sont essentiellement le fait de la ligne 5, s'expliquant principalement par la configuration son itinéraire ouest, ramené de Luscanen à Parissot pour améliorer la ponctualité des horaires en septembre 2018 avec une incidence kilométrique portant en année pleine en 2019.

Les évolutions observées sur les lignes n°1, 2, 3 et 6 sont quant à elles en lien avec la réalité de l'exécution du service, que ce soit sous les effets du calendrier, des travaux et/ou déviations habituels ou du contexte social environnant décrit plus haut.

Les évolutions positives sont le fait des évolutions des services sur les lignes :

- 4 (+1,43%) avec l'effet en année pleine du traitement de l'amplitude du matin et du soir destinés à assurer une meilleure intermodalité avec le train en Gare SNCF de Vannes
- 7 (+0,77%) qui depuis septembre 2018 dessert la rue du Mené, propose l'amélioration de l'amplitude le matin depuis Séné vers la Gare SNCF et un renfort d'offre entre Parc du Golfe et la Gare SNCF le samedi matin
- D1 et D2, sur lesquelles l'amplitude de fonctionnement a été augmentée le matin en septembre 2018.

Les **services sous-traités** sont quant à eux le reflet de la contractualisation issue des appels d'offre du printemps 2017. Le volume kilométrique 2019 est arrêté à 1 493 589 kilomètres, en progression de 9,25% par rapport à 2018. Après la restructuration des services de transport scolaire en septembre 2017, et les ajustements inhérents à chaque rentrée scolaire, ils intègrent en 2019 :

- Les effets de l'avenant n°10 de 2018 en année pleine : « dédiamétralisation » de la ligne n°10 Theix – Ploeren et une ligne n°10 Theix – Vannes Libération et une ligne n°11 Ploeren – Vannes Libération visible sur le volume kilométrique du Lot n°2 (+14,57%)
- Les effets de l'avenant n°9 de septembre 2019 associé au renfort d'offre sur les lignes périurbaines n°21, 22 et 23 (+40% sur le Lot n°4)

L'évolution des Lots scolaires n°6 à 9 reste en lien avec :

- L'actualité des établissements, qu'ils soient récemment créés (Elven) ou ayant connu des modifications de la sectorisation (Arradon)
- Les ajustements apportés de façon plus ponctuelle en fonction des demandes des familles.

Le Lot 5, qui concerne les services de **transports à la demande** Créacéo et Mobicéo, affiche une production kilométrique en hausse de 6,59% sur 2019 : si le service de transport à la demande Créacéo est en retrait du fait du renfort d'offre à compter de septembre 2019 sur toutes les lignes périurbaines y compris mutualisées, le transport adapté Mobicéo a pu se développer à la faveur des moyens libérés au profit des bénéficiaires du service (cf. paragraphe F consacré aux transports à la demande).

Au final, entre 2018 et 2019, quel que soit le volume de kilomètres considérés, commerciaux ou totaux, l'évolution de la production kilométrique est de +3,17%.

2. La production kilométrique par mois

mois	Kms commerciaux 2019	Kms commerciaux 2018	Evol. % 2018/2019
janvier	346 970	330 125	5,10%
février	336 839	371 137	-9,24%
mars	349 534	303 020	15,35%
avril	328 968	349 340	-5,83%
mai	339 963	277 451	22,53%
juin	335 519	358 741	-6,47%
juillet	276 814	283 706	-2,43%
août	229 408	236 692	-3,08%
septembre	368 036	336 547	9,36%
octobre	359 093	340 292	5,52%
novembre	348 761	343 236	1,61%
décembre	354 627	329 100	7,76%
total année	3 974 532	3 859 387	2,98%

Les évolutions mensuelles des kilomètres commerciaux sont disparates sur le premier semestre de l'année, et ce en raison du positionnement des vacances scolaires en mars et mai 2018 et en février et avril 2019.

A partir de septembre, la seconde partie de l'année exprime quant à elle davantage les effets des avenants en année pleine et depuis septembre 2019.

B. Les tarifs 2019

1. La gamme tarifaire applicable sur le réseau Kicéo

	Tarif TTC au 01/01/19	Tarif TTC au 01/07/19	Titres en circulation au 31/12/19	Titres en circulation au 31/12/18	Evol. % Titres en circulation 2018/2019
Tickets					
Tickets unité	1,50 €	1,50 €	718 726	680 318	5,65%
Ticket journée	4,20 €	4,20 €	7 006	6 303	11,15%
Ticket groupe	5,00 €	5,00 €	184	241	-23,65%
Carnet 10 voyages	11,00 €	11,00 €	63 017	59 269	6,32%
Abonnements jeunes					
Mensuel -26	25,50 €	25,50 €	7 991	8 280	-3,49%
Annuel -26	229,50 €	229,50 €	5 824	5 507	5,76%
Mensuel -26 -50%	12,75 €	12,75 €	159	202	-21,29%
Annuel -26 -50%	114,75 €	114,75 €	143	115	24,35%
Annuel ETUDIANT	189,00 €	189,00 €	592	563	5,15%
Carte SCOLAIRE 1er et 2ème enfant	135,00 €	135,00 €	3 245	3 248	-0,09%
Carte SCOLAIRE 3ème enfant et +	68,00 €	68,00 €	143	145	-1,38%
Carte SCOLAIRE Collège Diwan	0,00 €	0,00 €	77	66	16,67%
Carte SCOLAIRE Interne	75,00 €	75,00 €	23	10	130,00%
Abonnements tout public					
Mensuel 26/64	37,00 €	37,00 €	4 862	4 683	3,82%
Annuel 26/64	370,00 €	370,00 €	729	641	13,73%
Mensuel 26/64 -50%	18,50 €	18,50 €	256	275	-6,91%
Annuel 26/64 -50%	185,00 €	185,00 €	0	0	
Annuel 26/64 - Bienvenue	277,50 €	277,50 €	1	1	0,00%
Annuel 26/64 - AAH	122,10 €	122,10 €	136	115	18,26%
Annuel 26/64 - PDE	219,00 €	219,00 €	0	1	-100,00%
Titres seniors, TPMR et sociaux					
Mensuel 65+	25,00 €	25,00 €	288	267	7,87%
Annuel 65+	117,00 €	117,00 €	1 849	1 786	3,53%
Mobicéo 10 voyages	11,00 €	11,00 €	2 298	2 263	1,55%
Mobicéo salariés	37,00 €	37,00 €	122	126	-3,17%
Mobicéo étudiants	25,50 €	25,50 €	11	8	37,50%
Mensuel 26/64 Solidaire ++ (QF <392€)	5,00 €	5,00 €	10 553	11 078	-4,74%
Mensuel 26/64 Solidaire + (QF >392€ et <483 €)	10,00 €	10,00 €	2 303	2 567	-10,28%
Mensuel 26/64 Solidaire (QF >483€ et <570€)	20,00 €	20,00 €	1 345	1 191	12,93%
Titres multimodaux					
Tickets BreizhGo + Kicéo	0,50 €	0,50 €	4 370	4 460	-2,02%
SNCF / Kicéo - Uzuël tout public	18,25 €	18,25 €	1 084	890	21,80%
SNCF / Kicéo - Uzuël jeunes	13,25 €	13,25 €	679	615	10,41%
BreizhGo / Kicéo - Tout public	18,50 €	18,50 €	21	22	-4,55%
BreizhGo / Kicéo - Jeunes	12,75 €	12,75 €	294	250	17,60%
Bateau / Bus Aller	2,50 €	2,50 €	32	55	-41,82%
Bateau / Bus Aller-Retour	4,00 €	4,00 €	8	36	-77,78%
Divers					
Groupes	1,10 €	1,10 €	3 522	4 490	-21,56%
Duplicata	15,00 €	15,00 €	1 065	1 055	0,95%
BC Gratuits	0,00 €	0,00 €	57 558	64 963	-11,40%

2. La tarification solidaire

La tarification solidaire repose sur l'application de 3 niveaux de réduction, basés sur 3 niveaux de Quotient Familial (QF).

La grille de tarification correspond aux niveaux de ressource des bénéficiaires :

- **Tarif Solidaire ++** : 5 €/mois, pour les personnes appartenant à un foyer dont le QF est inférieur à 412 € (contremarque de couleur rose)
- **Tarif Solidaire +** : 10 €/mois, pour les personnes appartenant à un foyer dont le QF est compris entre 412 € et 507 € (contremarque de couleur bleu)
- **Tarif Solidaire** : 20 €/mois, pour les personnes appartenant à un foyer dont le QF est compris entre 507 € et 599 € (contremarque de couleur jaune)

- Coupons délivrés en 2019

mois	TS++ rose 5 €/mois	TS+ bleu 10 €/mois	TS jaune 20 €/mois	TOTAL
janvier	963	200	107	1 270
février	958	205	115	1 278
mars	983	204	111	1 298
avril	946	195	113	1 254
mai	922	198	119	1 239
juin	865	193	129	1 187
juillet	857	180	120	1 157
août	777	154	104	1 035
septembre	836	180	103	1 119
octobre	837	204	110	1 151
novembre	818	195	109	1 122
décembre	796	195	105	1 096
TOTAL	10 558	2 303	1 345	14 206
%	74%	16%	10%	100%

Les chiffres 2019 sont à comparer à ceux de 2018 :

- 11 046 coupons TS++
- 2 602 coupons TS+
- 1 191 coupons TS.

L'évolution 2018/2019 est globalement à la baisse avec -4,27% (-633 coupons). La tarification la moins aidée (TS jaune) est la seule à progresser entre 2018 et 2019 avec +12,93%, représentant 154 coupons supplémentaires.



- Coupons délivrés par communes en 2019

commune	TS++ rose	TS+ bleu	TS jaune	TOTAL	%
ARRADON	59	16	3	78	0,55%
ARZON	15	2	1	18	0,13%
BADEN	1	1		2	0,01%
COLPO		1	4	5	0,04%
ELVEN	83	21	4	108	0,76%
GRAND CHAMP	33	1		34	0,24%
LA TRINITE SURZUR	2		7	9	0,06%
LE BONO	2			2	0,01%
MEUCON	11			11	0,08%
MONTERBLANC	28			28	0,20%
PLAUDREN	3			3	0,02%
PLESCOP	224	16	15	255	1,80%
PLOEREN	44	20	1	65	0,46%
SARZEAU	6			6	0,04%
SENE	225	65	24	314	2,21%
ST ARMEL	7			7	0,05%
ST AVE	217	84	73	374	2,63%
ST GILDAS DE RHUYS	12		22	34	0,24%
ST NOLFF	156	8		164	1,15%
SURZUR	14	4	3	21	0,15%
THEIX NOYALO	189	23		212	1,49%
TREDION	1		2	3	0,02%
TREFFLEAN	3			3	0,02%
VANNES	9223	2041	1186	12450	87,64%
TOTAL	10 558	2 303	1 345	14 206	100%

Les bénéficiaires de 7 nouvelles communes sont représentés en 2019 sur le volet Tarifs solidaires.

- Bilan 2018-2019

	2018	2019	Evol. % 2018/2019
Coupons délivrés par CTGMVA	11 612	11 004	-5,24%
Bénéficiaires du Tarif Solidaire (base ventes CTGMVA)	2 145	2 048	-4,52%
Durée moyenne de l'abonnement (en nombre de mois)	5,4	5,4	
Coupons délivrés chez les dépositaires	3 227	3 202	-0,77%
Nombre total de coupons délivrés	14 839	14 206	-4,27%

La part des coupons commercialisés par les Dépositaires Kicéo décroît moins vite que les ventes assurées par les points de vente Agence commerciale Infobus et Dépôt CTGMVA.

Le mode manuel d'administration des ventes prises en charge par les Dépositaires ne permet pas de les rattacher à un abonné et de les intégrer au calcul de la durée moyenne de l'abonnement qui dans le même temps reste stable, en lien avec le volume des ventes et des bénéficiaires recensés par CTGMVA.

C. Les recettes commerciales par titres de transport

en € HT	Recettes HT 2019	Part des Recettes %	Recettes HT 2018	Evol. 2018/2019	Evol. % 2018/2019
Tickets					
Tickets unité	980 081 €	22,78%	927 706 €	52 375 €	5,65%
Ticket journée	26 750 €	0,62%	24 066 €	2 684 €	11,15%
Ticket groupe	836 €	0,02%	1 095 €	-259 €	-23,62%
Carnet 10 voyages	630 170 €	14,65%	592 690 €	37 480 €	6,32%
TOTAL recettes Tickets	1 637 837 €	38,07%	1 545 557 €	92 280 €	5,97%
Abonnements jeunes					
Mensuel JEUNE	- €	0,00%	- €		
Annuel JEUNE	- €	0,00%	5 756 €	-5 756 €	-100,00%
Mensuel JEUNE -50%	- €	0,00%	- €		
Annuel JEUNE -50%	- €	0,00%	98 €	-98 €	-100,00%
Mensuel -26	185 246 €	4,31%	191 945 €	-6 699 €	-3,49%
Annuel -26	1 172 340 €	27,25%	1 105 895 €	66 445 €	6,01%
Mensuel -26 -50%	1 843 €	0,04%	2 341 €	-498 €	-21,27%
Annuel -26 -50%	13 037 €	0,30%	11 040 €	1 997 €	18,09%
Annuel ETUDIANT	99 385 €	2,31%	91 703 €	7 682 €	8,38%
Carte SCOLAIRE 1er et 2ème enfant	398 355 €	9,26%	389 711 €	8 644 €	2,22%
Carte SCOLAIRE 3ème enfant et +	8 991 €	0,21%	9 112 €	-121 €	-1,32%
Carte SCOLAIRE Collège Diwan	- €	0,00%	- €		
Carte SCOLAIRE Interne	1 032 €	0,02%	268 €	764 €	285,01%
TOTAL recettes Abonnements jeunes	1 880 229 €	43,70%	1 807 869 €	72 360 €	4,00%
Abonnements tout public					
Mensuel 26/64	163 540 €	3,80%	157 519 €	6 021 €	3,82%
Annuel 26/64	228 025 €	5,30%	209 605 €	18 420 €	8,79%
Mensuel 26/64 -50%	4 305 €	0,10%	4 625 €	-320 €	-6,91%
Annuel 26/64 -50%	- €	0,00%	- €		
Annuel 26/64 - Bienvenue	248 €	0,01%	52 €	196 €	376,11%
Annuel 26/64 - AAH	13 709 €	0,32%	11 803 €	1 906 €	16,14%
Annuel 26/64 - PDE	17 €	0,00%	202 €	-185 €	-91,67%
TOTAL recettes Abonnements tout public	409 843 €	9,53%	383 806 €	26 037 €	6,78%
Titres seniors, TPRM et sociaux					
Mensuel 65+	6 545 €	0,15%	6 068 €	477 €	7,87%
Annuel 65+	196 939 €	4,58%	189 965 €	6 974 €	3,67%
Mobicéo 10 voyages	22 980 €	0,53%	22 630 €	350 €	1,55%
Mobicéo salariés	4 104 €	0,10%	4 238 €	-134 €	-3,17%
Mobicéo étudiants	255 €	0,01%	185 €	70 €	37,84%
Mensuel 26/64 Solidaire ++ (QF <392€)	47 968 €	1,11%	50 355 €	-2 387 €	-4,74%
Mensuel 26/64 Solidaire + (QF >392€ et <483 €)	20 936 €	0,49%	23 336 €	-2 400 €	-10,28%
Mensuel 26/64 Solidaire (QF >483€ et <570€)	24 455 €	0,57%	21 655 €	2 800 €	12,93%
TOTAL recettes Titres seniors, TPRM et sociaux	324 182 €	7,54%	318 432 €	5 750 €	1,81%
Titres multimodaux					
Tickets BreizhGo + Kicéo	1 986 €	0,05%	2 027 €	-41 €	-2,00%
SNCF / Kicéo - Uzuël tout public	17 985 €	0,42%	14 766 €	3 219 €	21,80%
SNCF / Kicéo - Uzuël jeunes	8 179 €	0,19%	7 408 €	771 €	10,41%
BreizhGo / Kicéo - Tout public	353 €	0,01%	370 €	-17 €	-4,55%
BreizhGo / Kicéo - Jeunes	3 408 €	0,08%	2 898 €	510 €	17,59%
Bateau / Bus Aller	73 €	0,00%	125 €	-52 €	-41,82%
Bateau / Bus Aller-Retour	29 €	0,00%	131 €	-102 €	-77,79%
TOTAL recettes Titres multimodaux	32 013 €	0,74%	27 725 €	4 288 €	15,46%
Divers					
Groupes	3 522 €	0,08%	4 490 €	-968 €	-21,56%
Duplicata	14 523 €	0,34%	14 386 €	137 €	0,95%
TOTAL recettes Divers	18 045 €	0,42%	18 876 €	-831 €	-4,40%
TOTAL tous titres	4 302 149 €	100,00%	4 102 265 €	199 884 €	4,87%

Depuis le début du contrat, la CTGMVA transmet à GMVA les chiffres de l'activité, et notamment ceux des ventes, au 20 du mois suivant, pour la période allant du 25 du mois M-2 au 24 du mois M-1.

Exemple : les chiffres du mois de mars 2019 ont été transmis au 20 avril 2019, pour remonter les chiffres de l'activité du 25 février au 24 mars 2019.

Les chiffres proposés ici sont le reflet de la totalité des ventes 2019, arrêtées au 24 décembre, y compris celles issues des territoires de Rhuy et du Loc'h collectées depuis le 1^{er} juillet 2017 et en partie reversées à GMVA.

Les modalités de reversement des recettes dites « 3 DSP » entre GMVA et CTGMVA, portant sur des quoteparts d'abonnements et non sur des abonnements complets, ont été fixées au cours du second semestre 2018 (cf. avenant n°6).

Au 24 décembre, l'impact effectif du reversement des recettes 3 DSP collectées en 2019 est de 107 776,13 € HT. Un complément, rattaché aux périodes d'affectation de recettes des abonnements annuels glissants débutant en 2019 mais réellement encaissés en 2020 du fait des prélèvements mensuels, sera reversé en 2020. Le montant définitif sera connu fin 2020.

Les commentaires suivants portent sur la totalité des recettes collectées en 2018 et en 2019 et non sur les recettes définitivement conservées.

Entre 2018 et 2019, sans augmentation des tarifs, les recettes commerciales Kicéo progressent de 4,87% (+199 884 €HT).

Les grandes masses de la structure des recettes Kicéo sont constituées par :

- Les Titres oblitérés, pour 38,07%, au niveau de 2018
- Les Abonnements jeunes, qu'ils soient scolaires ou libre circulation, toujours pour 43,70%
- Les Abonnements tout public et seniors (9,53%), TPMR et sociaux (7,54%), observant un léger glissement entre les deux, à la faveur des premiers
- La Multimodalité continuant de ressortir à moins de 1%.

Les Titres oblitérés et les Abonnements jeunes qui comptent pour plus de 80% des recettes continuent de porter la progression.

- Si les Carnets 10 voyages représentent l'évolution relative la plus forte (+6,32%), les Tickets unitaires apportent toujours la plus grosse contribution en valeur absolue (52 375 € HT sur 92 280 € HT), la progression des résultats du Ticket journée se faisant plus modeste (+11,15%) par rapport à l'évolution antérieure.
- Côté Abonnements jeunes, les évolutions du titre -26 annuel se confirment années après années tandis que les abonnements mensuels et mensuels 50% connaissent un tassement. Dans le même temps, à périmètre constant, les abonnements scolaires progressent également.

Les Abonnements 26-64 annuels se distinguent en 2019 en apportant un écot de près de 25 K€, correspondant à un solde positif de 88 abonnements établis entre décembre 2018 et décembre 2019, dont les deux-tiers sur le dernier trimestre 2019.

Les Titres seniors, TPMR et sociaux progressent quant à eux de 1,81%, dans des proportions moindres par rapport à l'année précédente.

- Le titre 65+ annuel est associé à 1 849 bénéficiaires en 2019 (1 786 en 2018)
- L'évolution de la tarification solidaire est quant à elle négative sur les tarifs les plus aidés.

L'intermodalité, certes peu intégrée sur le réseau Kicéo en termes de titres de transport et impactée par l'extension du réseau Kicéo aux communautés de communes de Rhuy et du Loc'h au 7 juillet 2017, reprend une certaine vigueur sur les titres Train + Bus Tout public et Car + Bus Jeunes.

D. La fréquentation du réseau

1. La fréquentation par titres

	Voyages 2019	Part des Voyages %	Voyages 2018	Evol. 2018/2019	Evol. % 2018/2019
Tickets					
Tickets unité	826 535	10,25%	782 366	44 169	5,65%
Ticket journée	21 018	0,25%	18 909	2 109	11,15%
Ticket groupe	644	0,01%	840	-196	-23,33%
Carnet 10 voyages	693 187	8,54%	651 959	41 228	6,32%
TOTAL Tickets	1 541 384	20,19%	1 454 074	87 310	6,00%
Abonnements jeunes					
Mensuel JEUNE	0	0,00%	0		
Annuel JEUNE	0	0,17%	13 013	-13 013	-100,00%
Mensuel JEUNE -50%	0	0,00%	0		
Annuel JEUNE -50%	0	0,01%	450	-450	-100,00%
Mensuel -26	359 595	4,88%	372 600	-13 005	-3,49%
Annuel -26	2 521 838	31,17%	2 379 638	142 200	5,98%
Mensuel -26 -50%	7 155	0,12%	9 090	-1 935	-21,29%
Annuel -26 -50%	55 913	0,63%	47 813	8 100	16,94%
Annuel ETUDIANT	172 500	2,09%	159 263	13 237	8,31%
Carte SCOLAIRE 1er et 2ème enfant	1 034 240	13,24%	1 010 592	23 648	2,34%
Carte SCOLAIRE 3ème enfant et +	46 240	0,61%	46 912	-672	-1,43%
Carte SCOLAIRE Collège Diwan	22 528	0,27%	20 544	1 984	9,66%
Carte SCOLAIRE Interne	1 050	0,00%	273	777	284,62%
TOTAL Abonnements jeunes	4 221 058	55,30%	4 060 188	160 870	3,96%
Abonnements tout public					
Mensuel 26/64	218 790	2,76%	210 735	8 055	3,82%
Annuel 26/64	302 213	3,66%	279 713	22 500	8,04%
Mensuel 26/64 -50%	11 520	0,16%	12 375	-855	-6,91%
Annuel 26/64 -50%	0	0,00%	0		
Annuel 26/64 - Bienvenue	713	0,00%	150	563	375,00%
Annuel 26/64 - AAH	55 575	0,63%	47 850	7 725	16,14%
Annuel 26/64 - PDE	38	0,01%	450	-413	-91,67%
TOTAL Abonnements tout public	588 848	7,71%	551 273	37 575	6,82%
Titres seniors, TPRM et sociaux					
Mensuel 65+	7 200	0,09%	6 675	525	7,87%
Annuel 65+	449 729	5,67%	433 083	16 646	3,84%
Mobicéo 10 voyages	22 980	0,30%	22 630	350	1,55%
Mobicéo salariés*	0	0,00%	0		
Mobicéo étudiants*	0	0,00%	0		
Mensuel 26/64 Solidaire ++ (QF <392€)	474 885	6,53%	498 510	-23 625	-4,74%
Mensuel 26/64 Solidaire + (QF >392€ et <483 €)	103 635	1,51%	115 515	-11 880	-10,28%
Mensuel 26/64 Solidaire (QF >483€ et <570€)	60 525	0,70%	53 595	6 930	12,93%
TOTAL Titres seniors, TPRM et sociaux	1 118 954	14,66%	1 130 008	-11 054	-0,98%
Titres multimodaux					
Tickets BreizhGo + Kicéo	8 740	0,12%	8 920	-180	-2,02%
SNCF / Kicéo - Uzuël tout public	48 780	0,52%	40 050	8 730	21,80%
SNCF / Kicéo - Uzuël jeunes	30 555	0,36%	27 675	2 880	10,41%
BreizhGo / Kicéo - Tout public	945	0,01%	990	-45	-4,55%
BreizhGo / Kicéo - Jeunes	13 230	0,15%	11 250	1 980	17,60%
Bateau / Bus Aller	32	0,00%	55	-23	-41,82%
Bateau / Bus Aller-Retour	16	0,00%	72	-56	-77,78%
TOTAL Titres multimodaux	102 298	1,34%	89 012	13 286	14,93%
Divers					
Groupes	3 522	0,06%	4 490	-968	-21,56%
BC Gratuits	57 558	0,85%	64 963	-7 405	-11,40%
TOTAL Divers	61 080	0,80%	69 453	-8 373	-12,06%
TOTAL tous titres	7 633 621	100,00%	7 354 008	279 613	3,80%

* cf. nombre de clients Mobicéo transportés (cf. Chapitre III F.2)

Le contrat GMVA – CTGMVA 2017 – 2023 a introduit des modalités de reporting spécifiques en termes de clés de mobilité par titres. Ainsi, les abonnements à validité mensuelle se voient attribuer 45 voyages par mois et les abonnements à validité annuelle 37,5 par mois.

Les dispositions prises par l'avenant n°6 traitant du volet 3 DSP, si elles impactent le montant total des recettes commerciales avec effet rétroactif connu sur N+1, n'agissent pas sur le volet Fréquentation dans la mesure où des règles de prorata de titres ont été introduites : la totalité des déplacements associés aux ventes de titres de transport reste donc prise en compte.

A fin 2019, la fréquentation Kicéo évolue de +3,80% par rapport à 2018, en retrait d'un point par rapport à l'évolution précédente (+4,98%).

Sous l'effet des tarifs solidaires en circulation, seule la mobilité liée aux Titres seniors et sociaux diminue.

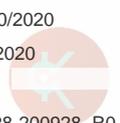
L'usage des titres oblitérés, porté par les Tickets unitaires et les Carnets 10 voyages ne se dément pas, dans la limite habituelle des 20% de l'usage sur le réseau Kicéo.

Les Abonnements jeunes, incluant les étudiants, continuent de représenter 55% de la fréquentation globale du réseau. Qu'ils soient libre circulation pour trois quarts d'entre eux ou scolaires à la journée pour le quart restant, ils progressent tous de manière significative (respectivement de 5,98% pour les premiers et de 2,34% pour les seconds) tandis que les Annuels étudiants confirment leur belle dynamique.

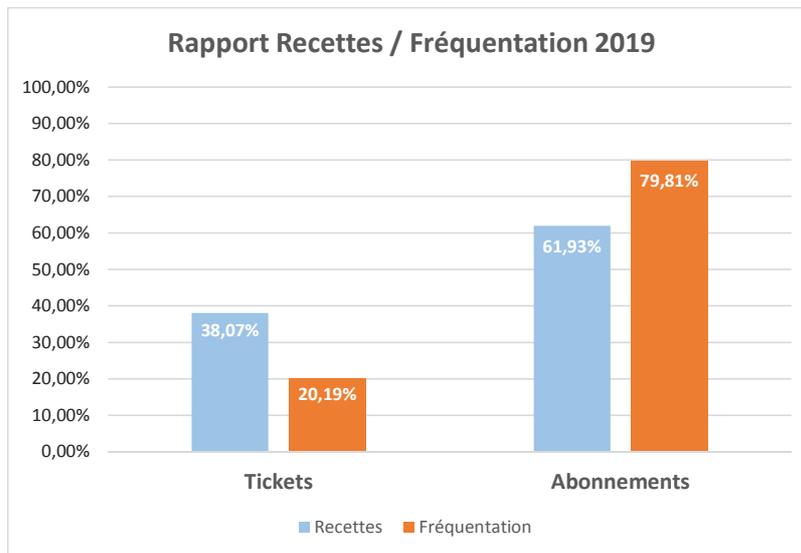
Côté Abonnements tout public, le fait majeur est incarné par le titre Annuel 26/64 dont la présence sur le réseau progresse significativement, de 8,04%, certes dans un contexte d'évolution négative de la Tarification solidaire (-28 575 voyages entre 2018 et 2019).

L'étude fine du volet Tarification solidaire initiée en 2019 devrait livrer ses enseignements en 2020.

Comme en 2018, la projection de fréquentation réalisée en phase de réponse à l'appel d'offres lancé par GMVA est tenue pour tous les titres, sauf pour la Multimodalité et les Groupes.



2. Le rapport Recettes / Fréquentation 2019



Les Tickets, s'ils représentent 20% des voyages, comptent pour 38% des recettes.

A l'inverse, le rapport recette au voyage est inversé pour les Abonnements : un peu plus de 60% des recettes pour près de 80% de la fréquentation.

Ces deux composantes de la clientèle contribuent à l'équilibre du contrat.

3. La fréquentation par lignes

- Les lignes urbaines

N° de lignes	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2019	%
Ligne 1	128 029	131 494	147 013	133 789	136 887	125 761	111 421	100 706	141 408	163 499	143 065	149 174	1 612 246	26,9%
Ligne 2	47 934	50 937	54 671	51 076	51 645	43 485	45 318	47 486	77 306	73 534	53 227	66 526	663 145	11,1%
Ligne 3	34 815	35 498	40 749	38 373	41 180	39 188	42 970	36 636	54 529	47 972	40 486	39 910	492 306	8,2%
Ligne 4	48 350	48 760	60 024	47 797	52 240	46 049	40 926	42 366	63 411	56 505	48 904	62 026	617 358	10,3%
Ligne 5	52 221	60 421	58 752	62 228	60 187	55 626	50 126	44 082	61 449	65 205	57 804	56 837	684 938	11,4%
Ligne 6	67 463	67 892	73 206	68 381	66 907	61 497	46 168	33 255	63 609	66 161	53 175	59 152	726 866	12,1%
Ligne 7	34 938	31 683	34 392	34 007	37 052	35 334	37 032	40 138	52 235	53 303	43 051	45 641	478 806	8,0%
Ligne 8	24 688	22 905	29 596	25 676	22 548	22 046	16 841	12 698	27 347	30 847	23 159	26 392	284 743	4,8%
Ligne 9	8 652	7 235	9 188	7 384	9 634	5 809	5 031	4 531	8 928	9 312	7 998	7 998	91 700	1,5%
Ligne 10	14 175	13 341	15 814	15 109	15 631	13 225	10 280	7 580	13 970	15 833	14 201	16 625	165 784	2,8%
Ligne 11	7 686	7 241	8 721	7 384	8 292	7 157	5 419	4 381	7 969	9 797	8 611	9 525	92 183	1,5%
Ligne 12	1 653	1 537	3 840	1 372	1 953	1 284	182		1 984	1 900	1 626	1 626	18 957	0,3%
AfterBus	475	386	388	394	425	406	295	406	458	563	478	478	5 152	0,1%
Ligne D1	3 061	3 684	2 623	3 130	4 103	5 108	3 101	3 634	4 073	2 727	4 390	2 315	41 949	0,7%
Ligne D2	770	369	379	332	596	946	676	620	832	771	892	877	8 060	0,1%
TOTAL	474 910	483 383	539 356	496 432	509 280	462 921	415 786	378 519	579 508	597 929	501 067	545 102	5 984 193	100,0%

La fréquentation des lignes urbaines du réseau Kicéo est arrêtée à 5 984 193 voyages à fin 2019.

Elle est issue des comptages des titres oblitérés et des titres à vue par les personnels de conduite pendant leur service et constitue à ce titre une donnée instantanée.

Cette donnée brute, vérifiée en 2019 concernant l'étape de la saisie des comptages, est associée à un service conducteur qui peut être « multi-lignes ».

Cette disposition d'exploitation a pu continuer de générer, selon les services conducteurs, des amalgames entre les lignes dans l'affectation des voyages par lignes.

Des services « multi-lignes » ont notamment été mis en œuvre entre les lignes 2 et 6 de janvier à août 2019, avant le nouvel habillage de septembre. La différence est visible, avec pour la ligne 2 une moyenne de 49 000 voyages par mois de janvier à août et une moyenne de 67 600 voyages par mois de septembre à décembre.

Sur ces bases, la fréquentation 2019 des lignes urbaines représente 78,4% de la fréquentation globale issue des ventes de titres de transport (7 633 621 voyages).

La ligne 1 qui dessert les quartiers résidentiels les plus denses de Vannes représente toujours plus du quart de la fréquentation des lignes urbaines Kicéo.

Les lignes 2 et 6, dont les terminus se rejoignent à l'ouest au niveau du P+R, avec toutes les réserves déjà exprimées, continuent quant à elles de compter pour près du quart (23%) de la fréquentation du réseau urbain.

L'évolution de la ligne 5 qui devance la ligne 4 à la faveur des actions engagées pour en améliorer la ponctualité est intéressante : la ligne gagne un peu plus de 65 000 voyages entre 2018 et 2019.

Ces cinq lignes continuent de représenter 72% de la fréquentation urbaine en 2019.

Les lignes 3, 7, 8 et 10+11 pèsent pour leur part pour 25% des voyages urbains, avec un rééquilibrage entre les lignes 10 et 11 suite à leur réorganisation de septembre 2018.

Les lignes n°9, 12, AfterBus et D1/D2 concernent des volumes représentant 3% de la fréquentation urbaine.



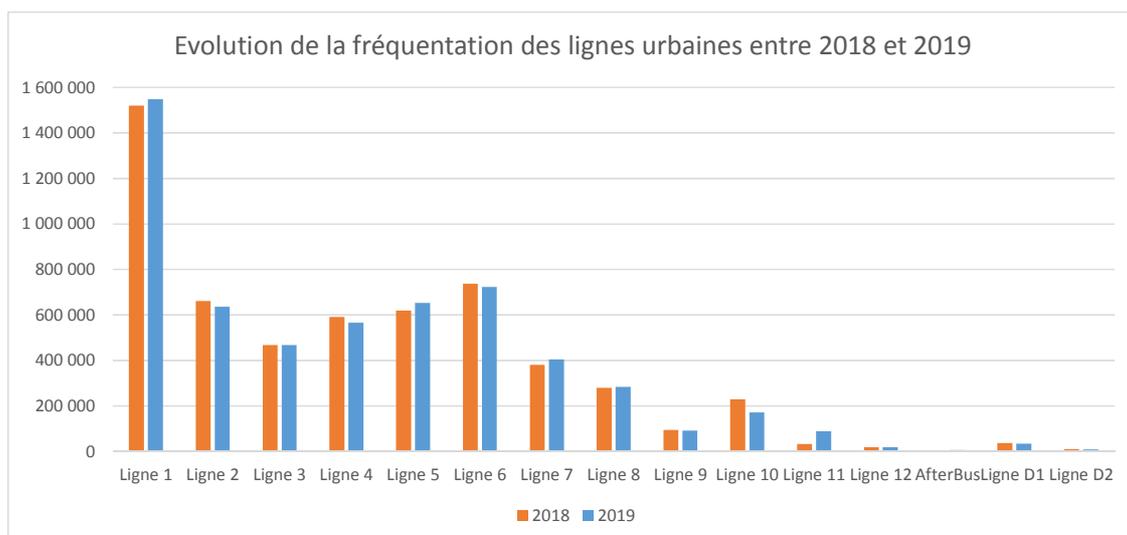
L'enquête Origines/Destinations représente quant à elle, sur la seule période scolaire, une approche complémentaire, destinée à reconstituer une journée-type de semaine.

De l'enquête Origines/Destinations 2019, la fréquentation des lignes 1 à 12 se répartit comme suit :

- La **ligne 1** (Ténério – Ménimur – Kercado – Cliscouët via le centre-ville de Vannes) continue de représenter près de 30% de la fréquentation globale ;
- La **ligne est – ouest 2** (UBS – Le Fourchêne/P+R) compte pour 13% des voyages ;
- Elle est suivie de près par la **ligne « circulaire » 6** (12% de la fréquentation quotidienne) qui prend en charge de nombreux déplacements inter quartiers ;
- La **ligne 4** St-Avé – Arradon avec plus de 2 600 voyages par jour scolaire est la première des lignes non exclusivement vannetaise ;
- Elle est suivie de près par la **ligne 5** pour plus de 9% de la fréquentation totale ;
- Les **lignes 3, 7 et 8** oscillent entre 1 362 et 1 834 voyages par jour ;
- La construction radiale des **lignes 9** (Meucon), **10** (Theix) et **11** (Ploeren) conditionne les niveaux moindres de fréquentation, avec une mention spéciale pour la ligne n°10 qui représente deux fois plus de mouvements quotidiens ;
- La vocation scolaire de la **ligne 12** avec des services uniquement en heures de pointe transparait dans ses résultats (0,4% de la fréquentation totale sur une journée-type de période scolaire).

N° de lignes	Enquête OD mars 2019	
Ligne 1	7 276	28,8%
Ligne 2	3 357	13,3%
Ligne 3	1 834	7,3%
Ligne 4	2 632	10,4%
Ligne 5	2 371	9,4%
Ligne 6	3 059	12,0%
Ligne 7	1 572	6,2%
Ligne 8	1 362	5,4%
Ligne 9	491	1,9%
Ligne 10	829	3,3%
Ligne 11	425	1,7%
Ligne 12	101	0,4%
	25 309	100,0%

La comparaison 2018-2019



N° de lignes	TOTAL 2019	TOTAL 2018	Evol. %
Ligne 1	1 612 246	1 520 365	6,0%
Ligne 2	663 145	661 979	0,2%
Ligne 3	492 306	468 509	5,1%
Ligne 4	617 358	591 615	4,4%
Ligne 5	684 938	619 223	10,6%
Ligne 6	726 866	737 909	-1,5%
Ligne 7	478 806	379 855	26,0%
Ligne 8	284 743	280 105	1,7%
Ligne 9	91 700	93 999	-2,4%
Ligne 10	165 784	228 940	-27,6%
Ligne 11	92 183	33 678	173,7%
Ligne 12	18 957	18 567	2,1%
AfterBus	5 152	4 154	24,0%
Ligne D1	41 949	36 862	13,8%
Ligne D2	8 060	9 225	-12,6%
TOTAL	5 984 193	5 684 985	5,3%

Après une évolution très favorable entre 2017 et 2018, la fréquentation des lignes urbaines continue de progresser de 5,30% entre 2018 et 2019 (+ 299 208 voyages).

Le comportement de la fréquentation de la ligne n°5 en réponse à une ponctualité améliorée est encourageant.

Celui de la ligne n°7 est le fait de la remontée des comptages auxquels viennent s'agréger les services Parc du Golfe – Gare SNCF du samedi matin et la liaison Pouffanc – Séné-Bourg.

De même que la ligne n°10 réagit à sa reconfiguration de septembre 2018, la ligne n°11 connaît en 2019 sa première année de pleine exploitation.

- Les lignes périurbaines

Les périmètres périurbain et scolaire ayant été soumis à Appels d'offres au printemps 2017 pour une mise en place au 4 septembre de la même année, de nouvelles modalités de reporting interne ont été introduites auprès des sous-traitants avec effet en année pleine à partir de 2018 sur les lignes régulières, sans distinction des clientèles scolaires ou commerciales jusqu'en septembre 2019.

N° de lignes	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2019
Ligne 20	3 619	4 621	3 635	4 027	4 005	2 452	3 167	2 441	3 829	6 502	5 794	7 009	51 101
Ligne 21	2 249	1 990	2 839	2 189	2 778	1 413	1 000	1 097	2 103	2 757	2 614	2 795	25 824
Ligne 22	2 885	2 304	3 863	2 378	4 266	2 396	529	422	1 719	2 437	1 733	2 018	26 950
Ligne 23	2 343	1 892	3 340	2 402	3 827	2 556	3 013	6 284	1 900	2 279	1 930	2 193	33 959
TOTAL	11 096	10 807	13 677	10 996	14 876	8 817	7 709	10 244	9 551	13 975	12 071	14 015	137 834

137 834 voyages ont été dénombrés sur les 4 lignes périurbaines sous-traitées desservant des communes de deuxième et troisième couronne du réseau Kicéo :

- Ligne n°20 : Elven – Vannes, en transit par St-Nolff
- Ligne n°21 : Plougoumen – Le Bono – Baden – Vannes, via Le Moustoir/Arradon
- Ligne n°22 : Surzur – Vannes
- Ligne n°23 : Larmor-Baden – Port-Blanc – Vannes, via Le Moustoir/Arradon

Seuls les résultats de la ligne n°20 peuvent faire l'objet de comparaison : la fréquentation 2018 était de 46 645 voyages (43 799 en 2017), soit une évolution de 9,55% entre 2018 et 2019.

Les lignes n°21, 22 et 23 enregistrent néanmoins des résultats encourageants depuis septembre 2019 dès lors que l'analyse porte sur les seuls comptages de voyageurs commerciaux. A ce titre, la fréquentation observée sur les semaines de vacances scolaires est multipliée par trois par rapport à 2018 et celle des samedis par 4 (cf. Annexe III D 3/1)

Les lignes Kicéo 24 Port-Navalo – Vannes et 25 Grand-Champ – Vannes, opérées en DSP pour GMVA respectivement par CTM/Transdev et les Voyages Morio, ainsi que les lignes régulières du réseau BreizhGo BZ03, BZ08, BZ09 et BZ11, mutualisées entre la Région Bretagne et GMVA, font l'objet de modalités de reporting indépendantes de la CTGMVA.



- Les Origines / Destinations des scolaires

Effectifs scolaires 2018/2019 (au 31 décembre 2018)

Communes	Etablissements scolaires																Total général						
	PRIMAIRE DE BADEN	PRIMAIRE DE COLPO	PRIMAIRE DE GRAND CHAMP	PRIMAIRE DE LOCQUeltas	PRIMAIRE DE MONTERBLANC	PRIMAIRE DE PLAUDREN	PRIMAIRE DE PLOEREN	PRIMAIRE DE PLOUGOUMELLEN	PRIMAIRE DE SAINT NOLFF	PRIMAIRE DE SULNIAC	PRIMAIRE DE SURZUR	PRIMAIRE DE TREDION	PRIMAIRE DE TREFFLEAN	PRIMAIRE ET COLLEGE D'ARRADON	PRIMAIRE ET COLLEGE D'ELVEN	PRIMAIRE ET COLLEGE DE PLESCOP		PRIMAIRE ET COLLEGE DE SENE	PRIMAIRE ET COLLEGE DE ST AVE	PRIMAIRE ET COLLEGE DE THEIX	VERS VANNES	ELEVES SCOLARISES HORS RTM	
ARRADON														21							33	3	57
BADEN	4													158	1							36	199
COLPO		7																				50	58
ELVEN									2						140							49	195
GRAND CHAMP			15														1					5	22
ILE AUX MOINES														12								2	14
LA TRINITE SURZUR																	58		26			18	103
LARMOR BADEN	1													16								5	23
LE BONO														53								10	63
LE HEZO																			1			3	4
LOCMARIA GRAND CHAMP																						37	43
LOCQUeltas				7													2					27	45
MEUCON																52		26				28	108
MONTERBLANC					14										70							85	172
PLAUDREN						18																55	74
PLESCOP																20						102	125
PLOEREN							1							191	7							87	287
PLOUGOUMELLEN								1						43								9	53
SENE																	101	1				124	228
ST AVE																12		79				165	265
ST NOLFF									21						57				5			98	184
SULNIAC										11					118						11	29	169
SURZUR											4											106	179
THEIX NOYALO																	77					120	291
TREDION												5			49							9	66
TREFFLEAN													9		64		10				2	30	117
VANNES														3			7					352	378
ELEVES HORS RTM SCOLARISES RTM															3		2					102	107
Total général	5	7	15	7	14	18	1	1	23	11	4	5	9	497	502	93	256	111	266	1701	83	3629	

Effectifs scolaires 2019/2020 (au 31 décembre 2019)

Communes	Etablissements scolaires															Total général							
	PRIMAIRES DE BADEN	PRIMAIRES DE COLPO	PRIMAIRES DE GRAND CHAMP	PRIMAIRES DE LOCQUeltas	PRIMAIRES DE MONTERBLANC	PRIMAIRES DE PLAUDREN	PRIMAIRES DE SAINT NOUFF	PRIMAIRES DE SULNIAC	PRIMAIRES DE SURZUR	PRIMAIRES DE TREDION	PRIMAIRES DE TREFFLEAN	PRIMAIRES ET COLLEGE DE PLESCOP	PRIMAIRES ET COLLEGE DE SENE	PRIMAIRES ET COLLEGE DE ST AVE	PRIMAIRES ET COLLEGE DE THEIX		PRIMAIRES ET COLLEGES D'ARRADON	PRIMAIRES ET COLLEGES D'ELVEN	VERS VANNES	ELEVES SCOLARISES HORS RTM			
ARRADON																19		38		3	60		
BADEN	2															144		50			196		
COLPO		7														1		46		2	56		
ELVEN							1										128		60		3	192	
GRAND CHAMP			15																6		1	22	
ILE AUX MOINES																9			3		1	13	
LA TRINITE SURZUR													49		25				29		1	104	
LARMOR BADEN	1															10		10		2	23		
LE BONO																49			11			60	
LE HEZO															1				3			4	
LOCMARIA GRAND CHAMP																			37		4	41	
LOCQUeltas				7								3							27		9	46	
MEUCON												32		19					54		1	106	
MONTERBLANC					9										2			60		93	6	170	
PLAUDREN						17													55		1	73	
PLESCOP												20							103		3	126	
PLOEREN												5					140		129		1	275	
PLOUGOMELEN																41			14			55	
SENE													86	1		1			138		3	229	
ST AVE												8		67					181		6	262	
ST NOUFF							16							3		1	46		117		4	187	
SULNIAC								7								12		120		35	1	175	
SURZUR									4							83			87		3	177	
THEIX NOYALO													63		109	1			105		12	290	
TREDION										4									45		12	3	64
TREFFLEAN											8			7				58		39	3	115	
VANNES													8			1	10		347		16	383	
ELEVES HORS RTM SCOLARISES RTM													2				2	1	100			105	
Total général	3	7	15	7	9	17	17	7	4	4	8	68	215	92	231	428	459	1929	89	3609			

E. Les principaux ratios

1. Le rapport Recettes / Voyage

	Recettes HT 2019	Voyages 2019	R/V
Tickets			
Tickets unité	980 081 €	826 535	1,19
Ticket journée	26 750 €	21 018	1,27
Ticket groupe	836 €	644	1,30
Carnet 10 voyages	630 170 €	693 187	0,91
TOTAL Tickets	1 637 837 €	1 541 384	1,06
Abonnements jeunes			
Mensuel JEUNE	- €	0	
Annuel JEUNE	- €	0	
Mensuel JEUNE -50%	- €	0	
Annuel JEUNE -50%	- €	0	
Mensuel -26	185 246 €	359 595	0,52
Annuel -26	1 172 340 €	2 521 838	0,46
Mensuel -26 -50%	1 843 €	7 155	0,26
Annuel -26 -50%	13 037 €	55 913	0,23
Annuel ETUDIANT	99 385 €	172 500	0,58
Carte SCOLAIRE 1er et 2ème enfant	398 355 €	1 034 240	0,39
Carte SCOLAIRE 3ème enfant et +	8 991 €	46 240	0,19
Carte SCOLAIRE Collège Diwan	- €	22 528	0,00
Carte SCOLAIRE Interne	1 032 €	1 050	0,98
TOTAL Abonnements jeunes	1 880 229 €	4 221 058	0,45
Abonnements tout public			
Mensuel 26/64	163 540 €	218 790	0,75
Annuel 26/64	228 025 €	302 213	0,75
Mensuel 26/64 -50%	4 305 €	11 520	0,37
Annuel 26/64 -50%	- €	0	
Annuel 26/64 - Bienvenue	248 €	713	0,35
Annuel 26/64 - AAH	13 709 €	55 575	0,25
Annuel 26/64 - PDE	17 €	38	0,45
TOTAL Abonnements tout public	409 843 €	588 848	0,70
Titres seniors, TPMR et sociaux			
Mensuel 65+	6 545 €	7 200	0,91
Annuel 65+	196 939 €	449 729	0,44
Mobicéo 10 voyages	22 980 €	22 980	1,00
Mobicéo salariés*	4 104 €	0	
Mobicéo étudiants*	255 €	0	
Mensuel 26/64 Solidaire ++ (QF <392€)	47 968 €	474 885	0,10
Mensuel 26/64 Solidaire + (QF >392€ et <483 €)	20 936 €	103 635	0,20
Mensuel 26/64 Solidaire (QF >483€ et <570€)	24 455 €	60 525	0,40
TOTAL Titres seniors, TPMR et sociaux	324 182 €	1 118 954	0,29
Titres multimodaux			
Tickets BreizhGo + Kicéo	1 986 €	8 740	0,23
SNCF / Kicéo - Uzuël tout public	17 985 €	48 780	0,37
SNCF / Kicéo - Uzuël jeunes	8 179 €	30 555	0,27
BreizhGo / Kicéo - Tout public	353 €	945	0,37
BreizhGo / Kicéo - Jeunes	3 408 €	13 230	0,26
Bateau / Bus Aller	73 €	32	2,27
Bateau / Bus Aller-Retour	29 €	16	1,82
TOTAL Titres multimodaux	32 013 €	102 298	0,31
Divers			
Groupes	3 522 €	3 522	1,00
Duplicata	14 523 €		
BC Gratuits		57 558	
TOTAL Divers	18 045 €	61 080	0,30
TOTAL tous titres	4 302 149 €	7 633 621	0,56

* cf. nombre de clients Mobicéo transportés (cf. Chapitre III F.2)

La recette au voyage 2019 est arrêtée, selon les règles d'arrondis en vigueur, à 0,564 € HT tous titres confondus (0,558 € HT en 2018).

L'écart avec 2018 est maintenu à moins d'un centime, en lien avec les glissements de fréquentation entre quelques titres (légère diminution des Tarifs sociaux) dans la mesure où les tarifs n'ont pas évolué entre 2018 et 2019.

Le ratio le plus élevé est bien sûr constaté sur les Tickets et le plus faible sur les Titres sociaux.

2. Le rapport Voyages / Kilomètre

Lignes	Voyages 2019	Kilomètres commerciaux 2019	V/Km
Ligne 1	1 612 246	477 703	3,37
Ligne 2	663 145	308 314	2,15
Ligne 3	492 306	178 860	2,75
Ligne 4	617 358	328 835	1,88
Ligne 5	684 938	273 232	2,51
Ligne 6	726 866	394 574	1,84
Ligne 7	478 806	298 819	1,60
Ligne D1	41 949	25 878	1,62
Ligne D2	8 060	10 086	0,80
TOTAL	5 325 674	2 296 300	2,32

Le ratio voyages/km proposé sur le seul réseau urbain, et traité sur les seuls kilomètres commerciaux, ressort à 2,32 en 2019, en progression par rapport à 2018 (2,16) et 2017 (2,00).

Les évolutions les plus importantes concernent les lignes n°5, 7 et 1.

F. Les services TAD

1. Créacéo

Du 25 décembre 2018 au 24 décembre 2019

Le service Créacéo a été reconfiguré au 2 septembre 2019 en lien avec le renfort d'offre sur les lignes périurbaines Kicéo 21 à 23.

Les modifications apportées sont les suivantes :

- Suppression des arrêts Créacéo situés sur les itinéraires des lignes périurbaines bénéficiant de 6 allers-retours par jour
- Nouveaux points de rabattement pour les arrêts Créacéo suivants :
 - **Baden Centre** pour les arrêts Créacéo situés sur les communes de Plougoumen, Le Bono et Baden,
 - **Arradon Mairie** pour les arrêts Créacéo des communes de Larmor-Baden et Arradon,
 - **Grand-Champ Place de l'église** pour les arrêts Créacéo de la commune de Brandivy,
 - **Meucon Mairie** pour les arrêts de Locmaria-Grand Champ, Locqueltas et Meucon,
 - **Monterblanc Centre** pour les arrêts de Monterblanc,
 - **Elven Centre** pour les arrêts Créacéo d'Elven et Trédion,
 - **Sulniac Centre** pour les arrêts Créacéo de Sulniac,
 - **Surzur Centre** pour les arrêts Créacéo de Surzur,
 - **Le Pouffanc** pour les arrêts Créacéo de Treffléan.

- Les kilomètres parcourus par mois

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
Kms parcourus en 2019	10 556	10 978	10 018	10 287	9 793	10 291	11 804	11 123	6 067	5 424	4 522	4 913	105 775
Kms parcourus en 2018	8 109	9 251	9 217	9 904	8 512	11 179	11 378	10 487	11 733	11 602	11 022	10 956	123 350
Evol. % 2018-2019	30,2%	18,7%	8,7%	3,9%	15,1%	-8,0%	3,7%	6,1%	-48,3%	-53,2%	-59,0%	-55,2%	-14,2%

105 775 kilomètres ont été parcourus en 2019 au titre du service de Transport A la Demande Créacéo.

La diminution du nombre de kilomètres est liée à la modification de l'offre au 2 septembre 2019. Les kilomètres diminuent de 14,2%.

- La fréquentation par mois

2019	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2019
nbre courses réalisées	443	488	451	467	440	459	533	439	244	200	181	182	4 527
nbre clients transportés	557	609	576	624	519	609	773	691	331	276	265	249	6 079
Taux de groupage	1,26	1,25	1,28	1,34	1,18	1,33	1,45	1,57	1,36	1,38	1,46	1,37	1,34

2018	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2018
nbre courses réalisées	353	444	418	450	380	531	518	406	478	498	478	503	5 457
nbre clients transportés	461	556	518	528	496	665	719	556	605	612	575	609	6 900
Taux de groupage	1,31	1,25	1,24	1,17	1,31	1,25	1,39	1,37	1,27	1,23	1,20	1,21	1,26

6 079 clients ont été transportés en 2019 sur 4 527 courses, d'où un taux de groupage arrêté à 1,34 clients/course, supérieur à 2018 (1,26).

Juillet est le mois le plus fort en termes de fréquentation (773 clients) suivi par le mois d'août (691 clients) par ailleurs bien optimisé (1,57 clients/course).

En moyenne, 377 courses sont effectuées par mois, soit 15 courses par jour de fonctionnement du service.

En 2019, le nombre de courses réalisées et de clients transportés ont respectivement diminué de 17,04% et de 11,90% par rapport à 2018. Cette diminution est la conséquence de la modification de l'offre TAD à partir de septembre. Le nombre de courses réalisées et de clients transportés ont respectivement augmenté de 6,29% et 10,20% pour la période janvier à août 2019 par rapport à 2018.

- La fréquentation par communes

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Communes	Fréquentation Créacéo par communes												TOTAL
	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	
Arradon	21	19	26	33	21	36	17	10	0	2	0	1	186
Baden	31	26	24	31	30	49	33	13	2	3	1	0	243
Brandivy	0	1	0	2	0	3	0	1	0	1	0	0	8
Elven	12	15	13	20	17	14	15	22	8	18	13	12	179
Grand-Champ	2	1	5	0	5	2	6	4	0	0	0	0	25
La Trinité-Surzur	37	20	22	18	18	14	15	5	0	0	0	0	149
Larmor-Baden	5	2	8	7	5	6	5	5	1	0	1	0	45
Le Bono	6	4	3	4	2	5	4	5	0	0	0	0	33
Le Hézo	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Le Tour-du-Parc	6	6	4	2	5	2	3	13	5	9	7	8	70
Locqueltas	5	1	3	1	1	0	5	1	2	8	6	2	35
Meucon	0	0	0	2	4	8	0	5	13	7	7	1	47
Monterblanc	60	52	40	49	37	102	125	135	1	4	2	1	608
Plaudren	2	3	0	6	4	6	4	0	2	0	0	0	27
Plescop	23	14	22	24	20	23	15	6	1	0	0	6	154
Ploeren	15	5	13	5	3	1	2	0	0	0	0	0	44
Plougoumelen	7	2	11	0	1	1	8	4	0	0	0	0	34
Saint-Avé	46	23	58	31	43	51	66	40	2	0	0	1	361
Saint-Gildas-de-Rhuys	0	0	1	0	1	2	0	0	0	1	0	2	7
Saint-Nolff	21	28	27	17	28	12	11	10	1	0	1	1	157
Sarzeau	16	7	11	18	14	22	43	37	15	23	8	9	223
Séné	116	110	136	118	86	132	154	121	94	118	122	101	1408
Séné hors navettes	36	69	34	48	37	17	41	25	53	60	51	48	519
Sulniac	18	17	20	16	16	10	33	30	2	1	1	0	164
Surzur	16	32	19	45	30	30	40	59	1	3	0	4	279
Theix - Noyal	91	61	70	73	74	58	76	55	7	10	7	8	590
Trédion	25	17	11	19	11	13	27	34	12	26	5	27	227
Treffléan	14	14	19	17	20	26	43	31	8	14	0	6	212
Total global	631	549	602	606	533	645	791	671	230	308	232	238	6036



Concernant la fréquentation par communes, il ressort que :

- Une diminution des courses sur les communes bénéficiant du renfort d'offre en lignes régulières : Monterblanc (98,6% des voyages effectués entre janvier et août), Baden (97,53% des voyages effectués entre janvier et août), Sulniac (97,5% des voyages effectués entre janvier et août), Surzur (97,13% des voyages effectués entre janvier et août)
- Vraisemblablement les arrêts Créacéo les plus utilisés étaient situés sur les lignes régulières, le nombre de réservations étant quasi nul pour certaines communes depuis septembre.
- La spécificité des services spéciaux (navettes des Presqu'îles de Bellevue et Villages de Séné) les mercredis et samedis est bien identifiée sur Séné.
- Le nombre de voyages sur les communes de Séné et Trédion continue de progresser : +43,77% et +28,25% par rapport à 2018.

2. Mobicéo

Du 25 décembre 2018 au 24 décembre 2019

- Les kilomètres parcourus par mois

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
Kms parcourus en 2019	27 945	28 232	28 304	32 257	31 401	29 202	29 487	25 439	32 544	34 760	30 819	32 517	362 908
Kms parcourus en 2018	24 606	29 144	24 158	27 584	22 458	24 882	26 700	23 153	28 539	29 290	28 422	27 430	316 366
Evol. % 2018-2019	13,6%	-3,1%	17,2%	16,9%	39,8%	17,4%	10,4%	9,9%	14,0%	18,7%	8,4%	18,5%	14,7%

En 2019, 362 908 kilomètres ont été parcourus par un service Mobicéo dont la consistance est demeurée inchangée depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le nombre de kilomètres parcourus a augmenté de 14,7% en 2019 par rapport à 2018.

- La fréquentation par mois

2019	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2019
nbre courses réalisées	2 125	2 209	2 299	2 422	2 358	2 266	1 951	1 624	2 300	2 436	2 152	2 402	26 544
nbre clients transportés	2 389	2 501	2 572	2 738	2 631	2 529	2 219	1 907	2 567	2 709	2 410	2 689	29 861
Taux de groupage	1,12	1,13	1,12	1,13	1,12	1,12	1,14	1,17	1,12	1,11	1,12	1,12	1,12

2018	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL 2018
nbre courses réalisées	1 950	2 442	1 867	2 270	1 851	2 118	2 101	1 711	2 234	2 412	2 252	2 266	25 474
nbre clients transportés	2 190	2 691	2 077	2 521	2 102	2 368	2 409	2 031	2 517	2 676	2 499	2 554	28 635
Taux de groupage	1,12	1,10	1,11	1,11	1,14	1,12	1,15	1,19	1,13	1,11	1,11	1,13	1,12

En 2019, 675 ayants droit sont inscrits au service Mobicéo, dont 70 nouveaux clients. 13 salariés effectuent des trajets réguliers domicile/travail quotidiennement.

Ainsi, 29 861 voyages Mobicéo ont été réalisés en 2019 sur 26 544 courses (1,12 clients/course). La moyenne par course est de 13,67 km.

Au total, le TAD a produit 468 683 km (répartis à 22,6% sur Créacéo et 77,4% sur Mobicéo) et réalisé 35 940 voyages (16,9% sur Créacéo et 83,1% sur Mobicéo).

Par rapport à 2018, la proportion de kilomètres produits pour Mobicéo augmente de 14,7% tandis qu'elle diminue de 14,2% pour Créacéo. La modification de l'offre Créacéo a libéré des créneaux sur les véhicules et donné plus de possibilités d'offre de transport aux clients Mobicéo.



3. Le taux d'utilisation des véhicules TAD

En 2019, 883 demandes de transport Mobicéo ont été mises en liste d'attente au moment de la réservation en raison du manque de disponibilités (valeur non exhaustive selon la période et le flux d'appels).

Suite à des annulations, 64 clients ont pu voyager à l'horaire demandé.

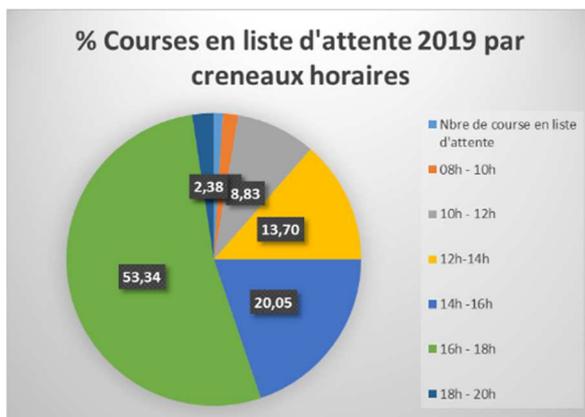
318 clients ont voyagé à un autre horaire.

497 demandes sont restées sans solutions.

En septembre 2019, l'amplitude horaire de 2 véhicules a été modifiée afin de mieux répartir les réservations sur les créneaux demandés, notamment pour les déplacements domicile/travail avant 9h. De septembre à décembre, seul 1 déplacement a été enregistré sur liste d'attente sur le créneau 7h-9h.

Nombre de personnes en liste d'attente	
janv	83
févr	54
mars	128
avr	92
mai	127
juin	131
juil	25
août	27
sept	56
oct	57
nov	35
déc	68
total	883

La modification de l'offre Créacéo en septembre 2019 a permis de diminuer le nombre de clients Mobicéo en liste d'attente.



Le créneau 16h-18h est le créneau le plus demandé (53,34%) et pour lequel le service peut le plus rapidement atteindre la saturation.

La réelle tension des moyens véhicules disponibles à certaines heures motive l'analyse de l'activité par créneaux horaires.

Créneaux horaires	01/01/18 au 31/12/18		01/01/19 au 31/12/19		Evolution heures/jour	% Temps de transport par jour et par véhicule clients MOBICEO
	Nbre d'heures de transport par jour	Nbre d'heures de transport par jour et par véhicule	Nbre d'heures de transport par jour	Nbre d'heures de transport par jour et par véhicule		
06h00 08h00	1,07	0,18	2,23	0,37	108,35%	100,00%
08h00 10h00	7,74	0,97	8,07	1,01	4,21%	78,81%
10h00 12h00	10,39	1,30	10,80	1,35	3,95%	74,91%
12h00 14h00	9,07	1,13	9,80	1,23	8,12%	78,55%
14h00 16h00	10,52	1,32	10,65	1,33	1,24%	83,18%
16h00 18h00	12,88	1,61	13,02	1,63	1,07%	90,65%
18h00 20h00	3,56	0,59	3,67	0,61	3,11%	99,82%
TOTAL	55,23	7,10	58,25	7,53	5,46%	83,63%

Entre 2018 et 2019, le nombre d'heures d'utilisation des véhicules a augmenté de 5,46%.

Le créneau 6h-8h a fortement augmenté (+108,35%) en raison de la modification d'horaires de 2 véhicules à 7h30 et 7h45 au lieu de 8h30 et 8h45. Ce créneau horaire est entièrement utilisé par des clients Mobicéo salariés.

83,63% des moyens sont dédiés aux clients Mobicéo.

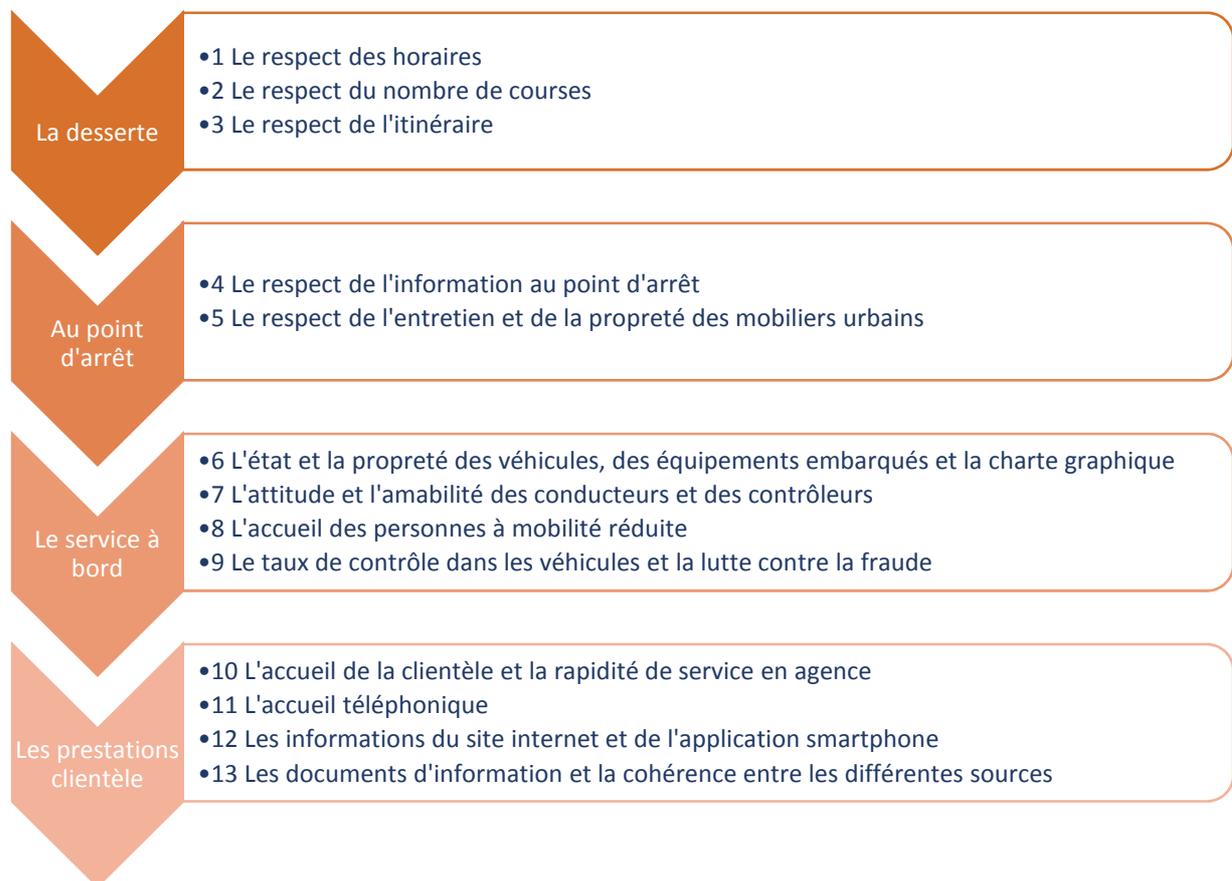
Même si la modification de l'offre Créacéo a libéré de la place sur les véhicules pour les clients Mobicéo (83,63% des moyens utilisés par des clients Mobicéo en 2019 contre 81,58% en 2018), le service atteint régulièrement la saturation, notamment l'après-midi (les ayants droit sortant plus l'après-midi, le matin étant réservé aux soins) et principalement sur le créneau 16h-18h pour des motifs de déplacements loisirs et travail/domicile.

IV. Qualité, sécurité et environnement

A. La qualité

1. Les critères

La mesure de la Qualité de service sur le réseau Kicéo est basée sur 13 critères répartis en 4 familles qui garantissent la qualité du service public. Le périmètre des contrôles s'étend sur les lignes régulières 1 à 12 et 20 à 23, ainsi que sur les services Créacéo et Mobicéo.



2. Les contrôles Qualité

Tout au long de l'année 2019, la mesure de la qualité de service a été effectuée par le biais de contrôles internes ainsi que par un échange avec le réseau de bus Impulsyon de La Roche-sur-Yon sous la forme « client mystère » à bord des véhicules, en agence commerciale et aux arrêts.

Des agents d'information et de vente du réseau Kicéo ont eu l'opportunité d'auditer leurs collègues en se mettant à la place d'un client-voyageur qui se déplace dans une ville qu'il ne connaît pas. Plusieurs accueils conducteurs ainsi que l'accueil en agence ont été testés sur une journée à Vannes et une journée à La Roche-sur-Yon.

Au titre du maintien de la prestation, la rénovation complète de deux selleries de bus a été effectuée et plusieurs parties adhésives micro-perforées extérieures ont également été remplacées sur 6 véhicules BHNS.

En complément de la borne satisfaction mise en place à l'agence commerciale Infobus en novembre 2018, deux bornes ont été installées dans les bus 186 et 187 en mai 2019.

Ces trois bornes permettent de poser une question sur différentes thématiques aux voyageurs de passage au point Infobus ou lors de leur trajet en bus.



En 2019, les trois bornes ont enregistré une moyenne de **641 votes mensuels**. Les résultats des votes sont les suivants :

Question posée : quelle est votre satisfaction sur	Mois			
Le délai d'attente à Infobus ?	janv-19	84%	6%	10%
La borne d'information voyageurs ?	févr-19	75%	10%	15%
La réponse apportée à votre demande ?	mars-19	85%	5%	10%
L'application TICKIZZ ?	avr-19	81%	9%	10%
La propreté des bus ?	mai-19	81%	9%	10%
L'information aux arrêts de bus ?	juin-19	72%	12%	16%
La disponibilité des guides horaires ?	juil-19	75%	10%	15%
Les avantages proposés par la carte Elite ?	août-19	68%	11%	21%
Les avantages proposés par la carte Elite ?	sept-19	81%	9%	10%
La ponctualité des bus ?	oct-19	57%	17%	26%
L'information visuelle et sonore dans les bus ?	nov-19	75%	10%	15%
La fréquence de passage des lignes ?	déc-19	59%	16%	25%

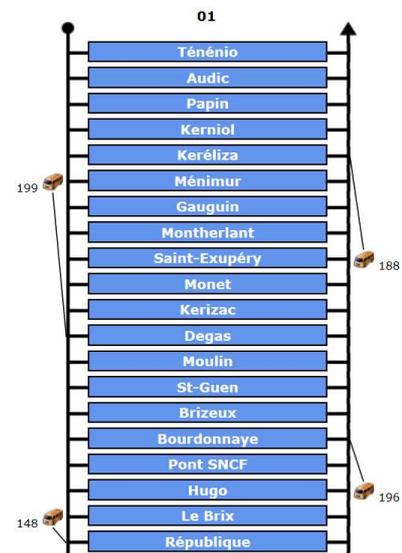
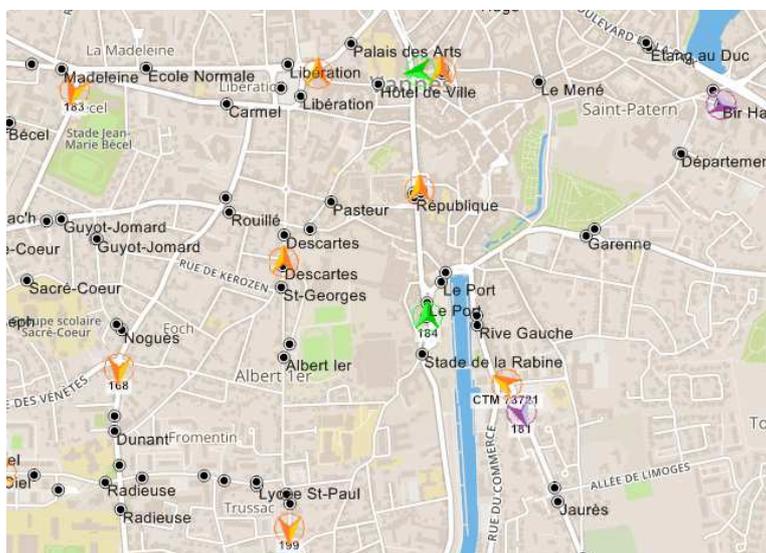
3. Le SAEIV et les Bornes et Panneaux d'Informations Voyageurs (BIV-PIV)

La CTGMVA dispose d'un Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV).
 Cet outil permet :

- Aux conducteurs d'estimer l'avance/retard sur les trois prochains arrêts de la ligne sur laquelle ils sont affectés,
- A la centrale de mobilité et à l'agence commerciale d'informer en temps réel les voyageurs sur l'horaire de passage d'un bus,
- Aux contrôleurs la réalisation d'actions de régulation lorsque cela est nécessaire,
- Au service Exploitation de mener des investigations pour le traitement des réclamations clients liées à la régularité et à la ponctualité des services,
- Au responsable Etude & Méthodes d'ajuster les temps de parcours des services en intégrant les temps inter-arrêts et les temps de prises en charge aux différentes heures de la journée.



Pupitre conducteur



Interface Exploitation (position des bus sur cartographie et thermomètre de ligne)

Le SAEIV génère également les données nécessaires au fonctionnement des outils d'information voyageurs tels que l'appli mobile Temps réel Kicéo ou les écrans TFT dans les bus.



Ecran TFT dans les BHNS

Depuis la rentrée de septembre 2019, 3 bornes et panneaux d'information voyageurs (BIV et PIV) supplémentaires ont été installés, portant à 15 le nombre de bornes et panneaux présents aux points d'arrêt stratégiques du réseau. Elles permettent aux clients de connaître, en temps réel, l'horaire de passage des 6 prochains bus. Le nombre de bornes/panneaux et les arrêts concernés sont les suivants :

En 2018

- 2 bornes aux arrêts P+R Ouest
- 2 bornes aux arrêts Gare SNCF
- 2 bornes aux arrêts Le Port
- 1 borne à l'arrêt Pont SNCF
- 1 borne à l'arrêt Fourchêne
- 1 borne à l'arrêt Radieuse
- 1 borne à l'arrêt Marcellin
- 1 borne à l'arrêt Poulfanc
- 1 borne à l'arrêt à l'arrêt IUT

Depuis 2019

- 2 panneaux aux arrêts Le Brix
- 1 borne à l'arrêt Parc du Golfe (solaire)



4. Les remontées clients en 2019

Les remontées clients comptabilisées incluent les suggestions, les réclamations, les demandes d'évolution et les remerciements/compliments.

Par canal

canal	nb remontées clients	%
Téléphone	893	55,3%
Boutique Bus	227	14,0%
Courrier	25	1,5%
Site internet/mail	471	29,1%
Total	1 616	100,0%

Le total des remontées clients est de 1 616 en 2019 (contre 1 494 en 2018). Les remontées clients reçues à l'oral (téléphone ou boutique) représentent, comme en 2018, 70% du total. Les 30% restants ont été reçus par écrit (formulaire de contact du site internet ou de l'appli, mail ou courrier).

Par canal et par mois

canal	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
Téléphone	38	37	59	49	44	66	63	34	229	103	80	91	893
Boutique Bus	12	10	19	30	23	18	16	9	22	21	21	26	227
Courrier	1	0	3	2	1	4	3	1	1	4	2	3	25
Site internet/mail	32	28	30	20	23	25	34	31	101	52	47	48	471
total	83	75	111	101	91	113	116	75	353	180	150	168	1 616
%	5,1%	4,6%	6,9%	6,3%	5,6%	7,0%	7,2%	4,6%	21,8%	11,1%	9,3%	10,4%	100,0%

La période de rentrée est toujours sujette à une quantité plus importante de remontées clients. Les mois de septembre à décembre représentent plus de la moitié des remontées de l'année, avec près de 22% pour le seul mois de septembre.

Par thème

thème	nb remontées clients	%
Offre	268	16,6%
Régularité/Ponctualité	615	38,1%
Contrôle/PV	2	0,1%
Tarifcation	47	2,9%
Accessibilité	7	0,4%
Information voyageur	86	5,3%
Comportement agents	322	19,9%
Service sous traité	0	0,0%
Titres de transport	40	2,5%
Infrastructure	54	3,3%
Dommages	13	0,8%
Véhicules	124	7,7%
Conflit	38	2,4%
Total	1 616	100,0%

38,1% des réclamations reçues portent sur la régularité/ponctualité des services (35,9% en 2018), et 16,6% constituent une demande d'évolution de l'offre actuelle (y compris scolaire avec les demandes de création d'arrêts).

19,9% concernent des comportements d'agents (20,8% en 2018), tous personnels confondus, y compris agents de conduite de la sous-traitance et réclamations reçues au sujet des lignes 24 et 25.

Les réclamations portant sur la thématique des véhicules comptent pour 7,7% (2,4% en 2018 et 2,7% en 2017) et englobent aussi bien les vélos que les bus.

Les réclamations liées à l'information voyageurs sont en baisse avec 5,3% (9,8% en 2018 et 8% en 2017).

Par délai de réponse

thème	nb remontées clients	%
Moins d'une semaine (0 à 6 jrs)	927	57,4%
De une à deux semaines (7 à 14 jrs)	324	20,0%
Plus de deux semaines (15 jrs et +)	365	22,6%
Total	1 616	100,0%

Près de deux réclamations sur trois ont reçu une réponse dans un délai inférieur à 6 jours et 77,4% du total ont été traités sous deux semaines (pour mémoire, 85% en 2018).

B. La sécurité

1. La sinistralité

Au cours de l'année 2019, 53 sinistres constatés (51 en 2018 et 61 en 2017) sur des véhicules appartenant à GMVA utilisés dans le cadre de l'activité de Kicéo, ont été répertoriés comme suit :

Taux de responsabilité* 0%	22 sinistres
Taux de responsabilité* 50%	2 sinistres
Taux de responsabilité* 100%	15 sinistres
Casse interne	14 sinistres

*Taux déterminés par les compagnies d'assurance

2. Les procès-verbaux

38 810 voyageurs ont été contrôlés et 18 procès-verbaux ont été dressés (73 en 2018).

3. Les incivilités et plaintes

Comme en 2018, 2 agressions sur le personnel ont donné lieu à 2 dépôts de plainte en 2019.

En 2019, 76 dégradations sur le matériel roulant ont été recensées (85 en 2018), dont 72 de type lacération ou tags sur les sièges ou garnitures.

4. La sécurité sur le réseau

Depuis le début du contrat, la CTGMVA participe aux deux CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) organisés par les communes de Vannes et Saint-Avé.

5. La présence policière dans les bus

Kicéo et la Police Nationale ont convenu de la libre circulation des policiers en uniforme sur le réseau Kicéo. Ce même dispositif a été étendu aux services de la Gendarmerie de Vannes.

6. La sensibilisation à la sécurité des classes de CM2

En 2019, CTGMVA a réalisé, le mardi 18 juin à l'école Françoise d'Amboise et le mardi 2 juillet à l'école de Kerniol, deux interventions pour sensibiliser les classes de CM2 à l'utilisation du réseau de bus Kicéo.

Ces interventions se sont déroulées en deux parties :

- La première partie, en salle pendant environ une heure, a été l'occasion d'expliquer et d'échanger sur les différentes règles de sécurité et les comportements à adopter dans les transports.
- La deuxième partie a été l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises en salle, avec une explication des informations disponibles à l'arrêt et dans le bus, la réalisation d'un appel radio auprès du contrôleur de service et enfin un trajet en bus dans le quartier de Ménimur.

7. *La discipline dans les véhicules scolaires*

En 2019, 16 courriers d'avertissements ou d'exclusion temporaire d'une semaine ont été envoyés à des familles d'élèves utilisant les transports scolaires, suite à des comportements inadéquats, voire dangereux, dans le car ou aux abords du car.

Ainsi, ont été envoyés 14 courriers d'avertissements :

- 71% pour non-respect des consignes de sécurité,
- 22% pour attitude irrespectueuse vis à vis du conducteur,
- 7% pour vandalisme,

Et 2 courriers d'exclusions temporaires, qui font suite à une récidive après courrier d'avertissement.

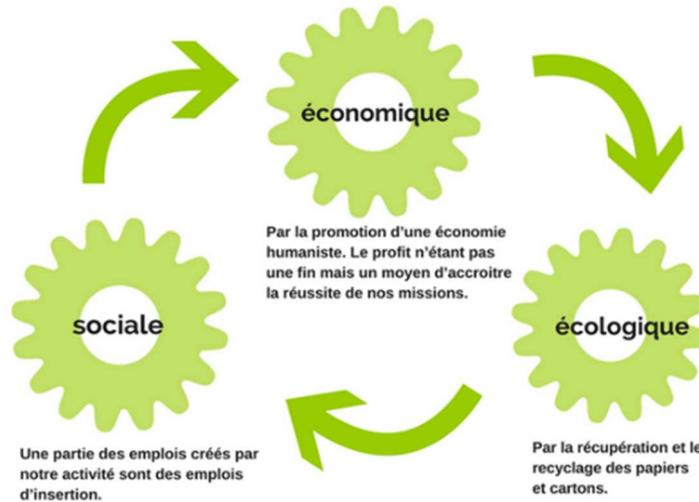
8. *Les réunions de quartier organisées par la Ville de Vannes*

Les réunions de quartiers organisées par la Ville de Vannes ont été l'occasion pour Kicéo, comme en 2017 et 2018, de prendre part à la vie des quartiers et de répondre aux sollicitations des habitants en termes de transport public, par une présence systématique lors de ces rencontres.

C. L'environnement

1. Le recyclage

Depuis juin 2018, le tri sélectif et le recyclage du papier sont mis en place au sein de l'entreprise, ainsi que le recyclage des gobelets et des toners d'imprimante. Pour ce faire, Kicéo fait appel à « La Feuille d'Erable », entreprise d'insertion professionnelle basée à Quéven qui valorise les déchets en privilégiant une économie circulaire.



- Bilan 2019 :

La transition de l'information papier vers l'information numérique entamée en 2017 se poursuit ainsi que les ajustements de commande des documents papier.

Plus de 2,5 tonnes de papier, 15 000 gobelets représentant 60 kg de plastique, et 10 kg de cartouches d'imprimantes ont été recyclés.

En outre, les ajustements de commande des documents papier ont permis l'économie de plus de 600kg de papier.

Quantités de déchets collectés (tonnes)		Equivalence en produits finis	
	Papiers 2,53 T	⇒ 920	Ramettes de papier 
	Gobelets 0,06 T	⇒ 0,05 T	Matières premières 
	Cartouches 0,01 T	⇒ 5	Cartouches 

2. La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Les contributions de CTGMVA à l'insertion professionnelle, en 2019, passent par :

- la réalisation de petits travaux d'entretien du dépôt confiés au labo coopératif de Vannes « La Belle Coop ».
- l'entretien des espaces paysagers du dépôt de Kerniol réalisé par l'ESAT du Prat depuis de nombreuses années.

3. L'adhésion au projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »

La CTGMVA a participé le 11 décembre 2019 à la deuxième journée Défi Zéro Gaspillage du territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, organisée à l'espace Montcalm.

Cette journée a rassemblé une centaine de participants autour de trois grands objectifs : partager l'information sur les actions réalisées au cours de la première année du programme DZG, s'enrichir de retours d'expériences d'autres territoires et présenter les perspectives envisagées pour la suite du programme.

4. Les véhicules électriques

Conformément au Plan Pluriannuel d'Investissements, les véhicules de service sortant du parc sont remplacés par des véhicules électriques.

Deux bornes de recharge sont installées sur le dépôt, dont une à l'entrée, également proposée aux clients, depuis 2018.

Une troisième voiture de service a été livrée en 2019 (2 en 2018). 50% du parc des véhicules de service est électrique. Ces véhicules portent les couleurs du réseau Kicéo.



Habillage des voitures électriques



V. Vélocéo

Le service de vélos électriques en libre-service de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

A. Le contexte

Intégré à la réponse à l'appel d'offres de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transports publics de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération, le service de location de vélos électriques en libre-service est rattaché à l'Option 6.1 du contrat CTGMVA/GMVA.

Il répond au nom commercial de Vélocéo.

B. Les partenaires

1. La technologie

La Société Smoove, créée en 2008 et basée à Montpellier et Lyon, conçoit, produit et développe des produits et services de mobilité durable en vélo en environnement urbain, à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur une solution flexible et modulaire permettant de répondre à des projets très différents.

Smoove fournit l'intelligence du système, et met son expérience au service de la gestion d'un projet faisant intervenir plusieurs acteurs.

2. Le génie civil en stations

La Ville de Vannes met le foncier à disposition pour une redevance d'usage symbolique.

L'accès au réseau électrique est le fait de l'opérateur ENEDIS.

Après accord de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Ville de Vannes, une entreprise de travaux publics a réalisé les plateformes accueillant les stations (diapasons + totems).

3. Le matériel



La Société Arcade conçoit **les vélos**.

Le vélo dispose d'un cadre en aluminium, pèse 24,6 kg avec la batterie et est doté de 3 vitesses. La chaîne est protégée. Le moteur électrique, installé sur la roue avant, permet une autonomie pouvant aller, selon le pédalage, jusqu'à 70 km en année 1. 4 heures sont nécessaires au rechargement complet de la batterie. La vitesse peut atteindre 25 km/h maximum.

La Smoove box, installée sur le cadre du vélo, lui permet de communiquer avec le client et avec la station.

Les stations sont équipées des supports ou diapasons accueillant les vélos. Ils sont alimentés en 220 Volts et assurent la recharge des batteries. La charge est possible par contact au niveau de la fourche. L'intelligence du système est contenue dans les diapasons et dans le totem.

Les totems, en plus d'offrir une information sur le service, abritent également le raccordement au réseau électrique. Le coffret ENEDIS est logé dans le châssis du totem.

4. La régulation des stations et la maintenance

La régulation et la maintenance du service Vélocéo s'appuient sur un sous-traitant, Véloc'Ouest, installé à Theix, partenaire de Smoove pour des villes du Grand Ouest.

Les missions confiées à Véloc'Ouest par CTGMVA concernent la régulation des mouvements de vélos entre stations, le nettoyage et l'entretien des vélos, le nettoyage et l'entretien des stations, la gestion du stock des pièces détachées, ...

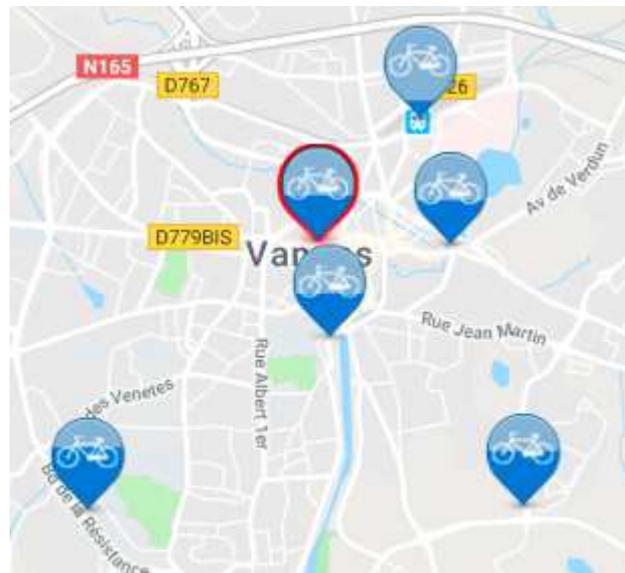
Le contrat de sous-traitance signé à la date du démarrage du service a été validé par Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération. Il prévoit également un suivi mensuel des interventions et du stock de pièces détachées.

C. Le service

1. Le dimensionnement

Le VAELS de GMVA Vélocéo :

- est déployé sur 6 stations
- compte 50 vélos
- 80 diapasons
 - Bir Hakeim : 12
 - Gare SNCF : 16
 - Hôtel de Ville : 12
 - Le Port : 16
 - IUT : 12
 - Université : 12



2. La livraison des vélos et des stations

En lien avec la marque Kicéo et son logo, une livraison personnalisée des vélos et des stations. Le fond sobre gris et noir est un gage de distinction, tandis que les touches rouge orangé et vert d'eau éclairent l'ensemble.



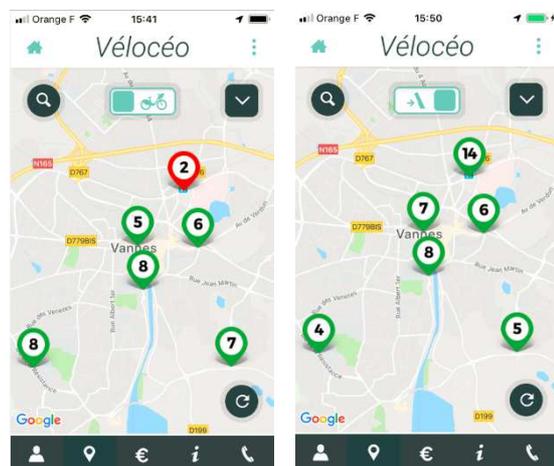
kicéo



3. L'application mobile et le site internet

Les solutions VLS ou VAELS s'appuient sur des outils numériques : une application mobile disponible sur l'App Store et Google Play et un site internet www.veloceo.fr, garants d'un service 24/24-7/7.

Ils permettent de se renseigner, s'abonner (paiement en ligne, facturation selon la consommation), visualiser en temps réel les stations dans lesquelles des vélos ou des emplacements libres sont disponibles.



L'agence commerciale située Place de la République intervient en soutien pour les personnes ne disposant pas de Smartphone ou n'étant pas familiarisées avec les outils numériques.

Un numéro de téléphone dédié, le 02 97 01 22 23, est réservé au service Velocéo.

4. La gamme tarifaire



Après création d'un compte utilisateur et achat d'un abonnement (Pass Jour à 2 €, Abonnement annuel à 28 €, Abonnement Elite (Bus + Vélo) à 4 €) et attribution d'un code à 7 chiffres, le client décroche un vélo dont l'utilisation est gratuite pendant 45 mn.

Le quart d'heure suivant est facturé 0,50 € et chaque heure suivante 3 €.

Les abonnés annuels peuvent disposer d'un badge facilitant le décrochage/raccrochage d'un vélo.

5. La communication

Après le lancement du service le 9 juin 2018, la communication continue de s'appuyer sur le parti pris initial : celui de l'électrique qui s'exprime à travers les couleurs (bleu électrique), le fil jaune grâce auquel la guitare s'alimente sur le vélo, l'attitude rock du personnage et la base line « 100% électrique ».



Les totems proposent également une information « pas à pas » sur les modalités permettant de prendre et remettre un vélo facilement en station.

D. La vie du service en 2019

1. La stabilisation du système

Les principaux dysfonctionnements identifiés sur le service Vélocéo en 2019 ont été de deux ordres. Ils ont concerné :

- le système d'accrochage/verrouillage des vélos aux diapasons
- la communication entre le totem et les vélos, en particulier à la station Bir Hakeim, en lien avec les opérateurs de téléphonie mobile

Ils ont fait l'objet d'un diagnostic et d'un traitement appuyé à l'automne 2019.

Ces aléas ont parfois impacté la relation clients, avec des signalements y compris de la part des habitués, pour demander le remboursement des consommations indûment facturées du fait de la non prise en compte du raccrochage des vélos notamment.

La mobilisation des nouveaux interlocuteurs Smoove en fin d'année a permis de consolider la fiabilité technologique du système. Si des dysfonctionnements peuvent ponctuellement subsister, ils sont signalés par Véloc'Ouest et/ou CTGMVA sous la forme de « tickets » et traités par l'assistance Smoove.

L'état d'esprit prévalant entre les différents partenaires est celui de l'amélioration continue pour fiabiliser le service.

2. Au quotidien

A de rares exceptions, la régulation des vélos entre les stations pour proposer des possibilités de décrochage et de rattachage de vélos se déroule en mode « routine ».

Le maintien en bon état des vélos et des stations a quant à lui connu quelques aléas, en lien avec le phénomène de vandalisme.

Les vacances scolaires du printemps, la Fête de la musique, la deuxième quinzaine du mois d'août par exemple ont été la source de désordres et de dégradations importants, particulièrement sur la station Vélocéo Le Port.

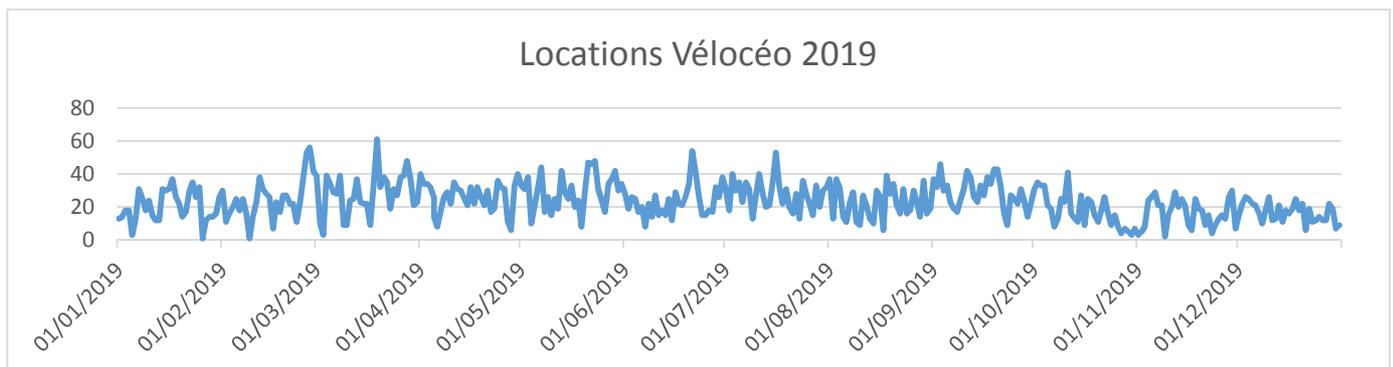
La décision de fermer quelques stations a ainsi été prise à l'occasion du 14 juillet, du Bal des Pompiers et des Fêtes d'Arvor.

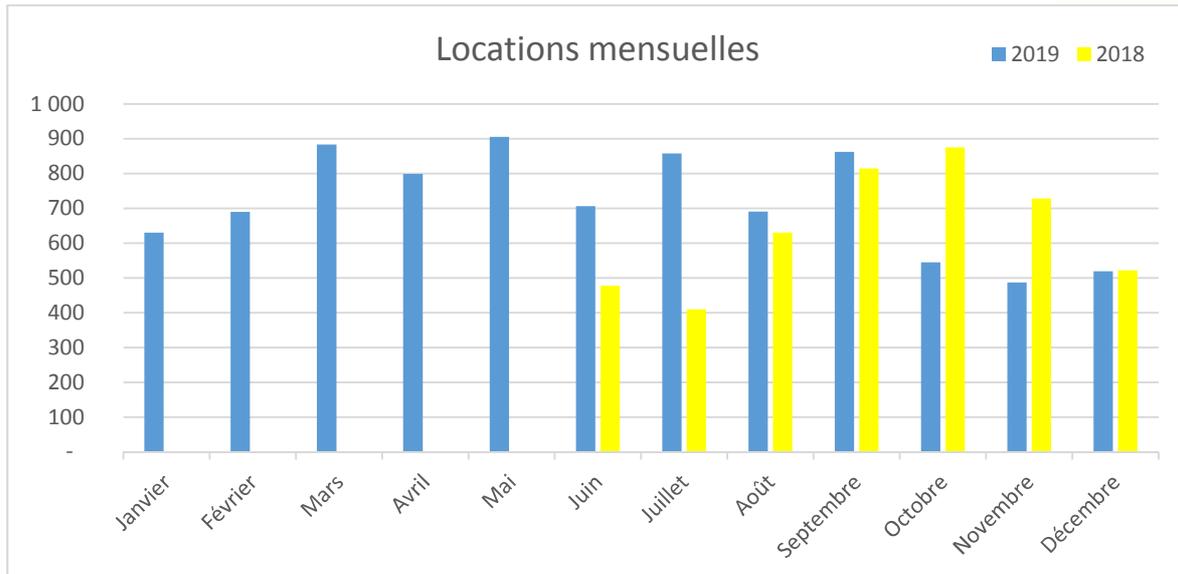
Depuis septembre, les dégradations sont immédiatement suivies d'un dépôt de plainte auprès des services de Police.

Le volet Approvisionnement en pièces détachées est également mieux compris (délais de livraison) et suivi (déclenchement anticipé) entre les différents intervenants.

E. Les principaux résultats

1. La fréquentation 2019





8 575 locations de plus de 2 minutes ont été enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Elles culminent en mai (905 locations), correspondant à 29 locations en moyenne par jour, avec des pointes à plus de 45.

Les variations journalières sont fortes. Les journées faibles peuvent correspondre à un arrêt du service en raison des animations organisées au centre-ville, à l'occasion des 14-15 juillet (Fêtes historiques), 15 août (Fêtes d'Arvor), Noël (patinoire), ou à des conditions météo très défavorables.

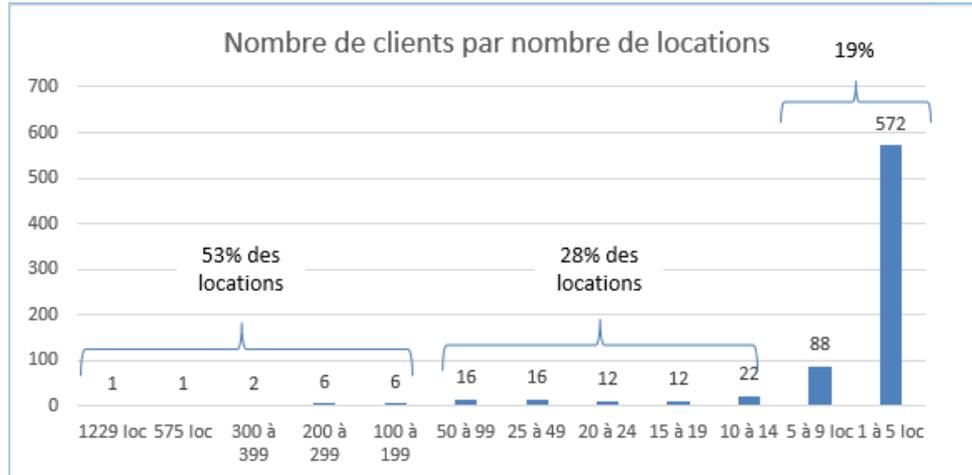
Les nombreux épisodes de pluie voire de tempêtes rencontrés à l'automne et à l'hiver 2019 peuvent expliquer les résultats contrastés des mois d'octobre et novembre 2019 par rapport aux mêmes mois de 2018.

A fin décembre, les ratios moyens de 23 locations/jour, 201 locations/vélos et 0,55 location/jour/vélo sont en progression par rapport aux résultats de 2018.

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	2019	2018
Locations	630	690	883	799	905	706	858	691	862	545	487	519	8 575	4 458
Nombre de jours	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	365	204
Locations/jour	20,32	24,64	28,48	26,63	29,19	23,53	27,68	22,29	28,73	17,58	16,23	16,74	23,49	21,85
Vélos actifs	33	42	45	46	42	45	45	36	42	45	47	42	43	50
Distance totale (km)	1 815	2 647	3 117	3 043	3 499	3 282	3 774	3 804	3 513	1 852	1 397	1 765	33 508	18 465
Durée totale (h)	186	187	330	357	427	445	629	516	449	291	144	179	4 140	2 333
Vitesse moyenne (km/h)	9,76	14,16	9,45	8,52	8,19	7,38	6,00	7,37	7,82	6,36	9,70	9,86	8,09	7,91
Distance moyenne (km)	3,17	3,87	3,29	3,66	3,90	4,73	4,40	4,86	3,99	3,25	3,15	3,50	3,81	3,93
Durée moyenne (mn)	20	16	23	25	28	38	44	23	20	15	12	13	23	31
Locations/vélo	19,09	16,43	19,62	17,37	21,55	15,69	19,07	19,19	20,52	12,11	10,38	12,36	201,76	89,16
Locations/vélo/jour	0,62	0,59	0,63	0,58	0,80	0,52	0,62	0,62	0,68	0,39	0,35	0,40	0,55	0,44
Nbre de clients différents	80	98	107	118	119	130	148	149	149	83	73	70	754	
Nbre de locations/clients	7,88	7,04	8,25	6,77	7,61	5,43	5,80	4,64	5,79	6,57	6,67	7,41	11,37	

2. La fréquence d'utilisation

754 clients différents ont utilisé le service Vélocéo en 2019, pour une moyenne de 11 locations par client. Cette moyenne cache de fortes disparités : si quelques clients utilisent énormément le service (53% des locations sont effectuées par 16 clients), la plupart loue un vélo 5 fois dans l'année (660 clients représentent 18% des locations).



3. Les mouvements par stations

Nombre de Compte	Étiquettes de colonnes						Total général
Étiquettes de lignes	001 Gare	002 Bir Hakeim	003 Hôtel de Ville	004 Port	005 IUT	006 Université	
001 Gare	135	283	166	256	91	301	1232
002 Bir Hakeim	223	208	71	296	121	189	1108
003 Hôtel de Ville	153	75	200	211	395	248	1282
004 Port	200	252	118	506	476	261	1813
005 IUT	77	128	412	424	239	283	1563
006 Université	322	199	200	299	227	330	1577
Total général	1110	1145	1167	1992	1549	1612	8575

Le Top 6 2019 des stations Vélocéo est :

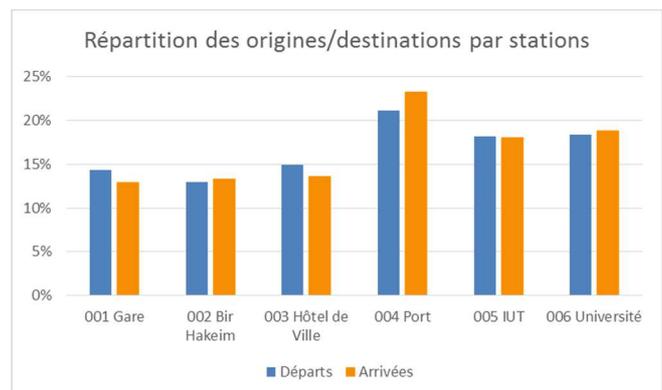
- 1 – **Le Port** avec 3 805 mouvements
- 2 – **Université** avec 3 189 mouvements
- 3 – **IUT** avec 3 112 mouvements
- 4 – **Hôtel de Ville** avec 2 449 mouvements
- 5 – **Gare SNCF** avec 2 342 mouvements
- 6 – **Bir Hakeim** avec 2 253 mouvements

En 2019 la station IUT devance la station Hôtel de Ville.

Si la station **Le Port** surclasse les autres en termes de décrochages et rattachages de vélos avec un total de 22% des mouvements, sa domination est moindre par rapport à 2018 (30% des mouvements).

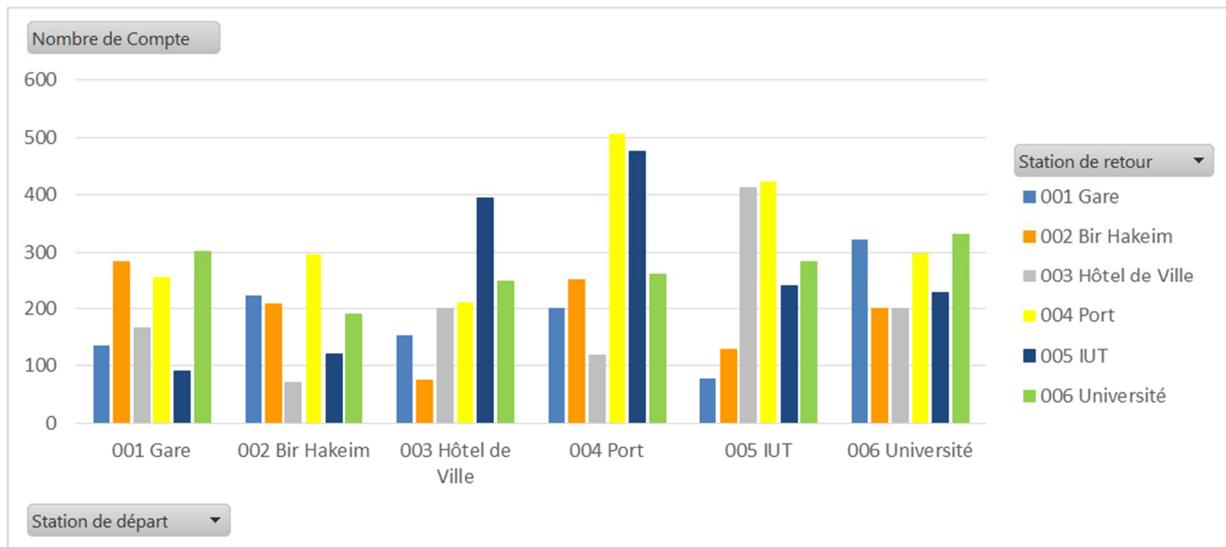
Les stations **IUT** et **Université**, en progression par rapport à 2018, arrivent en deuxième et troisième position, reflétant l'usage du service par la cible Etudiants.

Comme en 2018, Gare SNCF et Bir Hakeim ferment le classement.





4. Les mouvements entre stations



Station par station, les principales observations sont les suivantes :

- La station « s’auto alimentant » le plus, en ce sens que de nombreux mouvements ont pour origine et destination la même station, reste **Le Port**, dans des proportions proches de celles de 2018.
- Les stations du nord du territoire (Gare et Bir Hakeim) sont peu reliées à l’ouest (Station IUT).
- La station Le Port est celle qui génère les mouvements les plus nombreux dans quasiment toutes les stations (sauf Hôtel de Ville davantage reliée à la station IUT).

5. La grille tarifaire Vélocéo

ABONNEMENTS	Prix unitaire
Pass Jour	2,00 €
Pass annuel	28,00 €
Pass Kicéo	4,00 €

LOCATION	Prix unitaire
3/4 heure	gratuit
1/4 heure suivant	0,50 €
heure suivante	3,00 €

6. Les recettes 2019

Les recettes sont issues :

- De la vente des titres (Pass Jour, Pass annuel, Pass Elite annuel Kicéo)
- Des consommations au-delà des trois quarts d'heure gratuits.

Ces données sont disponibles en année pleine à partir de 2019.

RECETTES figurant sur les comptes de l'entreprise au 31/12/2019

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	TOTAL HT	TOTAL TTC
STRIPE Solution de paiement SMOOVE	502,41 €	665,86 €	560,55 €	955,45 €	889,65 €	1 286,46 €	2 071,97 €	1 827,69 €	1 324,19 €	659,75 €	494,12 €	31,64 €	11 269,74 €	13 523,69 €
Abonnements Pass Annuel KICEO	- €	- €	- €	6,67 €	- €	3,33 €	3,33 €	6,66 €	10,00 €	- €	9,99 €	9,99 €	49,97 €	59,96 €
TOTAL NET	502,41 €	665,86 €	560,55 €	962,12 €	889,65 €	1 289,79 €	2 075,30 €	1 834,35 €	1 334,19 €	659,75 €	504,11 €	41,63 €	11 319,71 €	13 583,65 €
Commission Stripe													4 230,71 €	5 076,85 €
TOTAL BRUT													15 550,42 €	18 660,50 €

VENTES au 31/12/2019

Abonnements	2018	2019	Evolution	Abonnements	Nombre	PU TTC	Recettes HT	Recettes TTC
Pass Jour	761	1219	60%	Pass Jour	1219	2,00 €	2 031,67 €	2 438,00 €
Pass annuel	133	85	-36%	Pass annuel	85	28,00 €	1 983,33 €	2 380,00 €
Pass Kicéo	58	24	-59%	Pass Kicéo	24	4,00 €	80,00 €	96,00 €
Total	952	1328	39%	Total	1328		4 095,00 €	4 914,00 €

Les ventes d'abonnements Vélocéo ont progressé de 376 abonnements entre 2018 et 2019 (+39%), portées par le Pass Jour.

Les ventes d'abonnements représentent 35,6% des recettes commerciales Vélocéo en 2019 (59% en 2018).

LOCATIONS au-delà des trois quarts d'heure gratuits :

	Recettes HT	Recettes TTC
Recettes 2019	11 319,71 €	13 523,69 €
dont Ventes 2019	4 095,00 €	4 914,00 €
dont LOCATIONS 2019	7 224,71 €	8 609,69 €

63,4% des recettes Vélocéo proviennent des locations d'une durée supérieure à trois quarts d'heure (41% en 2018).

VI. Les comptes

A. Le compte d'exploitation

Les comptes sociaux pour l'année 2019 seront disponibles à l'issue de la vérification des comptes annuels de la CTGMVA par les commissaires aux comptes et du résultat du vote de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 11 juin 2020.

B. Le programme pluriannuel d'investissements

Voir Annexe V B 1/1

C. L'inventaire des biens

- Biens de retour GMVA

Cf. Annexe VI C 1/1

Cet inventaire n'est pas contradictoire.

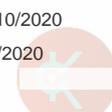
D. Les engagements financiers

1. La contribution forfaitaire financière

• Au titre du contrat de DSP du 01/01/2017 au 31/12/2023	12 561 399 €
• Contribution Financière Forfaitaire	10 770 546 €
• Avenant 1 du 30/06/2017 (incidence financière sur 2019)	249 587 €
• Avenant 2 du 28/09/2017 (incidence financière sur 2019)	526 304 €
• Avenant 3 du 01/02/2018 (sans incidence financière)	
• Avenant 4 du 29/03/2018 (incidence financière sur 2019)	282 559 €
• Avenant 5 du 28/06/2018 (incidence financière sur 2019)	184 561 €
• Avenant 6 du 27/09/2018 (incidence financière sur 2019)	49 740 €
• Avenant 7 du 13/12/2018 (incidence financière sur 2019)	136 233 €
• Avenant 8 du 07/02/2019 (sans incidence financière)	
• Avenant 9 du 25/04/2019 (incidence financière sur 2019)	314 217 €
• Avenant 10 du 19/12/2019 (incidence financière sur 2019)	47 652 €

2. Le compte de recettes

• Recettes commerciales	4 376 099 €
• Billetterie	4 302 149 €
• Amendes	513 €
• Publicité	45 813 €
• Refacturation Tiers (CD56 et Région)	2 455 €
• Services occasionnels	13 849 €
• Vélocéo	11 320 €



kicéo

ANNEXES



Annexe I D 2/1 – Parc des véhicules

Immatriculation	N° Véhicule	Marque	Genre	TYPE	1ère mise en circulation	31/12/2019
3577 XL 56	97148	IRISBUS	TCP	AGORA	06/08/2003	16,41
8400 YC 56	97153	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	17/11/2005	14,13
8404 YC 56	97154	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	17/11/2005	14,13
8406 YC 56	97155	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	17/11/2005	14,13
1500 YL 56	97156	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/11/2006	13,12
1890 YL 56	97157	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/11/2006	13,12
1894 YL 56	97158	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/11/2006	13,12
4523 YS 56	97159	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	19/09/2007	12,29
4524 YS 56	97160	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	19/09/2007	12,29
4525 YS 56	97161	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	19/09/2007	12,29
5419 ZA 56	97162	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/08/2008	11,37
5420 ZA 56	97163	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/08/2008	11,37
5424 ZA 56	97164	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/08/2008	11,37
5422 ZA 56	97165	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	21/08/2008	11,37
AF-405-BM	97167	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	10/11/2009	10,15
AF-815-BN	97168	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	10/11/2009	10,15
AF-553-BP	97169	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	10/11/2009	10,15
AY-183-PH	97170	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	18/08/2010	9,38
AY-825-PG	97171	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	18/08/2010	9,38
AY-545-QK	97172	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	19/08/2010	9,37
AY-534-PG	97173	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	18/08/2010	9,38
BS-695-FG	97176	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	01/08/2011	8,42
BS-559-FH	97177	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	01/08/2011	8,42
BS-213-FJ	97178	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	01/08/2011	8,42
BS-293-FK	97179	IRISBUS	TCP	CITELIS 12	01/08/2011	8,42
BA-582-JF	97183	HEULIEZ BU		GX 327	03/04/2006	13,75
AL-832-LM	97182	HEULIEZ BU		GX 327	03/04/2006	13,75
CJ-590-YJ	97180	HEULIEZ BU		GX 327	09/09/2005	14,32
CJ-638-YJ	97181	HEULIEZ BU		GX 327	09/09/2005	14,32
CH-510-RT	97185	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	13/07/2012	7,47
CH-252-RT	97184	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	13/07/2012	7,47
CH-890-RT	97187	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	13/07/2012	7,47
CH-736-RT	97186	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	13/07/2012	7,47
CH-063-RV	97188	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	13/07/2012	7,47
CW 460 GY	97189	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	27/06/2013	6,52
CW 596 GY	97190	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	27/06/2013	6,52
CW 696 GY	97193	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	27/06/2013	6,52
CW 796 GY	97191	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	27/06/2013	6,52
CW 870 GY	97192	IRISBUS		CITELIS - CREALIS	27/06/2013	6,52
DA-232-JL	97194	IRISBUS		CITELIS	13/11/2013	6,13
DA-049-XB	97195	IRISBUS		CITELIS	28/11/2013	6,09
DJ-409-DD	97196	IVECO		URBANWAY	01/08/2014	5,42
DJ-687-DD	97197	IVECO		URBANWAY	01/08/2014	5,42
DK-995-CW	97198	IVECO		URBANWAY	16/09/2014	5,29
DN-499-EZ	97199	IVECO		URBANWAY	13/01/2015	4,97
DN-250-BR	97200	IVECO		URBANWAY	07/01/2015	4,98
DP-172-VF	97201	IVECO		URBANWAY	13/03/2015	4,81
DP-349-VF	97202	IVECO		URBANWAY	13/03/2015	4,81
EA-888-WS	97203	IVECO		URBANWAY	29/03/2016	3,76
EA-021-ZR	97204	IVECO		URBANWAY	31/03/2016	3,75
EA-886-ZQ	97205	IVECO		URBANWAY	31/03/2016	3,75
EM-054-MR	97206	IVECO	TCP	URBANWAY	17/05/2017	2,62
EM-195-MR	97207	IVECO	TCP	URBANWAY	17/05/2017	2,62
EM-760-MQ	97208	IVECO	TCP	URBANWAY	17/05/2017	2,62
FC-141-MS	97209	IVECO	TCP	URBANWAY	14/12/2018	1,05
FC-194-MS	97210	IVECO	TCP	URBANWAY	14/12/2018	1,05
FC-572-NS	97211	IVECO	TCP	URBANWAY	17/12/2018	1,04
57	Age moyen parc					8,39



Annexe I D 4/1 – Oblitérateurs

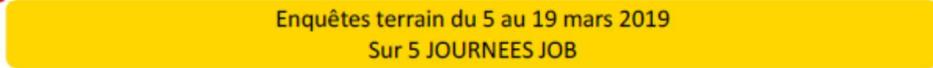
N° de série	Date de mise en service
4515	déc-79
4565	déc-79
4570	déc-79
4572	déc-79
8899	déc-79
8935	déc-79
8936	déc-79
8937	déc-79
8938	déc-79
5967	mars-81
7814	janv-85
8139	sept-87
8140	sept-87
8543	juin-89
8545	juin-89
8618	avr-90
8619	avr-90
8620	avr-90
8621	avr-90
8622	avr-90
8623	avr-90
8624	avr-90
8625	avr-90
8716	oct-91
8717	oct-91
8719	oct-91
8726	oct-91
2861	sept-92
3565	sept-92
3674	sept-92
4163	sept-92
4166	sept-92
4169	sept-92
8778	oct-92
8779	oct-92
8781	oct-92
8782	oct-92
8871	janv-94
8877	janv-94
8880	janv-94
8891	janv-94
8827	mai-94
8828	mai-94
8829	mai-94
8830	mai-94
8831	mai-94
8832	mai-94
8845	mai-94
57	juil-95
28	nov-98
33	nov-98
34	nov-98
49	nov-03
50	nov-03
1	août-04
8	août-04
063/05	déc-06
051/04	sept-08
053/04	sept-08
054/04	sept-08

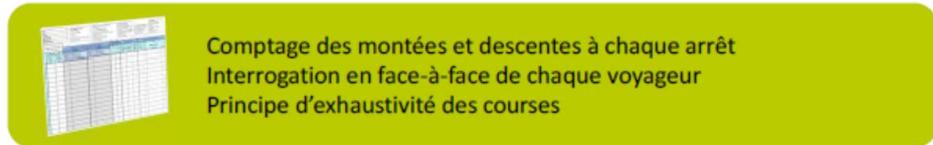
N° de série	Date de mise en service
058/04	sept-08
060/04	sept-08
062/04	sept-08
063/04	sept-08
009/05	oct-08
014/05	oct-08
021/05	oct-08
064/05	oct-08
065/05	oct-08
031/05	déc-08
064/04	janv-09
099/05	nov-09
001/10	sept-10
002/10	sept-10
003/10	sept-10
004/10	sept-10
005/10	sept-11
006/10	sept-12
007/10	sept-12
008/10	sept-12
009/10	sept-12
010/10	sept-12
011/10	sept-12
041/05	sept-12
044/05	sept-12
047/05	sept-12
049/05	sept-12
053/05	sept-12
057/05	sept-12
076/05	sept-12
080/05	sept-12
081/05	sept-12
090/05	sept-12
095/05	sept-12
104/05	sept-12
106/05	sept-12
108/05	sept-12
110/05	sept-12
006/12	mars-13
001/12	avr-13
002/12	avr-13
003/12	avr-13
004/12	avr-13
005/12	avr-13
009/12	avr-13
014/2014	août-19
016/2014	août-19
018/2014	août-19
023/2014	août-19
026/2014	août-19
028/2014	août-19
030/2014	août-19
003/14	réserve
004/14	réserve
005/14	réserve
006/14	réserve
007/14	réserve
008/14	réserve
009/14	réserve
119	oblitérateurs

Annexe II B 1/1 – Enquête Origines/Destinations

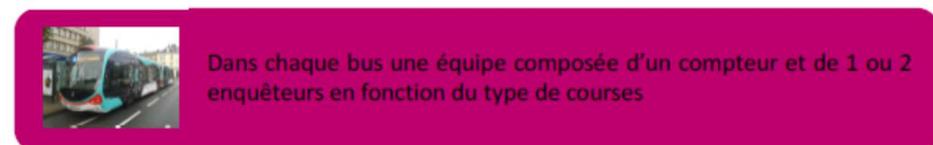


 La méthodologie employée 

- 

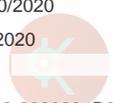
Enquêtes terrain du 5 au 19 mars 2019
Sur 5 JOURNEES JOB
- 

 Comptage des montées et descentes à chaque arrêt
Interrogation en face-à-face de chaque voyageur
Principe d'exhaustivité des courses
- 

 65 enquêteurs mobilisés pour assurer une présence sur l'ensemble des courses du réseau KICEO
- 

 Dans chaque bus une équipe composée d'un compteur et de 1 ou 2 enquêteurs en fonction du type de courses

Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo



Tryom

La fréquentation du réseau

Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo

Tryom

La fréquentation – Synthèse

25309 voyages par jour

Fréquentation globale
en hausse de 14% de la fréquentation en 5 ans.

2 pics de fréquentation

Fréquentation par tranche horaire :

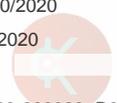
- 2 pics de fréquentation en heures de pointe et particulièrement la tranche 7h-8h (13,5% de la fréquentation) et 16h-17h (13,7% de la fréquentation) soit les 2 périodes enregistrant plus de 3400 montées.
- Toutefois en heures de pointe de l'après midi, un étalement des voyages sur 3 tranches horaires : de 15h et ce jusqu'à 18h00

64% sur les 4 premières lignes du réseau

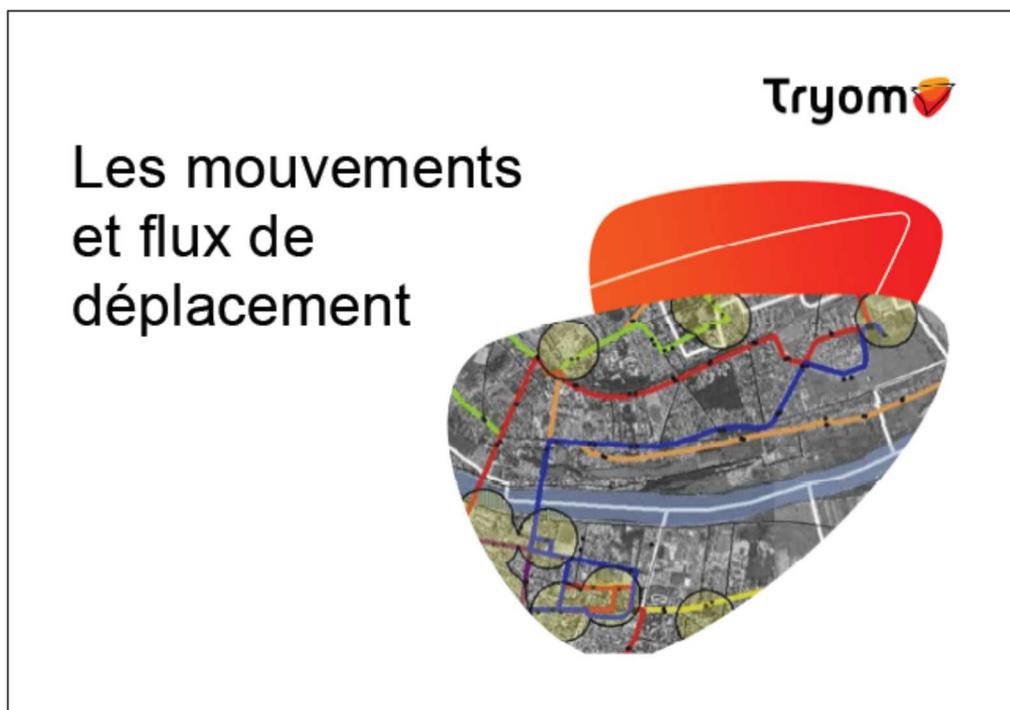
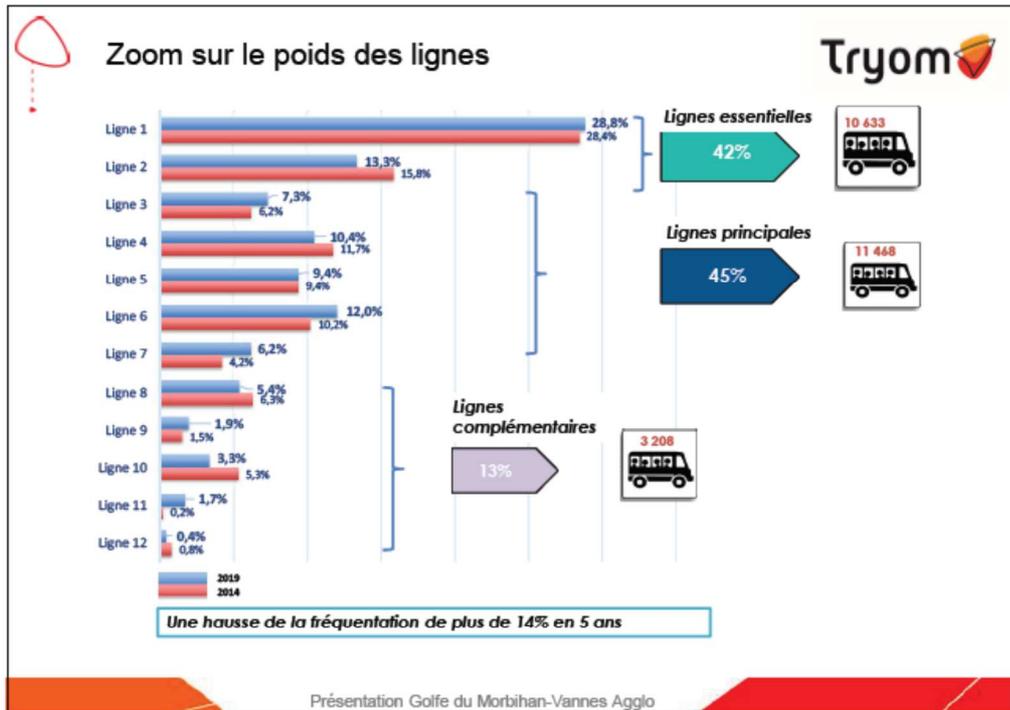
Fréquentation par ligne

- La ligne 1 représente 29% de la fréquentation = 7000 montées/jour
- une bonne répartition sur les 4 lignes majeures à plus de 10% de fréquentation (Lignes 2, 6, 4 et 5)
- Un réseau qui fonctionne bien sur l'ensemble de l'agglomération entre lignes essentielles et lignes principales

Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo



kicéo





kicéo

Les flux de déplacements – Synthèse

Tryom



74% des flux du réseau Kicéo sont internes à la ville de Vannes

Des flux de déplacements en lien avec le centre-ville de Vannes et le quartier Ouest péri centre ville : 65% des flux totaux

27% des flux inter arrêts ont un lien avec l'arrêt République et 19% avec l'arrêt Le Brix



Concentration des mouvements dans le centre de Vannes

Localisation des principaux arrêts

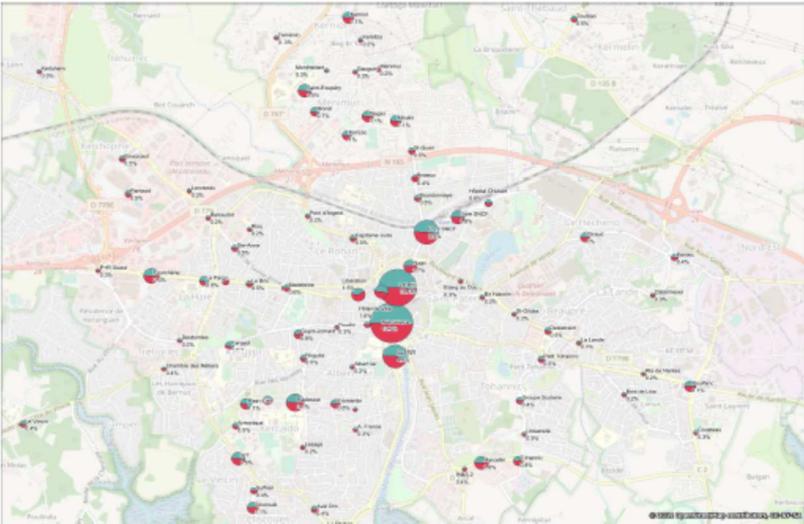
Concentration des mouvements dans le centre-ville de Vannes notamment l'arrêt République qui est le véritable nœud central du réseau qui représente plus de 13% des mouvements, compliéé avec les arrêts :

- Le Brix
- Pont SNCF
- Le Port qui représentent à eux 4 : 33% des montées/descentes

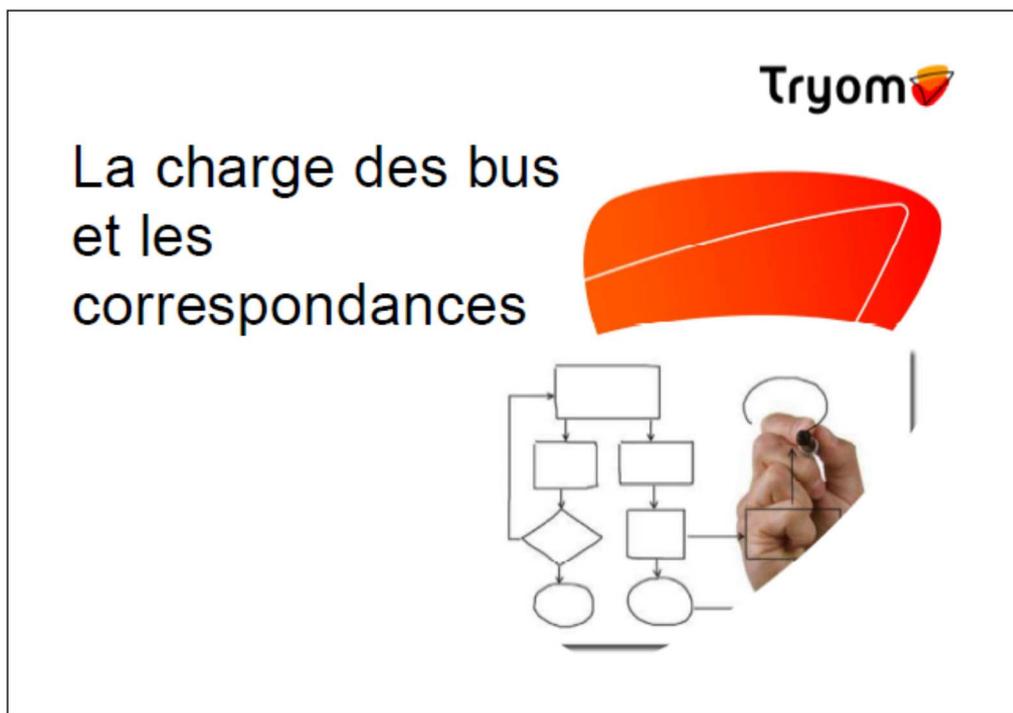
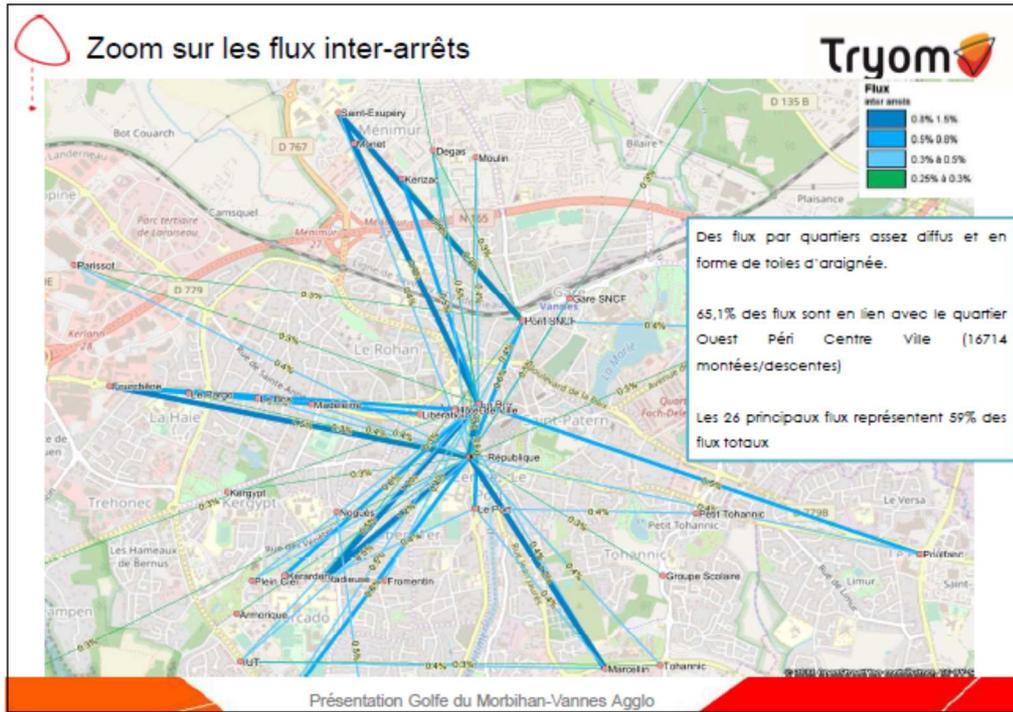
Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo

Zoom sur le poids des arrêts

Tryom

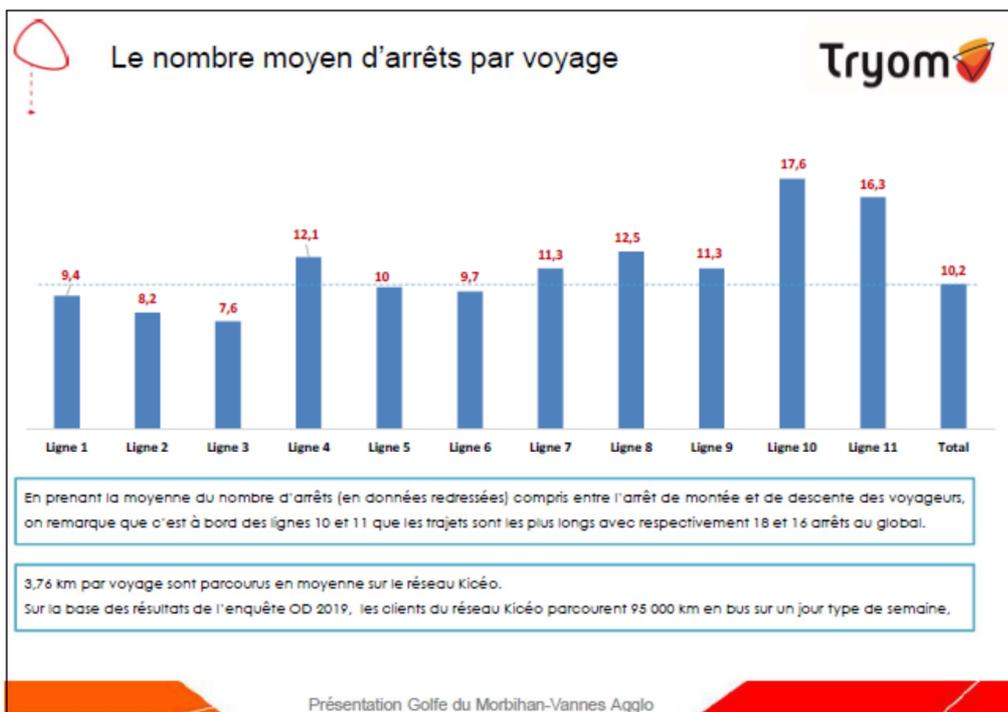
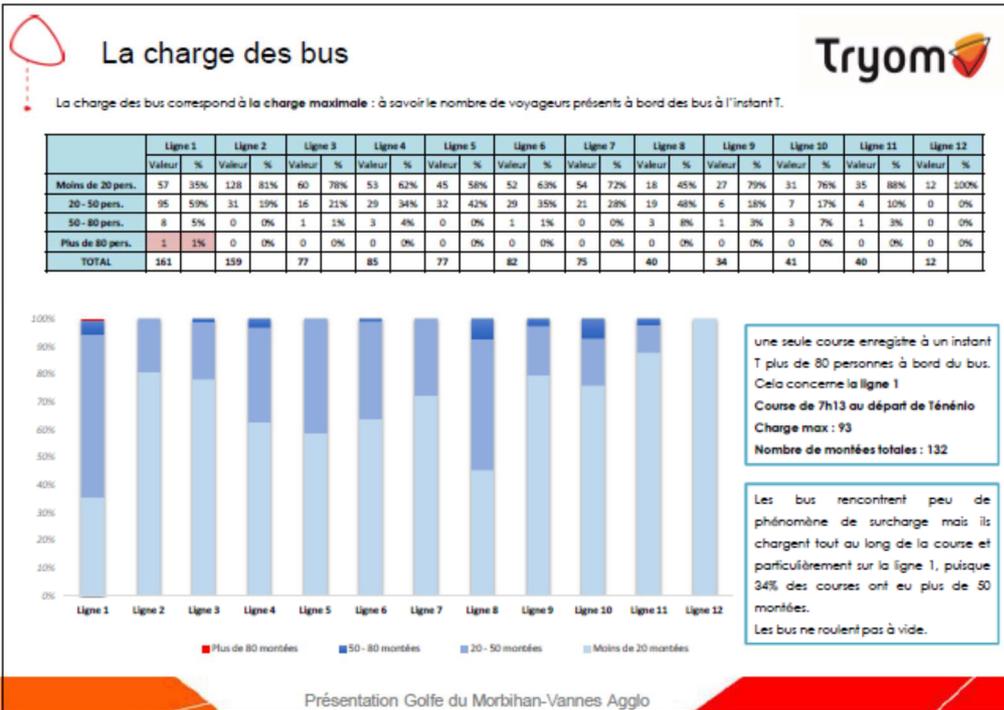


Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo





kicéo





kicéo

Les correspondances



Un taux de Correspondance KICEO de 14,1%

Un taux de correspondance de 14,1%
Un taux assez fort mais qui reste identique à celui de 2014.
L'arrêt République représente l'arrêt de correspondance à 37% des voyages en correspondance en amont et 46% des correspondance en aval.
Le deuxième arrêt de correspondance le plus important est Le Brix (16,8%)

66% de trajets directs

Une part peu importante de trajets directs
66% des trajets en semaine sont directs c'est-à-dire sans correspondance ni en amont ni en aval du voyage (les clients sont venus à pied), ce qui est assez peu au regard d'autres études menées où le taux est souvent supérieur à 70%

Un taux multimodal de 18,0%

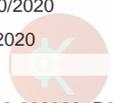
Un taux de mobilité de 18,0% en amont ou en aval.
(ensemble des personnes venant au point d'arrêt avec un autre mode de locomotion (bus/voiture/train/vélo...))

Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo

Le profil et l'utilisation du réseau



Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo



kicéo

Synthèse - Profils



Une majorité d'utilisatrices
Les femmes représentent une part plus importante sur le réseau avec un ratio habituel sur les réseaux de transports urbains en France.

40%
de femmes sur le réseau

Une clientèle relativement jeune avec une médiane de 19 ans et une moyenne de 29 ans.
La personne la plus âgée rencontrée sur le réseau avait 97 ans !

-18
49% des utilisateurs ont moins de 18 ans

Une clientèle de scolaires présente sur le réseau mais pas uniquement puisqu'en semaine 21% des voyages sont effectués par des actifs. Ce taux d'actifs a peu évolué par rapport à 2014 (20,5%)

43%
Utilisateurs sur un jour de semaine est un scolaire
21% d'actifs

Une majorité des utilisateurs réside sur la commune de Vannes.

65% des utilisateurs résident dans la Ville de Vannes et 30% dans les autres communes de l'agglomération



Présentation Golfe du Morbihan-Vannes Agglo



kicéo

Tryom

Etude Origine - Destination du réseau de transports urbains de Vannes – 2019

Commission du 5 décembre 2019



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION



Annexe III D 3/1 – Statistiques Lignes 21, 22, 23

Ligne 21

LMMeJVS		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
36	627	540	-14%	0,86		
37	862	605	-30%	0,70		
38	882	696	-21%	0,79		SEM 2019
39	880	697	-21%	0,79		
40	807	689	-15%	0,85		
41	774	627	-19%	0,81		
42	805	595	-26%	0,74		
43	148	553	274%	3,74		VAC SCO
44	183	469	156%	2,56		VAC SCO + 1/11
45	741	704	-5%	0,95		
46	731	633	-13%	0,87		11/11
47	713	668	-6%	0,94		
48	157	428	173%	2,73		
49	639	685	7%	1,07		
50	688	726	6%	1,06		
51	753	587	-22%	0,78		
52	53	267	404%	5,04		25/12 VAC SCO
TOTAL	10 443	10 169	-3%	0,97		

LMMeJVS		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
SEPT	3 251	2 538	-22%	0,78		SEM 2019
OCT	2 534	2 464	-3%	0,97		VAC SCO
NOV	2 525	2 902	15%	1,15		01/11 11/11
DEC	2 133	2 265	6%	1,06		25/12 VAC SCO
JANV						
FEV						
MARS						
AVRIL						
MAI						
JUIN						
AOUT						
TOTAL	10 443	10 169	-3%	0,97		

samedis		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
07-sept	36	15	54	260%	3,60	
17-sept	37	8	64	700%	8,00	
21-sept	38	12	78	550%	6,50	SEM 2019
28-sept	39	18	81	350%	4,50	
05-oct	40	18	101	461%	5,61	
12-oct	41	14	92	557%	6,57	
19-oct	42	25	91	264%	3,64	
26-oct	43	37	57	54%	1,54	VAC SCO
02-nov	44	41	75	83%	1,83	VAC SCO + 1/11
09-nov	45	25	57	128%	2,28	
16-nov	46	20	83	315%	4,15	
23-nov	47	22	78	255%	3,55	
30-nov	48	24	100	317%	4,17	
07-déc	49	12	78	550%	6,50	
14-déc	50	22	86	291%	3,91	
21-déc	51	13	83	538%	6,38	
28-déc	52	13	62	377%	4,77	25/12 VAC SCO
MOYENNE	20	78	289%	3,89		

samedis		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
SEPT	53	277	423%	5,23		SEM 2019
OCT	94	341	263%	3,63		VAC SCO
NOV	132	393	198%	2,98		01/11 11/11
DEC	60	309	415%	5,15		25/12 VAC SCO
JANV						
FEV						
MARS						
AVRIL						
MAI						
JUIN						
AOUT						
TOTAL	339	1 320	289%	3,89		

LaV		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
36	612	486	-21%	0,79		
37	854	541	-37%	0,63		
38	870	618	-29%	0,71		SEM 2019
39	862	616	-29%	0,71		
40	789	588	-25%	0,75		
41	760	535	-30%	0,70		
42	780	504	-35%	0,65		
43	111	496	347%	4,47		VAC SCO
44	142	394	177%	2,77		VAC SCO + 1/11
45	716	647	-10%	0,90		
46	711	550	-23%	0,77		11/11
47	691	590	-15%	0,85		
48	133	328	147%	2,47		
49	627	607	-3%	0,97		
50	666	640	-4%	0,96		
51	740	504	-32%	0,68		
52	40	205	413%	5,13		25/12 VAC SCO
MOYENNE	594	521	-12%	0,88		

LaV		2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L21	L21	Evolution	Rapport		
SEPT	3 198	2 261	-29%	0,71		SEM 2019
OCT	2 582	2 517	-3%	0,97		VAC SCO
NOV	2 251	2 115	-6%	0,94		01/11 11/11
DEC	2 073	1 956	-6%	0,94		25/12 VAC SCO
JANV						
FEV						
MARS						
AVRIL						
MAI						
JUIN						
AOUT						
TOTAL	10 104	8 849	-12%	0,88		

Ligne 22

LMMeJVS	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport	
36	694	479	-31%	0,69	
37	1 037	487	-53%	0,47	
38	1 028	575	-44%	0,56	SEM 2019
39	876	559	-36%	0,64	
40	1 020	589	-42%	0,58	
41	1 003	544	-46%	0,54	
42	916	575	-37%	0,63	
43	85	484	469%	5,69	VAC SCO
44	59	324	449%	5,49	VAC SCO + 1/11
45	1 044	457	-56%	0,44	
46	952	363	-62%	0,38	11/11
47	1 072	453	-58%	0,42	
48	1 099	320	-71%	0,29	
49	1 017	536	-47%	0,53	
50	1 060	440	-58%	0,42	
51	942	437	-54%	0,46	
52	44	263	498%	5,98	25/12 VAC SCO
TOTAL	13 948	7 885	-43%	0,57	

LMMeJVS	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport	
SEPT	3 635	2 100	-42%	0,58	SEM 2019
OCT	3 024	2 192	-28%	0,72	VAC SCO
NOV	4 226	1 917	-55%	0,45	01/11 11/11
DEC	3 063	1 676	-45%	0,55	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	13 948	7 885	-43%	0,57	

samedis	2018	2019	N-1/N	N/N-1		
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport		
07-sept	36	12	46	283%	3,83	
17-sept	37	9	61	578%	6,78	
21-sept	38	12	103	758%	8,58	SEM 2019
28-sept	39	8	61	663%	7,63	
05-oct	40	8	101	1163%	12,63	
12-oct	41	5	85	1600%	17,00	
19-oct	42	13	71	446%	5,46	
26-oct	43	13	73	462%	5,62	VAC SCO
02-nov	44	16	33	106%	2,06	VAC SCO + 1/11
09-nov	45	10	42	320%	4,20	
16-nov	46	5	43	760%	8,60	
23-nov	47	6	38	533%	6,33	
30-nov	48	15	76	407%	5,07	
07-déc	49	11	74	573%	6,73	
14-déc	50	9	54	500%	6,00	
21-déc	51	6	48	700%	8,00	
28-déc	52	12	62	417%	5,17	25/12 VAC SCO
MOYENNE	10	63	530%	6,30		

samedis	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport	
SEPT	41	271	561%	6,61	SEM 2019
OCT	55	330	500%	6,00	VAC SCO
NOV	36	232	544%	6,44	01/11 11/11
DEC	38	238	526%	6,26	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	170	1 071	530%	6,30	

LaV	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport	
36	682	433	-37%	0,63	
37	1 028	426	-59%	0,41	
38	1 016	472	-54%	0,46	SEM 2019
39	868	498	-43%	0,57	
40	1 012	488	-52%	0,48	
41	998	459	-54%	0,46	
42	903	504	-44%	0,56	
43	72	411	471%	5,71	VAC SCO
44	43	291	577%	6,77	VAC SCO + 1/11
45	1 034	415	-60%	0,40	
46	947	320	-66%	0,34	11/11
47	1 066	415	-61%	0,39	
48	1 084	244	-77%	0,23	
49	1 006	462	-54%	0,46	
50	1 051	386	-63%	0,37	
51	936	389	-58%	0,42	
52	32	201	528%	6,28	25/12 VAC SCO
MOYENNE	810	401	-51%	0,49	

LaV	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L22	L22	Evolution	Rapport	
SEPT	3 594	1 829	-49%	0,51	SEM 2019
OCT	3 028	1 862	-39%	0,61	vac sco
NOV	4 131	1 685	-59%	0,41	01/11 11/11
DEC	3 025	1 438	-52%	0,48	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	13 778	6 814	-51%	0,49	

Ligne 23

LMMeJVS	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport	
36	635	488	-23%	0,77	
37	782	594	-24%	0,76	
38	920	641	-30%	0,70	SEM 2019
39	543	529	-3%	0,97	
40	718	548	-24%	0,76	
41	749	479	-36%	0,64	
42	742	559	-25%	0,75	
43	317	524	65%	1,65	VAC SCO
44	163	445	173%	2,73	VAC SCO + 1/11
45	702	496	-29%	0,71	
46	845	413	-51%	0,49	11/11
47	828	399	-52%	0,48	
48	153	474	210%	3,10	
49	792	502	-37%	0,63	
50	797	531	-33%	0,67	
51	798	512	-36%	0,64	
52	164	299	82%	1,82	25/12 VAC SCO
TOTAL	10 648	8 433	-21%	0,79	

LMMeJVS	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport	
SEPT	2 880	2 252	-22%	0,78	SEM 2019
OCT	2 526	2 110	-16%	0,84	VAC SCO
NOV	2 691	2 227	-17%	0,83	01/11 11/11
DEC	2 551	1 844	-28%	0,72	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	10 648	8 433	-21%	0,79	

samedis	2018	2019	N-1/N	N/N-1		
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport		
07-sept	36	13	63	385%	4,85	
17-sept	37	20	74	270%	3,70	
21-sept	38	13	97	646%	7,46	SEM 2019
28-sept	39	16	90	463%	5,63	
05-oct	40	12	55	358%	4,58	
12-oct	41	9	64	611%	7,11	
19-oct	42	13	76	485%	5,85	
26-oct	43	51	70	37%	1,37	VAC SCO
02-nov	44	27	60	122%	2,22	VAC SCO + 1/11
09-nov	45	10	52	420%	5,20	
16-nov	46	5	59	1080%	11,80	
23-nov	47	21	30	43%	1,43	
30-nov	48	35	125	257%	3,57	
07-déc	49	10	68	580%	6,80	
14-déc	50	13	79	508%	6,08	
21-déc	51	7	64	814%	9,14	
28-déc	52	47	66	40%	1,40	25/12 VAC SCO
MOYENNE	19	70	270%	3,70		

samedis	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport	
SEPT	62	324	423%	5,23	SEM 2019
OCT	85	265	212%	3,12	VAC SCO
NOV	98	326	233%	3,33	01/11 11/11
DEC	77	277	260%	3,60	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	322	1 192	270%	3,70	

LàV	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport	
36	622	425	-32%	0,68	
37	762	520	-32%	0,68	
38	907	544	-40%	0,60	SEM 2019
39	527	439	-17%	0,83	
40	706	493	-30%	0,70	
41	740	415	-44%	0,56	
42	729	483	-34%	0,66	
43	266	454	71%	1,71	VAC SCO
44	136	385	183%	2,83	VAC SCO + 1/11
45	692	444	-36%	0,64	
46	840	354	-58%	0,42	11/11
47	807	369	-54%	0,46	
48	118	349	196%	2,96	
49	782	434	-45%	0,55	
50	784	452	-42%	0,58	
51	791	448	-43%	0,57	
52	117	233	99%	1,99	25/12 VAC SCO
MOYENNE	607	426	-30%	0,70	

LàV	2018	2019	N-1/N	N/N-1	
SEM	L23	L23	Evolution	Rapport	
SEPT	2 818	1 928	-32%	0,68	SEM 2019
OCT	2 577	2 230	-13%	0,87	VAC SCO
NOV	2 457	1 516	-38%	0,62	01/11 11/11
DEC	2 474	1 567	-37%	0,63	25/12 VAC SCO
JANV					
FEV					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					
AOUT					
TOTAL	10 326	7 241	-30%	0,70	

A la charge de l'autorité délégante

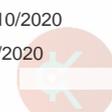
Nature des investissements	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total 2017 - 2023
Véhicules	690 000 €	690 000 €	1 200 000 €	1 800 000 €	2 400 000 €	1 800 000 €	1 200 000 €	9 780 000 €
Bornes alimentation électriques pour bus			160 000 €	240 000 €	320 000 €	240 000 €	160 000 €	1 120 000 €
Equipements embarqués (oblitérateurs + saeiv)	7 500 €	10 240 €	40 230 €	20 000 €	7 500 €	7 500 €	5 000 €	97 970 €
Matériel d'ateliers	- €	- €	- €	- €	45 200 €	- €	- €	45 200 €
Equipements divers								- €
Matériel informatique & Mat de bureau	14 000 €	- €	- €	2 000 €	- €	10 000 €	- €	26 000 €
Logiciels	20 000 €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	40 000 €
Mobilier de bureau	15 000 €	291 €	766 €	4 918 €	9 694 €	2 634 €	2 634 €	35 937 €
Matériel d'information du public								- €
Installations techniques	25 000 €	- €	- €	40 000 €	76 000 €	25 000 €	25 000 €	191 000 €
Location modulaires			7 000 €	7 000 €				14 000 €
Modernisation du point Infobus			- €	70 000 €				
Gros entretien Mat Roulant	8 000 €	20 000 €	20 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	80 000 €
Gros entretien Equipements Atelier (Infra)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Gros entretien Equipements Dépôts	- €	6 000 €	39 000 €	- €	301 400 €	20 000 €	20 000 €	386 400 €
Arceaux accroche vélos	- €	- €	- €	37 500 €	- €	- €	- €	37 500 €
Véhicules de service :	20 000 €	20 000 €	20 000 €	- €	20 000 €	20 000 €	- €	100 000 €
Transition énergétique : AMO marché bus				25 000 €				
Transition énergétique : AMO infrastructure recharge				50 000 €				
Transition énergétique : Passerelle d'accès toiture					200 000 €			
Transition énergétique : Sous-station électrique					480 000 €			
Transition énergétique : Génie Civil de la sous-station électrique					100 000 €			
Transition énergétique : Modification local batterie et zone travail électrique					80 000 €			
TOTAL	799 500 €	746 531 €	1 486 996 €	2 324 418 €	4 047 794 €	2 133 134 €	1 420 634 €	12 959 007 €
Option - Investissement véhicules sous-traitance	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total 2016 - 2023
Nombre de bus sous-traitance	11	6	6	0	0	9	2	
Nombre de car sous-traitance SCOLAIRE	13	5	5	6	2	3	3	
Total : Nombre de véhicule	24	11	11	6	2	12	5	71
Coût des véhicules urbains	2 750 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	- €	2 250 000 €	500 000 €	8 500 000 €
Coût des véhicules interurbains	2 080 000 €	800 000 €	800 000 €	960 000 €	320 000 €	480 000 €	480 000 €	5 920 000 €
Matériel embarqué	270 000 €	270 000 €	270 000 €	270 000 €	270 000 €	270 000 €	270 000 €	1 890 000 €
Total Option investissement véhicules sous-traitance	5 100 000 €	2 570 000 €	2 570 000 €	1 230 000 €	590 000 €	3 000 000 €	1 250 000 €	10 390 000 €
Total général investissement	5 899 500 €	3 316 531 €	4 056 996 €	3 554 418 €	4 637 794 €	5 133 134 €	2 670 634 €	29 269 007 €

Annexe VI B 1/1 – Programme pluriannuel d'investissements en euros janvier 2016

Annexe VI C 1/1 – Inventaire des biens de retour GMVA au 31.12.2019

Bureau Comptabilité		Salle prise de service	
Bureaux avec retour gauche et droit	2	Tables rectangulaires rose et jaune	2
Caissons 3 tiroirs	4	Table ronde verte	1
Grande armoire noire	1	Chaise grise plastique	1
Bureau Qualité et Marketing		Couloir conducteurs	
Bureaux avec retour gauche et droit	2	Tableaux lièges - grands	2
Caissons 3 tiroirs	4	Vitrines	2
Table grise trapèze	1	Salle de repos	
Bureau Billetterie		Table	1
Bureaux avec retour gauche	1	Petites chaises en bois	2
Caissons 3 tiroirs	2	Chaises grises plastiques	6
Chaise secrétaire grise	1	Porte manteaux	1
Chaise secrétaire verte	1	WC Femmes	
Bureau Sous-Traitance		Petits vestiaires	24
Bureau avec retour droit	1	WC Hommes	
Bureaux avec retour gauche	1	Petits vestiaires	74
Caisson 3 tiroirs	4	Grands vestiaires	4
Chaise secrétaire grise	1	Banc	1
Chaise secrétaire rouge	1	Accueil	
Chaise verte	1	Chaises rouges	2
Table trapèze grise	1	Couloir haut accueil	
Bureau Ressources Humaines		Chaise secrétaire verte	1
Bureau avec retour gauche	1	Couloir Tourisme	
Caisson gris 3 tiroirs	1	Table trapèze	1
Petite Armoire	1	Bureau Responsable relation client	
Chaise noire	1	Bureau retour droit	1
Chaises rouges	1	Caisson 3 tiroirs	1
Couloir étage		Table	1
Porte manteaux	1	Chaises vertes	4
Bureau Secrétariat de direction		Chaise secrétaire verte	1
Bureau avec retour gauche	1	Centrale de mobilité	
Caisson 3 tiroirs	1	Marguerites de 3 bureaux	2
Chaise rouge	2	Caissons 3 tiroirs	5
Bureau Responsable Marketing		Chaises secrétaires vertes	6
Bureaux gris avec retour gauche et droit	2	Table	1
Caissons 3 tiroirs	2	Table trapèze	1
Table demi-lune	1	Climatisation	1
Chaise secrétaire rouge	1	INFO BUS	
Chaises rouges	4	Comptoir	1
Bureau Etudes et Méthode		Chaise rouge	1
Bureau avec retour droit	1	Petite table grise carrée	1
Caisson 3 tiroirs	1	Réfrigérateur	1
Chaise secrétaire grise et orange	1	Climatisation	1
Chaises oranges	2	Couloir exploitation	
Couloir exploitation		Caissons 3 tiroirs	1
Réserve rez de chaussée		Salle de réunion 1	
Etagères côté rouge	2	Tables trapèzes	2
Bureau Responsable Exploitation		Tables rectangles	2
Bureau gris avec retour gauche avec tiroirs inclus	1	Chaises rouges	11
Caisson 3 tiroirs gris/noir	1	Ecran de projection	1
Chaise secrétaire grise et orange	1	Demi lune	1
Chaises rouges	2	Salle de réunion 2	
Bureau Exploitation Kicéo		Tables rectangles	6
Bureau gris avec tiroirs inclus	1	Chaises rouges	12
Caisson 3 tiroirs gris/noir	1	Ecran de projection	1
Armoire basse 2 portes coulissantes	1	Archives	
Chaise secrétaire rouge	1	Armoire	1
Chaises rouges	2	Chaise secrétaire verte	1
Bureau contrôleurs		Portant	1
Bureaux érables droits	2	Paravent	1
Caissons 3 tiroirs érables	3	Mezzanine atelier	
Chaises secrétaires rouges	2	Bureau retour droit	1
Chaises rouges	2	Chaises bois	6
Bureau CSE		Etagères côté rouge	6
Chaises rouges	4	Hangar	
Chaise secrétaire rouge	1	Bureau gris retour droit avec 2 tiroirs intégrés	1
Bureau Gris avec caisson 2 tiroirs	1	Bureau gris droit	1
Bureau Droit plateau poirier	1	Caisson 3 tiroirs	1
Caissons mobiles	2	Demi-lune	1
Fauteuil de travail	2	Chaises coques plastiques vertes	3
		Armoire	1

Envoyé en préfecture le 06/10/2020
Reçu en préfecture le 06/10/2020
Affiché le
ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE



kicéo

Revue de presse

RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC

DU 01/09/2018 AU 31/08/2019



Ligne N°

24

DELEGATAIRE :



PLAN DU RAPPORT

I.	Présentation de la délégation	3
A.	Contrat	3
B.	Service délégué et suivi du contrat	3
C.	Délégataire(s)	4
II.	Les moyens mis en œuvre dans la DSP	6
A.	Les Moyens humains	6
B.	Les Moyens matériels	8
C.	Etat des lieux des biens : Inventaire A et inventaire B	9
III.	Qualité de service et promotion	10
A.	Données globales	10
B.	Communication et plan marketing	12
	Bilan technique et financier.....	14
C.	Suivi technique : Fréquentation	14
D.	Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation	15
E.	Suivi financier : Comptes Annuels	15
IV.	Evolution du service : propositions du délégataire.....	16

I. Présentation de la délégation

A. Contrat

Note : Le délégataire indiquera ici la date de prise d'effet et la date de fin du contrat.

Date de début : 1^{er} septembre 2015

Date de fin : 31 août 2025

Avenants

Note : Le délégataire renseignera dans le tableau suivant les avenants ayant été signés au cours de l'année, en précisant leurs dates de signature, ainsi que leurs objets et leurs conséquences financières

N° d'avenant	Date de signature	Objet de l'avenant
N°1	1 ^{er} septembre 2015	Modifications rentrée 2015 + grille tarifaire scolaire
N°2	1 ^{er} Janvier 2017	Transfert de compétence et modification des aspects contractuels commerciaux de la ligne (tarification et n° de ligne)
N°2 situation 2	24 avril 2017	Actualisation des tarifs
N°2 situation 3	1 ^{er} janvier 2018	Actualisation des tarifs
N°2 situation 4	14 mai 2018	Actualisation des tarifs
N° 4	1 ^{er} septembre 2018	Partie fixe perte des recettes et suppression DE car
N° 4 situation 2	1 ^{er} Janvier 2019	Actualisation des tarifs
N° 4 situation 3	23 avril 2019	Actualisation des tarifs
N° 5	7 juillet 2019	Renfort offre commerciale

B. Service délégué et suivi du contrat

1. Désignation figurant au contrat

Note : Le délégataire renseignera synthétiquement dans le cadre suivant l'objet du service délégué.

Exploitation de la ligne 24 du réseau KICEO.

2. Description du service

Note : Le délégataire devra joindre l'annexe 1 du contrat « Description des services délégués » mise à jour au 31/08 (Fiches horaires voyageurs et scolaires)

Pièce jointe n°1 : « Description des services délégués »

3. Evolution des arrêts du service

Note : Le délégataire renseignera dans les tableaux suivant les arrêts ayant été supprimés ou créés en cours d'année, en précisant la date de mise en place, ainsi que les motifs

Liste des arrêts supprimés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de suppression	Motif de suppression de l'arrêt
RAS			

Liste des arrêts créés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de création	Motif de création de l'arrêt
RAS		Septembre 2018	

C. Délégataire(s)

1. Fiche d'identité de l'entreprise(s) délégataire(s)

Note : Le délégataire (ou les délégataires) renseignera les champs suivant concernant l'identité de son entreprise et des éventuels sous-traitants.

Entreprise délégataire :

Nom de l'entreprise : CAT établissement CTM (Compagnie de Transports du Morbihan)

Groupe d'appartenance : TRANSDEV

Adresse : 43 rue des Frères Lumière – ZA de Kerniol – BP138 56004 VANNES Cedex

Structure juridique : SAS

Nom du dirigeant : M. Andrieux

Date de création : Inscription au RCS 5 février 1969

Nombre total de véhicules : 243

Entreprise sous-traitante n°1 :

Nom de l'entreprise :

Groupe d'appartenance :

Adresse :

Structure juridique :

Nom du dirigeant :

Date de création :

Nombre total de véhicules :

Entreprise sous-traitante n°2 :

Nom de l'entreprise :

Groupe d'appartenance :

Adresse :

Structure juridique :

Nom du dirigeant :

Date de création :

Nombre total de véhicules :

Entreprise sous-traitante n°3:

Nom de l'entreprise :

Groupe d'appartenance :

Adresse :

Structure juridique :

Nom du dirigeant :

Date de création :

Nombre total de véhicules :

2. Activités du (des) délégataire(s)

Note : Le délégataire (ou les délégataires) précisera s'il(s) exerce(nt) les activités listées, ainsi que le montant du chiffre d'affaire (en K€) de chacune de ses activités. Il indiquera également la part que représente chacune de ses activités dans le chiffre d'affaires de l'année (en %).

Entreprise délégataire

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Nature de l'activité	Chiffre d'affaires année (K€)	Part en % du chiffre d'affaires
Transport interurbain DSP CD56	7 301	34,65%
Transport spécifique scolaires Hors DSP CD56	1596	7,58%
Transport public (autres collectivités)* <i>Départements, agglomérations, régions, communautés de communes...</i>	9891	46,95%
Autres activités : - transport - autres	2281	10,83%
TOTAL	21069	100,00%

* Le transport périscolaire (piscine, centre aéré,...) est à comptabiliser dans « autres activités ».

Détail des autres activités hors DSP et hors transport (exemple : taxi...) :

.....

.....

.....

II. Les moyens mis en œuvre dans la DSP

A. *Les Moyens humains*

1. Effectifs affectés au service

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant le nombre de conducteurs officiant sur le service délégué, en distinguant ceux qui sont à temps plein, de ceux qui sont à temps partiel.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Année	n	n-1	n-2	...
Personnel de conduite = Nb de conducteurs	15,0	14,0	13,0	13,0
Nb Temps plein délégataire	6	5	5	5
Nb Temps partiel délégataire	9	9	8	8
Nb Temps plein sous-traitant				
Nb Temps partiel sous-traitant				
Nb d'heures totales	23 764	22 780	21 635	21 401
Nb ETP	15	14	13	13
Autres personnels (structure)	2,6	2,5	2,5	2,5
Direction	0,08	0,08	0,08	0,08
Exploitation	0,87	0,87	0,87	0,87
Atelier, mécanique	0,81	0,79	0,79	0,79
Administratifs, comptables	0,79	0,79	0,79	0,79

Observations éventuelles : Personnel de conduite supplémentaire suite à la mise en place de l'offre commerciale supplémentaires depuis l'été 2019

2. Formation du personnel

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant les formations délivrées à ses salariés intervenant sur la délégation, en précisant leurs objectifs, leurs durées et le nombre de personnes ayant suivies cette formation au cours de l'année.

Nom de la formation	Objectif de la formation	Durée du stage (Nombre de jours)	Nombre de personnes formées au cours de l'année
F.C.O	Formation obligatoire dispensée tous les 5 ans et visant à rappeler la réglementation sociale européenne ainsi que le code de la route.	235	47
Formations SST : Initial et Maintien et actualisation des compétences	Apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours	64	64
Gestion des Conflits	Règles et consignes visant à savoir agir pour prévenir ou gérer un conflit	64	32
Maniement des extincteurs	Savoir utiliser et manier un extincteur	40	80
Eco Conduite	Adopter une conduite rationnelle et adapter à son environnement avec comme objectif une baisse de la consommation de carburant	50	50
Formation au handicap, Formation TPMR	Formation spécifique autour de la législation en matière de transport de Personnes à Mobilité Réduite, de la connaissance des différents types de handicap, des « bons gestes » pour la prise en charge et de la communication verbale et non verbale à adopter.	22	44
Formation aux outils métiers	Maîtriser les fonctionnalités des logiciels métiers	9	5
Formations techniques diverses Atelier	Formation constructeur spécifique aux véhicules	54	14
Formation conducteurs CPS	Modules équipements de sécurité et situation d'urgence	48	96
Permis D et FIMO Voyageur	Acquérir les connaissances minimum nécessaires à l'exercice du métier de conducteur routier voyageur Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité Améliorer la pratique professionnelle et les conditions de sécurité des conducteurs routiers voyageurs	140	2
Intégration des nouveaux conducteurs	Par l'intermédiaire d'un tuteur d'entreprise, le nouveau collaborateur est accompagné dans ses premiers pas d'activité (formation sur le matériel, organisation de l'entreprise...)	12	3

Observations éventuelles : *Le tableau ci-dessus présente les formations délivrées aux salariés intervenant sur l'ensemble des lignes exploitées par la CTM sur l'année 2018-2019.*

B. Les Moyens matériels

1. Véhicules de transport intervenant sur les lignes déléguées

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant, le nombre physique de véhicules (par catégorie) utilisés pour réaliser le service délégué. Il précisera également l'équivalent en véhicules comptabilisés en fonction du taux d'utilisation sur le contrat.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Année	n	n-1	n-2	n-3
Véhicules réels totaux	14	14	13	13
Nb de véhicules réel délégataire	14,0	14,0	13,0	13,0
Grand car A (hors réserve)	5,0	4,0	3,0	3,0
Grand car B (hors réserve)	1,0	0,0	0,0	0,0
Grand car C (hors réserve)	8,0	8,0	8,0	8,0
Petit car	0,0	2,0	2,0	2,0
VL				
Véhicules réels sous-traitants	0,0	0,0	0,0	0,0
Grand car A (hors réserve)				
Grand car B (hors réserve)				
Grand car C (hors réserve)				
Petit car				
VL				
Véhicules comptabilisés totaux	14	14	13	13
Nb de véhicules comptabilisés délégataire	14,0	14,0	12,5	12,5
Grand car A	5,0	4,0	3,0	3,0
Grand car B	1,0	0,0	0,0	0,0
Grand car C	8,0	8,0	7,5	7,5
Petit car	0,0	2,0	2,0	2,0
VL				
Nb de véhicules comptabilisés sous-traitants	0,0	0,0	0,0	0,0
Grand car A				
Grand car B				
Grand car C				
Petit car				
VL				
Véhicules de réserve (Nombre ou pourcentage)	10%	10%	10%	10%

Observations éventuelles :

Depuis septembre 2017 :

- le car de catégorie C est financé à 100 % sur la ligne 24
- passage d'un petit car en Grand car de catégorie A
- doublage en mini car matin et soir entre Surzur -> Collèges de Sarzeau

Depuis septembre 2018 :

- Passage d'un petit car en Grand Car de catégorie A
- Doublage entre Surzur -> Collèges de Sarzeau effectué en Grand car
- Passage d'un petit car en Grand Car de catégorie A
- Doublage entre Surzur -> Collèges de Sarzeau effectué en Grand car

Note : Le délégataire remplira la liste des véhicules en service sur ce lot (PJ n°2), ainsi qu'un tableau de l'Etat du parc (PJ n°3) et joindra ces documents au présent rapport.

Pièce jointe n°2 : Liste des véhicules en service sur ce lot

Pièce jointe n°3 : Etat du parc

2. Autres investissements importants (hors véhicules)

Note : Le délégataire indiquera dans le cadre ci-dessous les autres investissements éventuels qu'il aurait fait au cours de l'année et ne concernant pas les véhicules de transport.

Pas d'investissements importants autres que les véhicules

C. Etat des lieux des biens : Inventaire A et inventaire B

1. Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°4 relative à l'évolution de l'inventaire A et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 10 du contrat.

Pièce jointe n°4 : Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)

Observations éventuelles :

Liste exhaustive des poteaux d'arrêt annexée

2. Inventaire des biens mis à disposition par le Délégué (Inventaire B)

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°5 relative à l'évolution de l'inventaire B et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 12 du contrat.

Pièce jointe n°5 : Inventaire des biens mis à disposition par le Délégué (Inventaire B)

Observations éventuelles :

Annexe contractuelle non modifiée

III. Qualité de service et promotion

A. **Données globales**

1. Contrôles qualité

a) **Bilan des contrôles effectués par l'Autorité Organisatrice**

Note : Le délégataire renseignera dans le tableau ci-dessous les contrôles effectués par l'Autorité Organisatrice, en indiquant les suites données aux remarques émises par cette dernière.

Date du contrôle	Période du contrôle (PS ou VS ou été)	N° du service contrôlé	Itinéraire du service contrôlé	Suites à donner par le délégataire	Actions correctives apportées suite au contrôle

Observations éventuelles :

Pas de contrôles effectués sur l'année scolaire 2018-2019

b) **Bilan des contrôles effectués par le Délégué (Autocontrôle)**

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant les contrôles effectués en interne, en précisant leur nature, les dates de réalisations et les faits constatés, et les actions correctives éventuelles apportées à la suite de ce contrôle.

Date du contrôle	Nature du contrôle	N° du service contrôlé (le cas échéant)	Observations	Actions correctives apportées suite au contrôle
20/09/2018	Qualité	-	RAS	
16/10/2018	Qualité	-	RAS	
11/12/2018	Qualité	-	RAS	
05/02/2019	Qualité	-	RAS	
14/05/2019	Qualité	-	RAS	

Observations éventuelles :

En complément des contrôles qualité réalisés par notre contrôleur inter-réseau, des contrôles terrain sont effectués à la rentrée sur les services exploités afin de garantir la meilleure qualité de service.

2. Réclamations et dysfonctionnementsa) **Bilan des réclamations de l'année en cours**

Note : Le délégataire remplira le tableau ci-dessous en indiquant l'ensemble des réclamations reçues pour les lignes du présent contrat au cours de l'année. Il précisera la date de réception, le mode de réception (mail, téléphone, centrale de mobilité...), la nature (objet) de la réclamation, la réponse apportée au plaignant ainsi que les modifications éventuelles entreprises à la suite de ces réclamations.

Date de la réclamation	Mode de transmission de la réclamation	Nature de la réclamation	N° du service concerné (le cas échéant)	Réponse apportée à la réclamation et date de réponse	Actions correctives apportées suite à la réclamation
10/09/18	Correspondance pour le train Lorient non assurée	2403	-	Prise en compte de la demande	Difficulté à assurer l'ensemble des correspondances Trains
28/09/18	Correspondance avec le train de 7h32 trop courte	2401	-	Prise en compte de la demande	Impossibilité de modifier l'horaire du car. Desserte scolaire.
06/11/18	Service non réalisé le 02 novembre	2424	-		Le service de circule pas le 02/11 (voir FH)
20/11/18	Correspondance ligne 3 à Vannes pour Sarzeau		-	Prise en compte de la demande	Signaler au conducteur qui préviendra la L24
03/12/18	Le car n'est pas passé à Libération 17h15	2416	-	-	Le bus est bien passé à la libération

Observations éventuelles :

b) **Bilan des dysfonctionnements de l'année en cours**

Note : Le délégataire remplira le tableau suivant en listant les incidents et dysfonctionnements survenus au cours de l'année. Il précisera la date de l'incident, sa nature, le service éventuellement impacté, son degré de responsabilité, les suites éventuelles et les moyens éventuels qu'il aurait mis en œuvre suite à cet incident.

Date de l'incident	Nature de l'incident	N° du service concerné	Degré de responsabilité	Suites éventuelles	Moyens mis en œuvres éventuels suite à l'incident
24/09/18	Agression conducteur CTM	2410	-	Retard de la circulation	Dépôt de plainte
25/01/19	Soute ouverte sur un car	Scolaire LE Hezo	Conducteur fautif	Arrêt de l'autocar pour fermeture de la soute	Convocation du conducteur pour rappel des règles de sécurité
Été 2019	Surcharge sur certaines circulations	2410 et 2412	-	Anticipation des doublages en fonction de la météo	Mise en place de doublage
Été 2019	Retards importants sur cette course	-	-	Travail sur les horaires pour les prochaines FH	-

Observations éventuelles :

Mise en place de doublages sur la ligne régulière (samedis et dimanches) lors des Week-Ends à forte fréquentation et pendant la période estivale.

B. Communication et plan marketing

INFORMATION VOYAGEURS

Comme tous les ans, la CTM a procédé à l'édition des supports d'information voyageurs.



L'information voyageur ainsi que les éventuelles perturbations de service sont également relayées sur le site internet de l'entreprise.

RENTREE 2018 : AMBASSADEURS

Comme chaque année de rentrée scolaire, la CTM a souhaité accompagner et rassurer les voyageurs grâce à ses « ambassadeurs » positionnés du 3 au 7 septembre à VANNES : Charles de Gaulle Libération et gare routière.

OBJECTIFS

- Orienter et rassurer les voyageurs scolaires et commerciaux sur l'offre de transport.
- Promouvoir la ligne.

RESULTATS

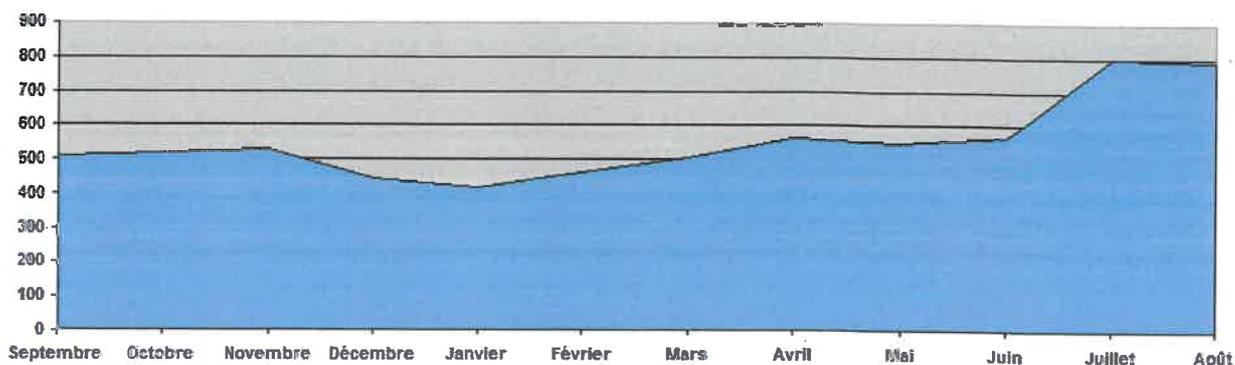
- Action de notoriété et d'image réussie auprès des voyageurs,
- Près de 1 050 personnes ont été renseignées sur l'ensemble des lignes exploitées par l'entreprise.

WIFI A BORD DES CARS

Les véhicules de la ligne ont été équipés de systèmes WiFi afin de permettre aux voyageurs de profiter de leurs temps de trajet pour se divertir, se renseigner ou encore travailler.



6 649 connexions ont été enregistrées sur la période 2018 – 2019.



ACCOMPAGNEMENT DES EVENEMENTS LOCAUX

Nous avons mis en place de la gratuité de la ligne à l'occasion de la Semaine du Golfe, du 27 mai au 2 juin 2019.



DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, des chocolats ont été distribués aux voyageurs.



Bilan technique et financier

C. Suivi technique : Fréquentation

1. Evolution de la fréquentation

Note : Le délégataire remplira le tableau de la fréquentation globale de la ligne (Voyageurs + Scolaires) ci-dessous.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Année	DP		INT		Voyages commerciaux	TOTAL
	Nb d'élèves	Nb de voyages	Nb d'élèves	Nb de voyages		
2015-2016	656	229600	55	3850	89563	323013
2016-2017	683	239050	51	3570	99284	341904
2017-2018	652	228200	51	3570	105357	337127
2018-2019	620	217000	51	3570	123271	343841
2019-2020		0		0		0
2020-2021		0		0		0
2021-2022		0		0		0
2022-2023		0		0		0
2023-2024		0		0		0
2024-2025		0		0		0

Note : Le délégataire complètera ce tableau en fournissant des éléments de fréquentation plus détaillés dans la pièce jointe n°8. Il fera également une analyse de la fréquentation dans l'encart ci-dessous.

Pièce jointe n°7 : Données de fréquentation

Analyse de la fréquentation :

La fréquentation globale de la ligne est en augmentation de +1.99% par rapport à l'année dernière.

Nous notons une baisse sur l'effectif scolaire : moins 32 élèves demi-pensionnaires qui ont basculé sur l'abonnement -26 ou autre.

Nous constatons une hausse importante de la fréquentation commerciale. En effet, les voyages commerciaux ont enregistré une hausse de + 17 % ce qui a nécessité de nombreux doublages pendant ces périodes de fréquentation importante.

D. Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation

Note : Le délégataire fournira à l'Autorité Organisatrice les éléments financiers relatifs à la ligne en complétant la pièce jointe n°9 relative au compte d'exploitation.

Pièce jointe n°8 : Matrice Compte d'Exploitation

Note : Le délégataire précisera ci-dessous les principes de calcul des frais généraux et leur affectation à la délégation (clé de répartition). Il précisera également le détail du poste « autres frais généraux ».

Principes et méthodes comptables retenus :

Clé de répartition en appliquant un pourcentage sur les coûts de production

Les autres frais généraux correspondent aux frais de siège.

Note : Le délégataire complètera le cas échéant l'encart suivant si des écarts sont constatés par rapport aux prévisions.

Informations détaillées et pertinentes sur les écarts par rapport au compte d'exploitation prévisionnel initial du contrat:

Les impacts dès la première année du contrat :

- Les UO ne tiennent pas compte du service ARZIBUS.*
- Passage d'un minicar commercial en grand car.*
- Passage d'un minicar de doublage entre Surzur et Sarzeau en autocar.*
- Frais généraux plus importants que le prévisionnel contrat en raison d'une mauvaise évaluation de certains postes.*
- mise en place de doublages sur les périodes de fortes fréquentations*
- Renfort de l'offre commerciale à partir du 07 juillet 2019*

E. Suivi financier : Comptes Annuels

Note : Le délégataire fournira en pièce jointe n°10 les Comptes Annuels.

Pièce jointe n°9 : Comptes annuels de l'entreprise

Observations éventuelles :

IV. Evolution du service : propositions du délégataire

Note : Le délégataire fera des propositions d'évolution de service. Ces propositions contiendront des éléments techniques et financiers afin que l'Autorité organisatrice puisse les étudier.

Propositions d'évolution du service :

Un travail sur les horaires et les enchainements est à prévoir afin de limiter les retards. En effet, la circulation routière est de plus en plus importante sur ce territoire. Nos horaires sont donc difficilement réalisables sur certaines tranches horaires de la journée pendant la période estivale.

PIÈCE JOINTE N°1 : DESCRIPTION DES SERVICES DÉLÉGUÉS
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Note : Mise à jour de l'Annexe 1 du contrat de Délégation de Service public

- **Fiches horaires Voyageurs à jour:**
 - **Services Voyageurs « Hiver – Printemps » (Annexe 1-1)**

Ligne 24 - Collèges de Sarzeau - Sortie du mercredi midi

Communes desservies: Arzon, Saint Gildas de Rhys, Sarzeau et Surzur.

Année scolaire 2018 / 2019

Mercredi 353		Mercredi 354		Mercredi 357		Mercredi 358	
12h26	Sarzeau école Kerloné	12h40	Sarzeau Collège de Rhys	12h40	Sarzeau Collège de Rhys	12h40	Sarzeau collège de Rhys
12h40	Sarzeau Collège de Rhys	12h44	Kerblaire (intem. CT et Jardi Golf)	12h46	Kerblaire (intem. CT et Jardi Golf)	12h48	Bortan
13h00	Merguel	12h46	Kerblay	12h47	Bois d'Anic	12h49	Kerquillo
13h01	Pemvins Route de Sarzeau	12h50	Kerquinhuc	12h49	Merhouët	12h50	Kerassel
13h01	Embranchement	12h51	St Jacques	12h50	Kerentec 1	12h51	Le Lognon
13h02	Route de Sustonlo	12h53	Le Cozlay	12h51	Kerentec 2	12h51	Le Net
13h03	La Saline	12h54	Kerzaut	12h56	Belle Croix (centre)	12h57	Port Neze
13h05	Coët d'Amour	12h55	Gouzan	13h01	Minglo	12h58	Benrima
13h07	Lanohizac	12h57	Le Rellec (1/2 tour)	13h02	Kervache	12h59	Pencostel
13h10	Pemvins Allée des Fées	12h58	Kerblun	13h05	Bortales	13h02	Kerners
13h11	Restaurant "Mur du Roy"	12h59	Le Espenhal	13h07	Le Noudin	13h05	Kerjousino
13h12	Pemvins Eglise	13h00	La Saline	13h08	Kerlann Borne	13h07	La Maison du Port
13h16	Bouastère	13h02	Kerport	13h08	Route du Hazo	13h06	Arzon Eglise
13h17	Route de Bonastère	13h04	Les Gornvels	13h10	Kerlann Borne	13h10	Arzon HLM (ne Centre)
13h22	Le Tour du Parc Mairie	13h06	Le Crap Cornaud	13h10	Lecassement (Nobiquet)	13h11	Rd Pt de la Pace
13h24	Pen Gallec	13h08	La Ville Neuve	13h11	Château d'eau	13h13	Fort Navalo Cinéma
13h25	Rue des Landers (centre)	13h09	Kerlaudren	13h12	Route de Noyal	13h15	Les Mouettes
13h27	La Croix Neuve	13h11	St Gildas Pharmacie	13h12	Le Gorch	13h16	Taveno
13h28	Route de Sarzeau	13h12	Grimontard	13h13	Sarzeau Gare	13h18	Le Hérens
13h30	Moquerouët	13h13	Kercentre	13h16	Le Croix de Bel	13h20	HLM (Y. Chapon)
13h35	Le Cosquer	13h14	Le Cozlay	13h19	Toubetaujour	13h22	Les Ormeaux
13h40	Lambé	13h16	St Jacques La Creie	13h20	Molien Gratal	13h23	Granic
		13h17	Kérignaud	13h24	Hezibate	13h26	Haut Redo
		13h18	Le Rouquien (Le Net)			13h28	Le Redo
		13h20	Kerogrange			13h33	Turhuac
						13h37	Kerouët St Maur
						13h38	Brillac Mairie
						13h42	Proth Brillac
						13h44	Fournelay
						13h45	St Martin
						13h46	Benance
						13h47	Kervosen
						13h48	La Corolère

Mercredi 355		Mercredi 361	
12h35	Sarzeau collège Ste Marie	12h40	Sarzeau collège de Rhys
12h40	Sarzeau collège de Rhys	13h10	Sarzeau collège de Rhys
12h45	Le Duer		
12h50	St Colombier		
12h52	Kermelech		
12h54	Lassé		
12h56	Lassé Croix		
12h57	St Armel		
12h59	St Armel - passage		
13h00	Le Hizo Bourj		
13h02	Le Hizo Mairie		
13h03	Le Hizo Gare roulière		
13h05	Kerfontaine		
13h10	Noyalo		

Envoyé en préfecture le 06/10/2020
 Reçu en préfecture le 06/10/2020
 Affiché le
 ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Entrée de 8h00)

Communes desservies : Arsen, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gilles de Rhuy et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	352
6h35	Fort Navalo Génêts
6h37	Rue des Génêts
6h40	Arzon Eglise
6h42	Le Couesty Maison du Parc
6h44	Kerjouanno
6h45	Turtillac (D 780)
6h49	La Saine (D 168)
6h51	Kerport (D 168)
6h53	La Villeneuve
6h55	St Gilles Pharmacie
6h58	Gouezard
7h03	Kerououen
7h03	La Corleite
7h05	Sarzeau Médiathèque
7h13	St Armel Clos Salomon
7h14	Le Hizo Embranchement RD780
7h17	Noyalo Goh Vain RD780
7h32	Vannes Lycée St Paul
7h35	Vannes Lycée Lesage

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	353
6h30	Sarzeau Kerpuet
6h33	Coët d'Amour
6h34	Lampizaac
6h38	Penvizo
6h38	Route de Baouster
6h43	Carrefour Kerjambel / Camping
6h45	Tour du Parc
6h47	Pen Coelec
6h50	Toussaden
6h52	Mougenouet
6h55	Calden (carréfour)
6h58	Belle Croix
6h58	Saint Colombier (carréfour)
7h00	Lesné
7h01	Saint Armel
7h02	La Villeneuve
7h32	Vannes Lycée Saint Paul
7h35	Vannes Lycée Lesage

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	354
6h25	Kerbole
6h27	Kerpulho
6h28	Kerassiel
6h38	Font du Lindin
6h40	Brillac
6h43	Saint Martin
6h48	Bénaoac
6h54	Sarzeau Médiathèque
6h57	Le Duer
7h25	Vannes Lycée St Paul
7h28	Vannes Lycée Lesage

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	355
6h05	La Villeneuve
6h09	Le Hizo Gare 12-2-87
7h03	Kerfontaine
7h05	L'Isle
7h09	Bourgerel
7h07	Le Loch
7h08	Noyalo Centre
7h10	Noyalo Port
7h12	Lirey (carréfour)
7h13	Snee
7h14	St Goustan
7h27	Vannes Lycée St Paul (Fromentin)
7h33	Vannes Lycée Lesage

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	356
6h26	Kerblay
6h36	Kerpulhoic (carréfour)
6h36	St Jacques
6h40	Kerfontaine
6h41	Kerrouad
6h42	Trévenasté
6h43	Le Net
6h44	Le Grand Net
6h45	Le Treeste
6h47	Kerouange
7h00	Le Hizo Gare rathère

Correspondance entre les véhicules au lycée Lesage (Place Cuxhaven) à 7h35

même véhicule :	352 (CTM)
7h40	Vannes Place de la Libération
7h45	Vannes Port SNCF
7h50	Vannes Gare SNCF

changement de véhicule :	345
7h43	Lycée Jean Guillehmo
7h48	Arzé, Kervilla (école coiffure Somo)

changement de véhicule :	347
7h36	Saint Joseph
7h41	Sacré Coeur

même véhicule :	355 (CTM)
7h40	Vannes IEA Le Bonioz (Goulands)
7h48	Vannes ND Mérimuz (Pombidou)
7h52	Lycée De Gauté / St Euseby

changement de véhicule :	361 (R-61)
7h42	CFA (arrêt Desbordes)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	311
6h53	Kerblay
6h55	St Jacques
6h58	Le Couesty
7h03	St Gilles de Rhuy Pharmacie
7h05	Gouezard
7h12	Sarzeau Médiathèque

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	358 scolaire
6h50	Port Navalo Génêts
6h51	Rd Pt Kerouado (rue Génêts)
6h52	Arzon HLM
6h53	Arzon Eglise
6h55	Maison du Port Le Couesty
6h57	Kerjouanno
6h58	Turmac
6h59	Le Net
7h05	Kerblay
7h10	Sarzeau médiathèque
7h17	St Colombe Embranchement RD780
7h43	Lycée St Paul (rue Fromentin)
7h46	Lycée Lesage (Cuxhavel)
7h55	Vannes Pl. de la Libération

changement de véhicule :	347
7h36	Saint Joseph
7h41	Sacré Coeur

même véhicule :	355 (CTM)
7h40	Vannes IEA Le Bonioz (Goulands)
7h48	Vannes ND Mérimuz (Pombidou)
7h52	Lycée De Gauté / St Euseby

changement de véhicule :	361 (R-61)
7h42	CFA (arrêt Desbordes)

Fonctionnement de la navette vers le CFA pendant les vacances scolaires : départ 7h50 de la Libération, arrivée à 8h00 au CFA.

(A) horaires indicatifs, susceptibles d'aménagements en cours d'année. Être présent à l'arrêt du car 5 minutes avant l'horaire indiqué le matin.

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Sortie de 15h45)

Communes desservies : Arzon, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gildas de Rhuys et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
15h55	Saint Paul
16h00	Lycée Lesage
16h10	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
15h55	Lycée De Gaulle / St Eupéry
16h05	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
16h00	Place de la Libération
16h05	Collège Jules Simon

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
16h05	Place de la Libération

Correspondance entre les véhicules à la gare SNCF à 16h15

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
16h15	Vannes Gare SNCF
16h27	Theix Rd point de Sincé
16h30	Noyal centre
16h32	Noyal l'île
16h34	Le Mézo Gare Routière
16h36	St Armel mairie
16h40	St Colombier centre
16h45	Le Duer
16h50	Sarzeau Collège de Rhuys
16h55	Sarzeau médiathèque
16h56	La Conderie
16h56	Kerboquen (Chemin Fragon)
17h02	St Gildas Pharmacie
17h04	Les Gouvelins Dole
17h05	Kerpont Dale
17h06	La Saine Dale
17h07	Le Nel emb
17h10	Kerbuenné
17h12	Crouesty maison du port
17h14	Arzon église
17h16	Port navalo Cinéma

Correspondance avec les cars du collèges (cf. la fiche horaires des collèges de Sarzeau).

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
15h55	Vannes Lycée Lesage
16h15	Séné Collège Cousteau
16h20	Sincé
16h21	Liny (carrefour)
16h23	Noyal Centre
16h24	Noyal Pont
16h26	Le Loch
16h28	Chiguer / Birhit
16h30	Kerfontaine
16h37	Le Mézo Gare routière
16h40	St Armel
16h45	St Colombier
16h50	Sarzeau collège Ste Marie
16h55	Sarzeau Collège de Rhuys

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Sortie de 17h00)

Communes desservies : Arzon, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gildas de Rhuys et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
17h07	Lycée ND Mérimur
17h20	Sené Cousteau

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
352 scolaire	
16h43	Vannes Lycée Jean Guéhenno
16h50	Vannes Sacré Cour (arrêt Nogués)
17h05	Vannes Lycée Lesage
17h25	Vannes Collège Cousteau
17h27	St Goustan
17h29	Since
17h30	Lirey (carrefour)
17h31	Noyalo Pont
17h32	Noyalo Centre
17h33	Noyalo Le Loch
17h37	L'Isle
17h38	Kerfontaine
17h39	Le Hézo Gare routière
17h42	St Armel Maître
17h47	St Colombier Centre
17h50	Le Duer
17h52	Sarzeau Kerohé
17h54	Sarzeau Médiathèque
17h55	La Cordelle
17h57	Kercouen
17h59	Gouézari
18h00	St Gildas Pharmacie
18h02	St Gildas La Villeneuve (D 196)
18h04	Les Gouverins (D 198)
18h05	Kerpont (D 195)
18h06	La Saline (D 196)
18h08	Le Net
18h11	Kerjouanno Centre PTT
18h13	Le Crouesty Maison du Port
18h15	Arzon Eglise
18h18	Port Navalo Cinéma

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
358 scolaire	
17h00	Lycée St Georges (arrêt Descartes)
17h03	Lycée St Paul (rue Frontentin)
17h05	Lycée Lesage (Pl Cuchaven)
17h15	Place de la Libération
17h30	Vannes Gare SNCF
17h42	Since
17h43	Lirey
17h44	Noyalo Pont
17h45	Noyalo Centre
17h56	Le Hézo Gare routière
17h58	Le Passage / Villeneuve
17h59	St Armel Marie
18h00	Laané
18h02	St Colombier Centre
18h05	Le Duer
18h07	Sarzeau Kerohé
18h10	Sarzeau Médiathèque
18h12	Sarzeau PEM
18h14	Kercouen
18h14	Chemin Merguen
18h15	St Gildas Les Serres
18h15	St Gildas Pharmacie
18h17	La Villeneuve
18h18	Les Gohveline
18h19	Kerpont
18h19	La Saline
18h21	Le Net
18h22	Kerjouanno
18h25	Le Crouesty Maison du Port
18h27	Arzon Eglise
18h32	Port Navalo Cinéma
18h32	Le Logeo
18h32	Britiac
18h32	St Martin

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
347 scolaire	
16h45	Lycée De Gaulle / St Exupéry
16h55	Vannes Gare SNCF
17h15	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
353	
18h07	Sarzeau Kerohé
18h10	St Jacques
18h15	Le Coassy

Fortionnement de la navette du CFA pendant les vacances scolaires : départ 17h30 du CFA, arrivée à 17h25 à la Gare SNCF. Et départ 17h40 du CFA, arrivée à 17h55 à la Gare SNCF.

MAJ du 10/10/2018



02 97 01 22 86 - www.lactm.com

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Sortie de 18h00)

Communes desservies : Azon, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gilles de Rhuys et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
301 (CTM)	
17h38	Lycée Jean Guéhenno
17h41	Lycée Saint Joseph
17h48	Lycée Saint Paul
17h51	Lycée Lesage
18h05	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi	
355 (CTM)	
Vendredi	
359 (CTM)	
17h45	CFA A pas de départ du CFA le vendredi
18h05	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
392 (CTM)	
17h50	Lycée De Gaulte / St Eupéry
18h00	Mérimur (Brièux)
18h05	Place de la Libération

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
359 (CTM)	
17h55	Lycée Lesage (place Coubertin)
18h05	Place de la Libération

Correspondance à 18h05 Place de la Libération

18h05	Vannes Place de la Libération
18h20	St Goustan
18h25	Since
18h30	Lirey (carnelour)
18h32	Noyalo Centre
18h34	L'Isle
18h35	Le Loch
18h36	Kerfontaine
18h37	Le Hézo Gare routière

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
353	

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
354	

Correspondance au Hézo à 18h38

18h50	Le Hézo Gare routière
18h52	Beille Croix
18h52	Caden (carnelour)
18h53	Moquenot
18h55	Toulscaden Port Neuf
18h56	Le Tour du Parc
18h57	Pen Cadénilc
18h58	Route de Pen Cadénilc
18h03	Banastère
18h05	Pennvins Eglise
18h06	Lantrezac
18h07	Bodélin (carnelour)
18h12	Kerguel
18h25	Boisadanic - Kerblay (carnelour)

18h38	Le Hézo Gare routière
18h45	St Armel Mairie
18h50	St Colombier Centre
18h53	Le Duer
18h57	Sarzeau Kerohé
19h00	Sarzeau Médiathèque

18h50	Sarzeau Kerohé
18h54	Kerblay
18h54	St Jacques
18h54	Le Cozsay
18h54	Kerfontaine
18h54	Kerignard
18h54	Treventast
18h54	Grand Net
18h54	Kergrange

18h38	Le Hézo Gare routière
18h39	Le Passage
18h40	St Armel Mairie
18h44	St Colombier Centre
18h49	Sarzeau Kerohé
18h51	Sarzeau Médiathèque
18h52	Kerrolaire
18h53	La Corderie
18h54	Rd Pt de Kerfolaire
18h55	Kerooquen
18h56	Gouézah
18h57	St Gilles de Rhuys Pharmacie
19h01	Les Gavelles
19h02	Kerpont
19h04	La Saline
19h07	Kerjouanno
19h09	Le Croesty Maison du Port
19h11	Arzon Eglise
19h14	Port Nevala Cinéma
	Le Logeo
	Erillac
	St Martin

MAJ au 18/05/2016

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Sortie du mercredi midi)

Communes desservies: Arzon, Le Tour du Parc, Saint Gléas de Rhuys et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Mercredi 351 (CTM)	
12h00	Vannes Lycée SFX (arrêt Le Port)
12h10	Vannes Lycée St Paul
12h13	Vannes Lycée Lesage
12h18	Séne Collège Cousteau
12h20	Trebi Sinoe
12h23	Royalto Départementale
12h27	Le Hizo Gare routière
12h30	St Armel Marie
12h31	Lainé
12h35	St Colombier Centre
12h38	Le Duer
12h44	Kercoquan
12h51	St Jacques La Grée
12h54	Le Cossey
12h57	St Gléas de Rhuys Pharmacie
13h00	Crosb Concaud
13h03	Les Goveins
13h04	Kerport
13h05	La Saune
13h07	Le Né (carrefour)
13h09	Tumbac (carrefour)
13h11	Kerpoanno
13h12	Port du Crouesty
13h15	Port Nazario Créens

Mercredi 351 (CTM)	
12h05	Place de la Libération

Mercredi 303 (CTM)	
12h10	Lycée De Gaulle / St Eusèbe

Mercredi 358 (CTM)	
12h02	Lycée Jean Guiflainco
12h10	Lycée St Joseph

Mercredi 312 (CTM)	
12h05	Collège Saint Coeur
12h10	Lycée St Paul
12h12	Lycée Lesage

Mercredi 352 (CTM)	
12h12	Vannes Lycée Lesage
12h25	Vannes Majo Libération
12h33	Vannes Gare SNCF

Correspondance 12h20 à la gare SNCF

12h25	Vannes Gare SNCF
12h27	Belle Croix
12h28	Laden (carrefour)
12h30	Wouquetot
12h30	Balanfours
12h31	Port Neuf
12h32	Le Tour du Parc
12h34	Pen Cadéhic
12h35	Camping Cadran Soaire
12h36	Pervins Eglise
12h36	Landézas
12h36	Rouze de Landézas
12h37	Bodéhic (carrefour)
12h38	Sarzeau Kerguel

12h38	Vannes Gare SNCF
12h40	Royalto Le Loch
12h42	Kerfontaine
12h47	Le Hizo Gare routière
12h50	St Armel Marie
12h51	Lainé
12h52	St Colombier Centre
12h54	Le Duer
12h56	Sarzeau Kerguel
12h57	Sarzeau Médathèque
12h58	La Condré
12h59	Kerlabine
13h00	Kercoquan
13h01	Chemin Kercoquan (carrefour)
13h02	Gouézec
13h03	St Gléas Pharmacie
13h04	Crosb Concaud
13h05	Les Goveins (D 188)
13h06	Kerport (D 188)
13h07	Le Né (carrefour)
13h08	Kerpoanno Centre PTT
13h09	Le Crousty Maison du Port
13h10	Arzon Eglise
13h11	Arzon HLM
13h12	Port Nazario Créens

MAJ au 06/10/2018

MAJ au 18/03/2018

Page 6 sur 7



02 97 01 22 86 - www.lactm.com

Ligne 24 - Lycées de Vannes (Sortie du midi : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

Communes desservies : Arzon, Le Tour du Parc, Saint Armel, Saint Gildas de Rhuy et Sarzeau.

Année scolaire 2018 / 2019

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
308 (CTM)	
12h02	Lycée Jean Guéhenno
12h05	St Joseph (uniquement le vendredi)
12h07	Lycée Levaeg
12h15	Gare SNCF

Mercredi	
331 (CTM)	
12h05	Lycée De Gaulle / St Exupéry
12h15	Gare SNCF

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
351 (CTM)	
12h05	Place de la Libération
12h15	Gare SNCF

Continuement de la navette du CFA pendant les vacances scolaires le vendredi midi:
départ 12h05 du CFA, arrivée à 12h25 à la Gare SNCF.

Correspondance 12h15 à la gare SNCF

VANNES GARE ROUTIÈRE (SNCF)	12.15
THEIX SINCE	12.26
NOYALO CENTRE	12.29
NOYALO 60H VELIN RD	12.33
LE-HEZO EMBRANCHEMENT RD	12.33
ST-ARMEL CLOS SALOMON	12.34
ST-COLOMBIER EMBRANCHEMENT RD	12.35
SARZEAU MÉDIATHÈQUE	12.41
SARZEAU ARRÊT MULTIMODAL LA CORDERIE	12.43
ST-GILDAS-DE-RHUY'S PHARMACIE RD	12.47
ST-GILDAS-DE-RHUY'S LES GOVELLINS RD	12.48
ST-GILDAS-DE-RHUY'S KERPORT RD	12.49
ST-GILDAS-DE-RHUY'S LA SALINE RD	12.50
ARZON KER JUANING	12.54
ARZON LE CROESTY	12.56
ARZON EGLISE	12.58
PORT NAYALO CINÉMA	13.01

MAJ au 16/05/2018

**PIÈCE JOINTE N°4 : INVENTAIRE DES BIENS MIS À DISPOSITION PAR L'A.O.
 ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

Note : Mise à jour de l'Annexe 10 du contrat de Délégation de Service public

1 – Poteaux d'arrêts provisoires

Nombre	Entreposage
/	/

2 – Mobilier aux points d'arrêts

• **Ligne Régulière**

Commune	Sens	Intitulé poteau ou abri	Cohérence FH	Type de mobilier (et nb)
VANNES	A-R	Gare routière	Gare routière (SNCF)	Vitrine + espace d'attente
THEIX	vers Arzon	Since	Since	1 abri CD
THEIX	vers Vannes	Since	Since	1 poteau VA
NOYALO	vers Arzon	/	Pont de Noyalo	/
NOYALO	vers Vannes	Noyalo Le Pont	Pont de Noyalo	1 poteau VA + 1 abri communal
NOYALO	vers Arzon	Noyalo Embranchement RD780	Goh Velin (RD780)	1 platobus CD (?) + 1 poteau TIM
NOYALO	vers Vannes	Noyalo RD780	Goh Velin (RD780)	1 platobus CD (?) + 1 poteau VA
LE HEZO	vers Arzon	LE HEZO D780	Embranchement (RD 780)	1 poteau VA
LE HEZO	vers Vannes	LE HEZO D780	Embranchement (RD 780)	1 poteau VA
ST ARMEL	vers Arzon	Clos Salomon	Clos Salomon	1 abri CD
ST ARMEL	vers Vannes	Clos Salomon	Clos Salomon	1 abri CD
SARZEAU	vers Arzon	Pas d'intitulé	ST-COLOMBIER Office de Tourisme (RD780)	1 abri communal
SARZEAU	vers Vannes	Pas d'intitulé	ST-COLOMBIER Office de Tourisme (RD780)	1 abri communal
SARZEAU	vers Arzon	Pas d'intitulé	Kerollaire	1 poteau TIM + 1 platobus CD (?)
SARZEAU	vers Vannes	Pas d'intitulé	Kerollaire	1 poteau TIM + 1 platobus CD (?)
SARZEAU	vers Arzon	Pas d'intitulé	Médiathèque	1 abri communal + 1 boîtier horaire CD
SARZEAU	vers Vannes	Pas d'intitulé	Médiathèque	1 abri communal + 1 boîtier horaire CD
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	Pas d'intitulé	St Jacques Camping	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	St Jacques Le Port	St Jacques Camping	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	St Gildas Pharmacie	Pharmacie (RD 198)	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	Pharmacie	Pharmacie (RD 198)	1 abri CD
ARZON	vers Arzon	Maison du Port	Le Crouesty	1 poteau TIM
ARZON	vers Vannes	Maison du Port	Le Crouesty	1 poteau TIM + 1 abri communal
ARZON	A-R	Port Navalo	PORT NAVALO Cinéma	1 abri + 1 poteau TIM

- **Arrêts Scolaires**

Commune	Sens	Intitulé poteau ou abri	Cohérence FH	Type de mobilier (et nb)
VANNES	A-R	Libération	Pl. de la Libération	6 abris VA dt 1 dédié à TIM
NOYALO	vers Arzon	/	Centre	/
NOYALO	vers Vannes	Noyalo Centre	Centre	1 abri VA
LE HEZO	A-R	LE HEZO GR	Gare Routière	2 abris VA
ST ARMEL	vers Arzon	St Armel Centre	Mairie	1 abri communal + 1 poteau TIM
SARZEAU	vers Arzon	St Colombier centre	/	1 poteau TIM
SARZEAU	vers Vannes	St Colombier centre	/	poteau TIM + abri communal en béton
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	La Villeneuve	La Villeneuve (RD 198)	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	La Villeneuve	La Villeneuve (RD 198)	1 poteau TIM + 1 abri communal en béton
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	LES GOVELINS	Les Govelins (RD198)	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	LES GOVELINS	Les Govelins (RD198)	1 poteau TIM + 1 abri communal
St GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	kerpont	Kerpont (RD 198)	1 poteau TIM
St GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	/	Kerpont (RD 198)	/
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	La Saline	La Saline (RD 198)	1 poteau TIM + abri béton communal
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	La Saline	La Saline (RD 198)	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Arzon	Le Net	Le Net (RD 780)	1 poteau TIM
ST GILDAS DE RHUYS	vers Vannes	Le Net	Le Net (RD 780)	1 poteau TIM + 1 abri communal
ARZON	vers Vannes	Tumiac	Tumiac (RD 780)	1 poteau TIM + 1 abri communal
ARZON	vers Arzon	KERJOUANNO	Kerjouanno	1 poteau TIM
ARZON	vers Vannes	KERJOUANNO	Kerjouanno	1 poteau TIM + 1 abri CD
ARZON	vers Arzon	Arzon Centre	Eglise	1 poteau TIM
ARZON	vers Vannes	Arzon Eglise	Eglise	1 abri + 1 poteau TIM (sans flamme)

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

PIÈCE JOINTE N°8 : DONNÉES FRÉQUENTATION
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Fréquentation globale de la Ligne n°24" - *Ne remplir que les données sur fond jaune*

Année	DP		INT		Voyages commerciaux	TOTAL
	Nb d'élèves	Nb de voyages	Nb d'élèves	Nb de voyages		
2015-2016	656	229600	55	3850	89563	323013
2016-2017	683	239050	51	3570	99284	341904
2017-2018	652	228200	51	3570	105357	337127
2018-2019	620	217000	51	3570	123271	343841
2019-2020		0		0		0
2020-2021		0		0		0
2021-2022		0		0		0
2022-2023		0		0		0
2023-2024		0		0		0
2024-2025		0		0		0

Voyages mensuels (en année scolaire) Ligne KICEO n°24

FREQUENTATION 2018- 2019										
MOIS	BILLET UNITAIRE	CARNET 10 VOY	CM SNCF	CORRES BU KICEO	KICEO + 65 ANS	KICEO - 26 ANS	KICEO 26-64	KICEO GRATUIT	PASS JOURNEE	TOTAL
sept-18	4475	1243	22	137	191	2415	918	26	22	9449
oct-18	4155	1295	41	157	179	2640	1262	24	42	9795
nov-18	2621	988	13	96	84	2504	848	14	22	7190
déc-18	2723	861	11	120	86	2223	815	17	21	6877
janv-19	2801	1060	54	142	121	2777	1227	32	54	8268
févr-19	2880	1030	65	172	201	2098	1221	14	68	7749
mars-19	3416	1293	78	161	198	3172	1380	14	34	9746
avr-19	4342	1336	125	172	189	2451	1213	16	43	9887
mai-19	4302	1284	110	193	197	2726	1366	22	29	10229
juin-19	4822	1933	109	226	160	2381	1273	30	68	11002
juil-19	9145	2060	201	330	237	2663	1592	60	122	16410
août-19	9822	2528	265	282	285	2079	1186	82	140	16669
Cumul	55504	16911	1094	2188	2128	30129	14301	351	665	123271
	45%	14%	1%	2%	2%	24%	12%	0%	1%	

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

RECETTES 2018 - 2019

RECETTES			
MOIS	BILLET UNITAIRE	PASS JOURNEE	TOTAL
sept-18	6 712,50 €	63,00 €	6 775,50 €
oct-18	6 232,50 €	113,40 €	6 345,90 €
nov-18	3 931,50 €	42,00 €	3 973,50 €
déc-18	4 084,50 €	21,00 €	4 105,50 €
janv-19	4 201,50 €	117,60 €	4 319,10 €
févr-19	4 320,00 €	84,00 €	4 404,00 €
mars-19	5 124,00 €	126,00 €	5 250,00 €
avr-19	6 513,00 €	42,00 €	6 555,00 €
mai-19	6 453,00 €	42,00 €	6 495,00 €
juin-19	7 233,00 €	84,00 €	7 317,00 €
juil-19	13 717,50 €	163,80 €	13 881,30 €
août-19	14 733,00 €	147,00 €	14 880,00 €
Cumul	83 256,00 €	1 045,80 €	84 301,80 €

Fréquentation de la ligne par Services : Année 2018 - 2019

Données valables du 01/09/2018 Au 31/08/2019

Ne remplir que les données sur fond jaune

Extraction des pupitres ERG de la ligne 24

Mois	Année 2018												TOTAL
	19, Septembre 2018	10, Octobre 2018	11, Novembre 2018	12, Decembre 2018	01, Janvier 2019	02, Fevrier 2019	03, Mars 2019	04, Avril 2019	05, Mai 2019	06, Juin 2019	07, Juillet 2019	08, Aout 2019	
2400	257	226	235	234	253	180	244	219	224	209	221	187	2689
2401	904	827	673	609	993	630	1117	666	866	418	286	187	8196
2402	215	179	48	62	166	126	189	186	185	181	199	134	1870
2403	219	248	261	166	233	208	264	164	211	213	260	253	2700
2404	225	211	212	162	162	159	197	195	192	258	154	226	2353
2405	311	303	381	251	262	215	301	296	287	252	607	653	4119
2406	106	110	99	84	105	94	114	49	101	87	95	90	1134
2407	501	433	317	352	336	415	443	447	563	710	829	897	6243
2408	255	228	138	118	127	154	163	261	217	294	561	534	3050
2409	501	458	330	314	367	383	396	521	471	694	771	803	5999
2410	554	615	423	437	408	468	536	601	578	862	1426	1188	8096
2411	570	735	427	524	597	616	570	793	549	672	1198	1226	8477
2412	544	569	340	346	303	433	497	593	480	621	1575	1261	7562
2413	310	364	273	234	259	315	256	425	368	413	872	880	4959
2414	874	825	725	685	811	577	932	896	1034	1038	1009	1079	10485
2415	513	507	78	232	432	467	457	482	500	540	700	715	5623
2416	701	766	719	539	961	864	955	762	850	582	785	785	9269
2417	461	409	236	230	197	219	343	359	420	612	988	881	5355
2418	271	358	25	166	363	326	348	321	297	319	487	548	3829
2419	136	141	112	64	46	90	144	142	125	227	379	300	1906
2420	458	504	385	474	270	269	505	479	485	539	1024	1105	6497
2421	19	12	4	7	5	29	11	9	8	31	545	584	1264
2422	234	277	207	194	189	186	211	237	277	254	216	200	2682
2423	99	70	101	83	125	51	102	167	171	184	34	64	1251
2424	69	58	47	19	33	34	54	56	58	57	91	110	686
2425	170	117	106	79	73	90	147	133	153	206	114	148	1536
2426	108	59	105	83	55	61	100	152	181	153	36	38	1131
2427	88	43	59	35	30	34	51	79	108	127	135	234	1023
2428	102	73	63	47	63	38	63	112	140	143	237	251	1332
2429	27	70	61	47	44	25	46	85	120	73	138	179	344
2430	68	70	61	47	44	25	46	85	120	73	178	216	1033
2431	19										77	88	184
2432	16										111	155	282
2433											62	50	112
TOTAL	9905	9795	7190	6877	8268	7756	9746	9887	10229	10969	16400	16249	123271

Envoyé en préfecture le 06/10/2020
 Reçu en préfecture le 06/10/2020
 Affiché le
 ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

PIÈCE JOINTE N°9 : COMPTES ANNUELS D'EXPLOITATION
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Année	n			
Ligne	24			
Transporteur	CTM			
Unités d'œuvre				
Kilomètres totaux (déléataire et sous-traités)	529 773	528 772	504 305	502 512
<i>dont Kilomètres sous-traités</i>	0	0	0	0
Kilomètres produits	520 217	519 417	495 316	493 788
Kilomètres improductifs	9 556	9 355	8 989	8 724
Heures de conduite totales (déléataire et sous-traitées)	23 837	22 850	21 785	21 401
<i>dont heures sous-traitées</i>	0	0	0	0
Heures produites (HLP + en charge)	18 688	17 914	17 071	16 720
Heures improductives (taux d'improductivité = %)	5 149	4 936	4 714	4 681
Personnel de conduite (déléataire et sous-traitant)	15	14	13	13
Nb Temps plein	6	5	5	5
Nb Temps partiel	9	9	8	8
Véhicules réels totaux (déléataire et sous-traités)	14	14	13	13
<i>dont véhicules sous-traitants</i>				
Grand car A	5,0	4,0	3,0	3,0
Grand car B	1,0	1,0	2,0	2,0
Grand car C	8,0	8,0	8,0	8,0
Petit car	0,0	1,0		
VL				
Coûts unitaires (déléataire)				
	€HT			
Coût kilométrique de roulage (déléataire)	0,68	0,67	0,64	0,62
<i>dont carburant</i>	0,395	0,395	0,358	0,335
<i>dont pneus</i>	0,026	0,026	0,026	0,025
<i>dont pièces</i>	0,16	0,15	0,152	0,151
<i>dont main d'œuvre</i>	0,099	0,098	0,1	0,11
Coût horaire de conduite (déléataire)	18,65	18,42	18,24	18,03
Fréquentations				
Scolaires (inscription CTM)	652	703	734	711
Internes	51	51	51	55
Demi-pensionnaires (inscription CTM)	620	652	683	656
Commerciaux : nombre de voyages	123 271	105 357	74 668	89 563

Amortissement des véhicules

Catégorie (A,B,C,PC, VL,R)	Immatriculation	année 1ère immatriculation	année d'achat	Amortissement total du véh année n €HT/an	frais financier total du véh année n €HT/an	tx d'utilisation du véhicule sur le contrat	Total annuité At imputée année n €HT/an
C	FB 788 PH	14/10/2008	2008	8700,9	223,1	100%	8924
C	BA-033-PZ	27/09/2010	2010	8700,9	223,1	100%	8924
C	8247 XK 56	09/07/2003	2003	8700,9	223,1	100%	8924
C	CY-132-PP	03/11/2003	2003	8700,9	223,1	100%	8924
C	DH-989-LG	07/07/2014	2014	8700,9	223,1	100%	8924
C	BA-980-PY	27/09/2010	2010	8700,9	223,1	100%	8924
C	DH-251-KP	07/07/2014	2014	8700,9	223,1	100%	8924
C	DH-027-KP	07/07/2014	2014	8700,9	223,1	100%	8924
A	DT-081-VJ	03/08/2015	2015	13369	343	100%	13712
A	DT-119-VJ	03/08/2015	2015	13369	343	100%	13712
A	DT-846-PR	27/07/2015	2015	13369	343	100%	13712
A	DT-486-PR	27/07/2015	2015	13369	343	100%	13712
A	CJ-967-WR	17/08/2012	2012	13369	343	100%	13712
B	BA-900-PY	27/09/2010	2010	11045	284	100%	11329
							0
							0

TOTAL Annuités véhicules catégorie A	68 560 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie B	5 525 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie C	71 392 €
TOTAL Annuités véhicules Réserve	14 548 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie PC	0 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie VL	0 €

PC = petit car

R = réserve

ANNEXE 2018-

COMPTE D'EXPLOITATION

Transporteur	CTM	Ligne	24
--------------	------------	-------	-----------

1	VEHICULES	Coût Amort. HT
	Grands cars A	68 560
	Grands cars B	5 525
	Grands cars C	71 392
	Réserve	14 548
	Petits cars	0
	VL	0
	TOTAL	160 025

2	KILOMETRES	Coût Kms HT
	TOTAL	360 246

3	PERSONNEL DE CONDUITE	Coût Personnel HT
	TOTAL	444 560

SOUS TOTAL COÛTS DE PRODUCTION	964830,69
---------------------------------------	------------------

4	SOUS-TRAITANCE	Coût HT
	TOTAL	0

5	FRAIS GENERAUX	€HT
	Personnel de structure	65 701
	Immobilier	30 692
	Frais de gare routière	1 237
	Information, promotion	28 751
	Assurances	22 102
	Impôts et taxes	39 117
	Autres frais généraux	27 959
	TOTAL	215 559

TOTAL DES CHARGES	1 180 390
--------------------------	------------------

1	RECETTES	€/an
	Recettes Commerciales voyageurs	76 838
	Participations familiales scolaires	64 825
	CTGMVA - Contribution forfaitaire d'exploitation	410 076
	CTGMVA- Compensations Abonnés Scolaires	494 002
	CTGMVA - Ex abonné Ligne TIM / abo -26 ans	150 489
	TOTAL PRODUITS	1 196 230

RESULTAT D'EXPLOITATION	15 840
--------------------------------	---------------

RATIOS

Vitesse commerciale sur la ligne (km/heure de conduite)	27,8369542
km/véhicules/an du délégataire	37840,92857
Coût kilométrique (total charges/total km)	2,22810466
Coût par voyage commercial (Pfixe + R Voy/nb voy)	3,949947676
<i>dont usagers</i>	0,623325843
<i>dont GMVA</i>	3,326621833
Part des frais généraux (% des charges)	18%
Part des frais généraux (% des coûts de production)	22%
Résultat d'exploitation (% CA)	1%

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

TRANSPORT PERIURBAIN DE L'AGGLOMERATION DE VANNES

Réseau Kiceo

CONVENTION DE DELEGATION : LOT N°M1

Ligne KICEO n°25

RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC

DU 1/9/ 2018 AU 31/8/ 2019

DELEGATAIRE : Voyages Morio

PLAN DU RAPPORT

I.	Présentation de la délégation	3
A.	Contrat	3
B.	Service délégué et suivi du contrat	3
C.	Délégataire(s)	4
II.	Les moyens mis en œuvre dans la DSP	6
A.	Les Moyens humains	6
B.	Les Moyens matériels	8
III.	Bilan technique et financier	10
A.	Suivi technique : Fréquentation	10
B.	Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation	10
C.	Suivi financier : Comptes Annuels	11
IV.	Evolution du service : propositions du délégataire	12

I. Présentation de la délégation

A. **Contrat**

Note : Le délégataire indiquera ici la date de prise d'effet et la date de fin du contrat.

Date de début : 1^{er} janvier 2017

Date de fin : 31 Août 2025

Avenants

Note : Le délégataire renseignera dans le tableau suivant les avenants ayant été signés au cours de l'année, en précisant leurs dates de signature, ainsi que leurs objets et leurs conséquences financières

N° d'avenant	Date de signature	Objet de l'avenant
-3	-septembre 2018	- Transfert convention CG Morbihan - GMVA
-	-	-

B. **Service délégué et suivi du contrat**

1. Désignation figurant au contrat

Note : Le délégataire renseignera synthétiquement dans le cadre suivant l'objet du service délégué.

Exploitation de la ligne KICEO 25 ainsi que des renforts scolaires

2. Description du service

Note : Le délégataire devra joindre l'annexe 1 du contrat « Description des services délégués » mise à jour au 31/08 (Fiches horaires voyageurs et scolaires)

Pièce jointe n°1 : « Description des services délégués »

3. Evolution des arrêts du service

Note : Le délégataire renseignera dans les tableaux suivant les arrêts ayant été supprimés ou créés en cours d'année, en précisant la date de mise en place, ainsi que les motifs

Liste des arrêts supprimés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de suppression	Motif de suppression de l'arrêt
-	-	-	-
-	-	-	-

Liste des arrêts créés au cours de l'année :

Commune	Nom de l'arrêt	Date de création	Motif de création de l'arrêt
Grand-Champ	Lizolvan	Août 2018	Arrêt le plus proche trop éloigné et création peu contraignante
Grand-Champ	Locmeren des Bois	Août 2018	Arrêt le plus proche trop éloigné et création peu contraignante
Locqueltas	Boterbo	Août 2018	Arrêt le plus proche trop éloigné et création peu contraignante
Grand-Champ	Lann Guinet	Janvier 2019	Arrêt le plus proche trop éloigné et création peu contraignante
Meucon	Croix de Guern	Janvier 2019	Arrêt le plus proche trop éloigné et création peu contraignante

C. Délégataire(s)**1. Fiche d'identité de l'entreprise(s) délégataire(s)**

Note : Le délégataire (ou les délégataires) renseignera les champs suivant concernant l'identité de son entreprise et des éventuels sous-traitants.

Entreprise délégataire :

Nom de l'entreprise : Voyages Morio

Groupe d'appartenance :

Adresse : ZA de Lann Guinet

Structure juridique :EIRL

Nom du dirigeant : Marie-Paulé KERRAND

Date de création : 1^{er} janvier 1957

Nombre total de véhicules : 30

2. Activités du (des) délégataire(s)

Note : Le délégataire (ou les délégataires) précisera s'il(s) exerce(nt) les activités listées, ainsi que le montant du chiffre d'affaire (en K€) de chacune de ses activités. Il indiquera également la part que représente chacune de ses activités dans le chiffre d'affaires de l'année (en %).

Entreprise délégataire

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

** Le transport périscolaire (piscine, centre aéré,...) est à comptabiliser dans « autres activités ».*

Détail des autres activités hors DSP et hors transport (exemple : taxi...) :

Transports occasionnels, séjours linguistiques et lignes longue distance

II. Les moyens mis en œuvre dans la DSP

A. Les Moyens humains

1. Effectifs affectés au service

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant le nombre de conducteurs officiant sur le service délégué, en distinguant ceux qui sont à temps plein, de ceux qui sont à temps partiel.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

Année	n	n-1	n-2	...
Personnel de conduite = Nb de conducteurs	12,0	12,0	0,0	0,0
Nb Temps plein délégataire	2	2		
Nb Temps partiel délégataire	10	10		
Nb Temps plein sous-traitant				
Nb Temps partiel sous-traitant				
Nb d'heures totales				
Nb ETP	0	0	0	0
Autres personnels (structure)	6,0	6,0	0,0	0,0
Direction	2	2		
Exploitation	2	2		
Atelier, mécanique	2	2		
Administratifs, comptables				

Observations éventuelles :

Formation du personnel

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant les formations délivrées à ses salariés intervenant sur la délégation, en précisant leurs objectifs, leurs durées et le nombre de personnes ayant suivies cette formation au cours de l'année.

Nom de la formation			Objectif de la formation	Durée du stage	Nombre de personnes formées au cours de l'année
Formation Scolaire	Initial	Service	Apprendre le service et les process	3 jours	5
FCO			Perfectionnement conduite et réglementation	35 HEURES	4
SLO			Formation initiale pour devenir conducteur de ligne longue distance	21 HEURES	6
Formation contrôle équipement PMR			Aptitude contrôlé les équipements à destination des personnes à mobilité réduite dans les autocars	35 HEURES	0

Les Moyens matériels**2. Véhicules de transport intervenant sur les lignes déléguées**

Note : Le délégataire indiquera dans le tableau suivant, le nombre physique de véhicules (par catégorie) utilisés pour réaliser le service délégué. Il précisera également l'équivalent en véhicules comptabilisés en fonction du taux d'utilisation sur le contrat.

Année		n	n-1	n-2
Véhicules réels totaux		13	11	0
Nb de véhicules réel délégataire		13,0	11,0	0,0
	Grand car A (hors réserve)	0,0	0,0	
	Grand car B (hors réserve)	2,0	1,0	
	Grand car C (hors réserve)	10,0	9,0	
	Petit car VL	1,0	1,0	
Véhicules réels sous-traitants		0,0	0,0	0,0
	Grand car A (hors réserve)			
	Grand car B (hors réserve)			
	Grand car C (hors réserve)			
	Petit car VL			
Véhicules de réserve (Nombre ou pourcentage)		2	2	

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

9

Observations éventuelles :

Note : Le délégataire remplira la liste des véhicules en service sur ce lot (PJ n°2), ainsi qu'un tableau de l'Etat du parc (PJ n°3) et joindra ces documents au présent rapport.

Pièce jointe n°2 : Liste des véhicules en service sur ce lot

Pièce jointe n°3 : Etat du parc

3. Autres investissements importants (hors véhicules)

Note : Le délégataire indiquera dans le cadre ci-dessous les autres investissements éventuels qu'il aurait fait au cours de l'année et ne concernant par les véhicules de transport.

B. Etat des lieux des biens : Inventaire A et inventaire B**1. Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)**

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°4 relative à l'évolution de l'inventaire A et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 10 du contrat.

Pièce jointe n°4 : Inventaire des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice (Inventaire A)

Observations éventuelles :

2. Inventaire des biens mis à disposition par le Délégué (Inventaire B)

Note : Le délégataire remplira la pièce jointe n°5 relative à l'évolution de l'inventaire B et la joindra au présent rapport. Ce tableau vise à mettre à jour l'annexe 12 du contrat.

Pièce jointe n°5 : Inventaire des biens mis à disposition par le Délégué (Inventaire B)

Observations éventuelles :

Aucun bien mis à disposition en dehors du parc de véhicules

III. Bilan technique et financier

A. **Suivi technique : Fréquentation**

1. Evolution de la fréquentation

Note : Le délégataire remplira le tableau de la fréquentation globale de la ligne (Voyageurs + Scolaires) ci-dessous.

(Ne remplir que les cases sur fond jaune)

2017-2018	516	180600	1	70	19189	199859
2018-2019	498	174300	1	70	41002	215372
2019-2020		0		0		0
2020-2021		0		0		0
2021-2022		0		0		0
2022-2023		0		0		0
2023-2024		0		0		0
2024-2025		0		0		0

Note : Le délégataire complètera ce tableau en fournissant des éléments de fréquentation plus détaillés dans la pièce jointe n°8. Il fera également une analyse de la fréquentation dans l'encart ci-dessous.

Pièce jointe n°7 : Données de fréquentation

Analyse de la fréquentation :

L'analyse a été effectuée compte tenu des ventes effectuées en appliquant les clés de mobilité de l'avenant 3 à la convention. Pour les abonnements annuels, les ventes ont été lissées mensuellement et consolidées avec les ventes des mois antérieures à la période.

B. **Suivi financier : Compte d'exploitation de la délégation**

Note : Le délégataire fournira à l'Autorité Organisatrice les éléments financiers relatifs à la ligne en complétant la pièce jointe n°9 relative au compte d'exploitation.

Pièce jointe n°8 : Matrice Compte d'Exploitation

Note : Le délégataire précisera ci-dessous les principes de calcul des frais généraux et leur affectation à la délégation (clé de répartition). Il précisera également le détail du poste « autres frais généraux ».

Principes et méthodes comptables retenus :

L'indice de révision a été appliqué sur les charges et les recettes sont calculées selon le chiffre d'affaire réellement réalisé.

Note : Le délégataire complètera le cas échéant l'encart suivant si des écarts sont constatés par rapport aux prévisions.

Informations détaillées et pertinentes sur les écarts par rapport au compte d'exploitation prévisionnel initial du contrat:

NC

C. Suivi financier : Comptes Annuels

Note : Le délégataire fournira en pièce jointe n°10 les Comptes Annuels.

Pièce jointe n°9 : Comptes annuels de l'entreprise

Observations éventuelles :

NC

IV. Evolution du service : propositions du délégataire

Note : Le délégataire fera des propositions d'évolution de service. Ces propositions contiendront des éléments techniques et financiers afin que l'Autorité organisatrice puisse les étudier.

Propositions d'évolution du service :

- Proposer un service direct de Locqueltas et Locmaria Grand-Champ vers Plescop
- Augmenter la fréquence sur la ligne 25 afin de permettre une utilisation quotidienne par les actifs

PIÈCE JOINTE N°1 : DESCRIPTION DES SERVICES DÉLÉGUÉS ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Note : Mise à jour de l'Annexe 1 du contrat de Délégation de Service public

- **Fiches horaires Voyageurs à jour:**
 - **Services Voyageurs « Hiver » (Annexe 1-1)**

GRAND-CHAMP - VANNES

L M Me J V S



GRAND-CHAMP ► VANNES

jours de circulation	LM	
	Me JV	Me JVS
BLD DU STADE	7.04	8.22 13.20
PL. DE L'ÉGLISE	7.07	8.25 13.22
LANN GUINET	7.08	8.26 13.23
CHANTICOQ	7.12	8.30 13.27
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	7.45	8.50 13.50
VANNES LIBÉRATION	7.35	8.55 13.55
RENAUDOT	7.30	9.00 14.00

VANNES ► GRAND-CHAMP

jours de circulation	LM	
	Me JVS	Me JVS
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	11.58	16.05 18.05
VANNES LIBÉRATION	12.03	16.00 18.10
RENAUDOT	12.18	15.50 18.15
GRAND-CHAMP CHANTICOQ	12.30	16.25 18.30
LANN GUINET	12.34	16.29 18.34
PL. DE L'ÉGLISE	12.35	16.30 18.35
BLD DU STADE	12.38	16.35 18.40

- **Services Voyageurs « Été » (Annexe 1-2)**

GRAND-CHAMP - VANNES

L M Me J V S



GRAND-CHAMP ► VANNES

jours de circulation	LM	
	Me JV	Me JVS
BLD DU STADE	7.04	8.22 13.20
PL. DE L'ÉGLISE	7.07	8.25 13.22
LANN GUINET	7.08	8.26 13.23
CHANTICOQ	7.12	8.30 13.27
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	7.45	8.50 13.50
VANNES LIBÉRATION	7.35	8.55 13.55
RENAUDOT	7.30	9.00 14.00

VANNES ► GRAND-CHAMP

jours de circulation	LM	
	Me JVS	Me JVS
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	11.58	16.05 18.05
VANNES LIBÉRATION	12.03	16.00 18.10
RENAUDOT	12.18	15.50 18.15
GRAND-CHAMP CHANTICOQ	12.30	16.25 18.30
LANN GUINET	12.34	16.29 18.34
PL. DE L'ÉGLISE	12.35	16.30 18.35
BLD DU STADE	12.38	16.35 18.40

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

- **Fiches horaires Scolaires à jour (Annexe 1-3) :**

Aller

GCP 101

Plum	Merlédac (bourg)	7h35
Gd-Dip	Locmiquel (ch. no)	7h39
Gd-Dip	Croix Locmiquel	7h41
Gd-Dip	Corn er Arrat	7h43
Plum	Lézégard	7h46
Plum	Bréatrec	7h47
Gd-Dip	Kerfur	7h50
Gd-Dip	Parc er Menah ambt	7h53
Gd-Dip	Keravel	7h55
Gd-Dip	Guernost	7h58
Gd-Dip	Kerlegain	8h01
Gd-Dip	Pratélmat	8h04
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 102

Gd-Dip	Penprat/Resoonles	7h26
Plac	Kerruns	7h28
Plac	Petit Moustoir	7h32
Plac	Bildan	7h33
Plac	Lézanan	7h36
Plac	Les légoz (embt)	7h39
Plac	Keridlet	7h42
Plac	Bois du Pont	7h47
Gd-Dip	Grinco Farum	7h49
Gd-Dip	Coët er Garff	7h50
Gd-Dip	Bodéan	7h51
Gd-Dip	Viscien (embt Bodéan)	7h53
Gd-Dip	Grinco Manoir	7h55
Gd-Dip	Visdien (embt Guernost)	7h59
Gd-Dip	Guernost	8h01
Gd-Dip	Moustoir des fleurs	8h03
Gd-Dip	Coulac	8h05
Gd-Dip	Brinéhuen	8h07
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 106

Locq	Lann Bot Sporn	7h30
Locq	Talnav 150m après l'embt	7h32
Locq	Kerolviéer	7h33
Locq	Coh+Parco	7h34
Locq	Feschel	7h35
Locq	Inter Belleus/Kerfranc	7h37
Locq	Kerfranc	7h39
Locq	Kervelo (embt Bénéaux)	7h41
Locq	Berluherne (embt)	7h43
Locq	Morboulo (Arabus Gouhi)	7h49
Locq	Morboulo (Arabus)	7h50
Locq	Mairie	7h55
Locq	Bobsajir	7h59
Locq	Pent du Loc'h	8h05
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 108

Van	Place Cuxhaven	7h42
Plac	Kerluherne	8h00
Plac	Couélic	8h04
Plac	Mairie	8h06
Plac	St Hamon	8h08
Plac	Kermaria	8h10
Gd-Dip	Giratoire Chanticoq	8h17
Gd-Dip	Gare routière	8h21

GCP 103

Bicou	La Barrière	7h25
Brand	La Forêt	7h29
Bicou	Kerlagadec	7h34
Brand	Les Vieilles Granges	7h36
Bicou	Lann Bicouy	7h38
Bicou	Chanticoq	7h41
Bicou	Scoillboch	7h42
Bicou	Bourg Bieauy Zébras	7h43
Bicou	4 chemins	7h45
Brand	Quintanan	7h49
Brand	Ti Neulé (face embt)	7h50
Brand	Services Techniques	7h52
Brand	Bourg (Arabus)	7h53
Brand	Le Rasbo	7h56
Plum	Eglise	7h59
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 109

Locq	Keravel	7h45
Locq	Kerante	7h47
Locq	Bocorbo	7h50
Locq	Lann Vilhon (embt)	7h50
Locq	Kerquelo	7h51
Locq	Rte américaine 1	7h52
Locq	Rte américaine 2	7h54
Locq	Eglise	7h55
Locq	Kerhervé (face)	8h00
Locq	Kerhervé (back face)	8h01
Gd-Dip	Keravelo (embt)	8h06
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 104

Gd-Dip	Locmérieu des bois	7h20
Gd-Dip	Kimboulevn (embt)	7h22
Gd-Dip	Limbloch (embt Keravel)	7h23
Gd-Dip	Kerméno	7h24
Gd-Dip	Le Cosquer (embt)	7h26
Gd-Dip	Kerret	7h29
Gd-Dip	Kerbloch (embt)	7h33
Gd-Dip	Kerdalann	7h35
Gd-Dip	Loperhet	7h36
Gd-Dip	Guérhuol	7h38
Brand	Kerdrehan La Forêt	7h41
Gd-Dip	Néherdenn	7h43
Brand	Coët Quannah	7h46
Brand	Corn er Host	7h49
Brand	Vialgoet	7h51
Brand	Telgoet	7h53
Gd-Dip	Toullmay (embt)	7h57
Gd-Dip	Viaheult	7h59
Gd-Dip	Lézunéhec (embt)	8h01
Gd-Dip	Rue du général Harby	8h04
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 110

Gd-Dip	Gare routière	8h15
Plac	Gare routière	8h30

GCP

Gd-Dip	Gare routière	8h15
Gd-Dip	Giratoire Chanticoq	8h17
Plac	Gare routière	8h30

GCP

Gd-Dip	Gare routière	8h15
Gd-Dip	Miscien Bodéan	8h19
Plac	Gare routière	8h30

GCP 105

Gd-Dip	Gare routière (cour Locmérieu)	7h41
Gd-Dip	Locmérieu des Prés	7h44
Gd-Dip	Charpelle du Burgo (embt)	7h45
Locq	Lério (embt)	7h46
Locq	Coët cornesp. Locminé	7h47
Locq	Résidence Koët Bihan	7h50
Locq	Tailbouët Airbous	7h52
Locq	Rte de Keravelo	7h56
Locq	Locmaria (face)	7h59
Locq	Norvran ge	8h03
Gd-Dip	Gare routière	8h10

GCP 107

Plum	Coët Park er Vellin	7h52
Plum	Le Rasbo	7h54
Plum	Toullmellin (embt Lann)	7h56
Gd-Dip	Le Poiseau	7h58
Gd-Dip	Gréto (embt)	8h00
Gd-Dip	Pratél Fétan (embt)	8h01
Gd-Dip	Parc er Menah	8h02
Gd-Dip	Bld du stade	8h04
Gd-Dip	Place de l'église	8h06
Gd-Dip	Gare routière	8h10

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Les signatures sont déposées à l'adresse indiquée sur le tableau des correspondances

Retour

Retours entre 15h30 et 17h00

GCP 218 L M Me J V

Vannes	Boisjoubert	15h53
Vannes	Libourdin	16h00
Vannes	Gare	16h05
Vannes	St-Eusèpe Ch de Gaulle	16h10
Go-Chp	Verzen	16h23
Go-Chp	Verzen (St-Joseph)	16h25
Go-Chp	Ch. de la Chapelle (L'Anse)	16h29
Go-Chp	Plaza de la Gare	16h30
Go-Chp	St-Joseph (St-Joseph)	16h35

GCP 205 L M J V

Vannes	St-Georges/SFX	16h40
Vannes	St Paul	16h42
Vannes	Lesage	16h45
Vannes	Sacré Coeur (Place Mont)	16h47
Vannes	St-Joseph (Tr. Vierge)	16h52
Vannes	J. Guéhenno (Tr. / Place Lave)	16h56
Vannes	Wickel	16h58
Go-Chp	Vieilles	17h13
Go-Chp	Giratoire Chanticoq	17h15
Go-Chp	Gare routière	17h20

GCP 209 L M J V

Vannes	RD de Ménilaur	18h40
Vannes	St-Eusèpe Ch de Gaulle	18h52
Go-Chp	Vieilles	17h04
Go-Chp	Giratoire Chanticoq	17h10
Go-Chp	Gare routière	17h15

C* Cars Collège

Retours le mercredi

GCP 204 Me

Vannes	MD de Ménilaur	12h15
Vannes	St-Eusèpe Ch de Gaulle	12h20
Go-Chp	Giratoire Chanticoq	12h35
Go-Chp	Gare routière	12h40

GCP 207 Me

Vannes	Lesage	12h05
Vannes	Sacré Coeur (Place Mont)	12h08
Vannes	St-Joseph (Tr. Vierge)	12h10
Vannes	J. Guéhenno (Tr. / Place Lave)	12h13
Go-Chp	Giratoire Chanticoq	12h25
Go-Chp	Gare routière	12h30

GCP 214 Me

Vannes	Gare	11h56
Vannes	Libourdin	12h03
Vannes	St-Georges/SFX	12h08
Vannes	St-Paul	12h11
Vannes	Verzen	12h18
Go-Chp	Verzen	12h28
Go-Chp	Verzen (St-Joseph)	12h30
Go-Chp	Giratoire Chanticoq	12h33
Go-Chp	Gare routière	12h34
Go-Chp	Plaza de la Gare	12h35
Go-Chp	St-Joseph	12h38

Retours après 17h00

GCP 206 L M Me J V

Vannes	St-Eusèpe Ch de Gaulle	17h53
Vannes	MD Ménilaur (Tr. / Compé)	17h56
Vannes	St-Georges/SFX	18h02
Vannes	St-Paul	18h04
Vannes	Lesage	18h06
Vannes	St-Joseph (Tr. Vierge)	18h09
Vannes	Giratoire des Iles (CA)	18h12
Vannes	J. Guéhenno (Tr. / Place Lave)	18h13
Vannes	RD-PT Larocheau	18h16
Place	Gare routière	18h20
Place	Kerfurs (Emz)	18h23
Go-Chp	Preprat (Emz)	18h25
Go-Chp	Mouster des Fleurs	18h27
Go-Chp	Guemanderff (Emz)	18h29
Go-Chp	Gare routière	18h35
Go-Chp	Les Saints (Emz)	18h37
Go-Chp	Kermeo	18h47
Go-Chp	Boisjoubert (Emz)	18h49
Go-Chp	Kerfurs (Emz)	18h51
Go-Chp	Guerno Kerbarch	18h53
Go-Chp	Loperhet	18h58
Go-Chp	Guerthuel	19h00
Go-Chp	Néherfann (Emz)	19h02
Go-Chp	Toulhuy	19h04
Go-Chp	Lezmedec	19h05

GCP 220 L M Me J V

Vannes	Gare	18h05
Vannes	Libourdin	18h10
Vannes	Wickel	18h15
Vannes	RD-PT Larocheau	18h16
Place	Gare routière	18h20
Go-Chp	Wickel	18h23
Go-Chp	Chanticoq	18h30
Go-Chp	Giratoire L'Anse Compé	18h32
Go-Chp	Place de l'Eglise	18h35
Go-Chp	Gandermafle	18h37
Go-Chp	St-Joseph	18h40
Go-Chp	Place de Menah (Tr. / Compé)	18h42
Go-Chp	Bréménit (Emz)	18h45
Go-Chp	Kerbaris (Emz)	18h46
Go-Chp	Le Poteau	18h48
Go-Chp	Le Gulo	18h49
Go-Chp	Pratell Folan	18h50

GCP 207 L M Me J V

Place	Gare routière	C* 207/208	18h20
Go-Chp	Boisjoubert (Emz)		18h30
Go-Chp	Coët et Garff		18h33
Go-Chp	Coët et Arret		18h36
Place	Léopold (Emz)		18h38
Place	Park et Vella		18h41
Place	Eglise		18h42
Place	St-Mélan (Emz)		18h44
Place	Bourg Jambou		18h48
Place	TI Nele		18h49
Place	Vialgoët (Emz)		18h50
Place	Quistenn		18h51
Place	Bomecic		18h52
Place	Coët Quenach (Emz)		18h53
Place	Bourg Jambou		18h54
Place	Service technique		18h55
Place	Chanticoq		18h56
Place	Ch. de la Chapelle (L'Anse)		18h58
Place	Coët et Hobb		19h01
Place	Vialgoët (Emz)		19h03
Place	Taljeat (Emz)		19h04

Retour

Retours entre 15h30 et 17h00

GCP218 L M Me J V

Vannes	15h35
Vannes	16h00
Vannes	16h05
Vannes	16h10
Ge-Chp	16h25
Ge-Chp	16h25
Ge-Chp	16h29
Ge-Chp	16h30
Ge-Chp	16h35

GCP 205 L M J V

Vannes	16h40
Vannes	16h42
Vannes	16h45
Vannes	16h47
Vannes	16h52
Vannes	16h56
Vannes	16h58
Ge-Chp	17h15
Ge-Chp	17h20

GCP 209 L M J V

Vannes	16h40
Vannes	16h52
Ge-Chp	17h04
Ge-Chp	17h10
Ge-Chp	17h15

Retours le mercredi

GCP 204 Me

Vannes	12h15
Vannes	12h20
Ge-Chp	12h35
Ge-Chp	12h40

GCP 207 Me

Vannes	12h06
Vannes	12h08
Vannes	12h10
Vannes	12h13
Ge-Chp	12h25
Ge-Chp	12h30

GCP 214 Me

Vannes	11h58
Vannes	12h03
Vannes	12h08
Vannes	12h11
Vannes	12h18
Ge-Chp	12h30
Ge-Chp	12h33
Ge-Chp	12h34
Ge-Chp	12h35
Ge-Chp	12h38

Retours après 17h00

GCP 206 L M Me J V

Vannes	17h53
Vannes	17h56
Vannes	18h02
Vannes	18h04
Vannes	18h06
Vannes	18h09
Vannes	18h12
Vannes	18h13
Vannes	18h16
Vannes	18h20
Vannes	18h23
Vannes	18h25
Vannes	18h27
Vannes	18h29
Vannes	18h35
Vannes	18h37
Vannes	18h47
Vannes	18h49
Vannes	18h51
Vannes	18h55
Vannes	18h58
Vannes	19h00
Vannes	19h02
Vannes	19h04
Vannes	19h06

GCP 220 L M Me J V

Vannes	18h05
Vannes	18h10
Vannes	18h15
Vannes	18h16
Vannes	18h20
Vannes	18h30
Vannes	18h32
Vannes	18h35
Vannes	18h37
Vannes	18h40
Vannes	18h42
Vannes	18h45
Vannes	18h46
Vannes	18h48
Vannes	18h50

GCP 207 L M Me J V

Vannes	18h20
Vannes	18h30
Vannes	18h30
Vannes	18h33
Vannes	18h36
Vannes	18h41
Vannes	18h42
Vannes	18h44
Vannes	18h46
Vannes	18h49
Vannes	18h50
Vannes	18h51
Vannes	18h52
Vannes	18h54
Vannes	18h56
Vannes	18h58
Vannes	19h01
Vannes	19h03
Vannes	19h04

**PIÈCE JOINTE N°2 : LISTE DES VÉHICULES EN SERVICE SUR CETTE LIGNE
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

Ligne 25 AU 31/08/2017

N° immatriculation	Marque	Type	Catégorie	Année de 1ère mise en circulation	Age	Nb places	Livré KICEO	Autres équipements
AR-061-XL	Temsa	Safari	C	2006	12	63	NON	
AD-394-PM	Temsa	Safari	C	2007	11	59	NON	
BT-244-PZ	IRISBUS	Axer	C	2005	13	55	NON	
BX-111-MW	King Long	Citeore	B	2011	7	55	OUI	PMR-annexe 11
AD-129-PM	Temsa	Safari	C	2005	13	63	NON	
DT-666-RD	Temsa	LD12	C	2015	3	59	NON	
DT-885-HS	Yutong	IC13	C	2015	3	63	NON	
BQ-475-KV	IRISBUS	RECRO	C	2004	14	59	oui	
BC-800-DR	Irisbus	RECRO	C	2006	12	63	oui	
DK-146-YD	Temsa	Tourmalin	C	2008	10	59	NON	
BA-771-CE	Volkswagen	Crafter	B	2009	9	22	NON	PMR
DT-896-RD	Temsa	LD12	C	2015	3	59	NON	
DN-483-YJ	Yutong	EC12	B	2015	3	59	OUI	PMR-annexe 11

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

**PIÈCE JOINTE N°3 : ETAT DU PARC
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

TRANSPORTEUR : Voyages Morio

DATE : 12 juin 2019

Age	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
13																		
12																		
11																		
10																		
9												BX11IM W						
8										BA77ICE								
7									DK146YD									
6								AD394PM										
5							BC800DR											
4							AR061XL											
3						BT244PZ AD129P M												
2																		
1					BK475KV													

- Faire figurer les moins de 10 places
- Année = année de première mise en circulation
- Compléter chaque case avec le n° d'immatriculation
- Ne pas faire figurer les cars de réserve

Envoyé en préfecture le 06/10/2020
Reçu en préfecture le 06/10/2020
Affiché le
ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Achat année n
Arrêt année n

**PIÈCE JOINTE N°4 : INVENTAIRE DES BIENS MIS À DISPOSITION PAR L'A.O.
 ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

Note : Mise à jour de l'Annexe 10 du contrat de Délégation de Service public

1 – Poteaux d'arrêts provisoires

Nombre	Entreposage
0	

2 – Mobilier aux points d'arrêts

- **Arrêts Scolaires et ligne régulière sur les communes du Loc'h**

Point d'arrêt		Equipement (A = abri)
Bieuzy	4 Chemins <small>(zébras)</small>	A
Bieuzy	Chanticoq	A
Bieuzy	Kerlagadec	
Bieuzy	Bourg <small>(zébras)</small>	A
Bieuzy	Scoulboch	
Brand	Le Resto	
Brand	Bourg <small>(Abribus)</small>	A
Brand	Services Techniques	A
Brand	Ti Neüé	
Brand	Plunian <small>(Embt Toul Falher)</small>	
Brand	Plunian	
Brand	La forêt	
Brand	Les Vieilles Granges	A
Brand	Bod en estic	
Brand	Quistenan <small>(Embt)</small>	
Brand	Kerdréhan <small>(Embt)</small>	
Brand	Kerlande <small>(embt St Laurent)</small>	
Brand	Coet Quenach <small>(Embt)</small>	
Brand	Corn er hoët	
Brand	Vialgoet <small>(Embt)</small>	A
Brand	Tolgoët <small>(Embt)</small>	A
Brand	Ménétavy <small>(Embt)</small>	

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Brand	Vialgoët (Embt)	
Brand	Quistenan	A
Gd Chp	Locmeren des bois	
Gd Chp	Kerbouleven (embt)	
Gd Chp	Limbloch (Embt Keraret)	
Gd Chp	Kerbloch (Embt)	A
Gd-Chp	La Barrière	
Gd-Chp	Kerleguin	
Gd-Chp	Kerfur (Ferme)	
Gd-Chp	Corn er Arrat	
Gd-Chp	La Croix Locmiquel	A
Gd-Chp	Bodéan	A
Gd-Chp	Visclen (embt Guern.)	A
Gd-Chp	Guernanderff	A
Gd-Chp	Grinço Parfum	
Gd-Chp	Parc er Menah (Gaug.)	A
Gd-Chp	Le Gréo	
Gd-Chp	Pratel Fétan (Embt)	
Gd-Chp	Kerdréhan La Forêt	A
Gd-Chp	Coet Quenah	
Gd-Chp	Corn er Hoet	
Gd-Chp	Vialgoët	A
Gd-Chp	Tolgoët	A
Gd-Chp	Viahouit	
Gd-Chp	Lézunéhec (Embt)	
Gd-Chp	Locméren des Prés	
Gd-Chp	Chapelle du Burgo (Embt)	
Gd-Chp	Keravelo (Embt)	
Gd-Chp	Coulac	
Gd-Chp	Penprat/Rescorles	A
Gd-Chp	Guersach (Embt)	A
Gd-Chp	Bodéan	
Gd-chp	Visclen (Embt Bodéan)	A
Gd-Chp	Kerbaris	
Gd-Chp	Gréo (Embt)	
Gd-Chp	Pratel Fetan (Embt)	
Gd-Chp	Kerovel (Embt)	A
Gd-Chp	Parc Menah (Ker Auto)	
Gd-Chp	Boulevard du	A

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

	Stade **	
Gd-Chp	Cité Ch. de Blois	A
Gd-Chp	Bellevue	A
Gd-Chp	Guenfrouit (Embt)	A
Gd-Chp	Kermaréchal Kerléguin	
Gd-Chp	Pratelmat	A
Gd-Chp	Lesquegue	
Gd-Chp	Guerno Kerbarh	
Gd-Chp	Loperhet	A
Gd-Chp	Guérihuel	
Gd-Chp	Lezunehec	
Gd-Chp	Rue Général Harty	A
Gd-Chp	Gare routière	A
Gd-Chp	Brénéhuen	
Gd-Chp	Coulac (Abribus)	
Gd-Chp	Kergonan (Embt) *	
Gd-Chp	Place de l'église	A
Gd-Chp	Bld du stade	
Gd-Chp	Bd du Stade	
Gd-Chp	Giratoire Chanticoq	
Gd-Chp	Giratoire Chanticoq	A
Gd-Chp	Penprat (Embt)	A
Gd-Chp	Moustoir des Fleurs	A
Gd-Chp	Guernanderff (Embt)	
Gd-Chp	Les Saints (Embt)	
Gd-Chp	Kerméno	
Gd-Chp	Botségalo (Embt)	
Gd-Chp	Kerret (Embt)	A
Gd-Chp	Guerno Kerbarch	
Gd-Chp	Loperhet	
Gd-Chp	Guerihuel	
Gd-Chp	Néherlann (Embt)	A
Gd-Chp	Tournay	A
Gd-Chp	Chanticoq	A
Gd-Chp	Place de l'église	
Gd-Chp	Gendarmerie	
Gd-Chp	Parc er Menah (rés. Gauvain)	
Gd-Chp	Bréménic (Embt)	
Gd-Chp	Kerbaris (Embt)	

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Gd-Chp	Le Poteau	A
Gd-Chp	Pratel Fetan	
Gd-Chp	Bodéan (Embt Beaumarais)	
Gd-Chp	Coët er Garff	
Gd-Chp	Corn ar Arrat	
Gd-Chp	Grinço Manoir	
Gd-Chp	Trégondo	
Locm	Rte de Keravelo	
Locm	Bénalo (Embt Gorvello)	
Locm	Norvrance (Embt)	
Locm	Lério (Embt)	A
Locm	Résidence Koët Bihan	A
Locm	Talhouët (Atribus)	A
Locm	Route de Keravelo	A
Locm	Collec (Mercredi)	
Locm	Cosquer (Embt)	
Locm	Pont du Loc'h	A
Locm	Lann Bot Spern	
Locm	Talnay (50m après l'embt)	
Locm	Kerolivier	
Locm	Norvrance	
Locm	Botcalpir	A
Locm	Kerhervé (bas atribus)	A
Locm	Kerhervé (haut)	
Locm	Kerhervé (Atribus)	
Locm	Eglise (Rond point)	
Locq	Berluherne (Embt)	
Locq	Morboulo (Atribus)	A
Locq	Lann Vihan (Embt)	A
Locq	Coh-Parco	
Locq	Feschel-Tost	
Locq	Inter Bellevue/Kerfranc	
Locq	Kerfranc	
Locq	Kervelzo (Embt Bénauter)	
Locq	Berluherne	
Locq	Morboulo (Café)	
Locq	Lann Vihan	
Locq	Kerguelo	
Locq	Keravel	
Locq	Kerante	A
Locq	Rue G. Cadoudal	A
Locq	Rue du Calvaire	A

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

Locq	Mairie	
Meuc	Bel Air	A
Meuc	Eglise	A
Ples	Kerluherne	A
Ples	Mairie	
Ples	St Hamon	A
Ples	Kermaria	A
Ples	Kériolet	A
Ples	Couëdic	A
Ples	Le Petit Moustoir	
Ples	Béléan	
Ples	Lézunan	A
Ples	Leslégot	
Ples	Kerhéro	A
Ples	Kerscap	
Ples	Kerubé	A
Ples	Brambec d'en bas	
Ples	Bois du pont	
Ples	Mairie	A
Ples	Saint Hamon	A
Ples	Kermaria	
Ples	Kerluherne (arrêt TPV)	
Ples	Kerfuns <small>(Embt)</small>	

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

**PIÈCE JOINTE N°6 : RAPPORT ANNUEL PLAN MARKETING
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

Aucune action requise pour cette convention

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

MONTANTS DES VENTES DE SEPTEMBRE 2018 A AOÛT 2019

CODE PRODUIT PRINCIPAL	Somme de Montant septembre-2018	Somme de Montant octobre-2018	Somme de Montant novembre-2018	Somme de Montant décembre-2018	Somme de Montant janvier-2019	Somme de Montant février-2019	Somme de Montant mars-2019	Somme de Montant avril-2019	Somme de Montant mai-2019	Somme de Montant juin-2019	Somme de Montant juillet-2019	Somme de Montant août-2019	TOTAL LIGNE
-26 ANNUEL	1243,13	1281,38	1300,50	1281,38	1281,38	1300,50	1300,50	1300,50	1300,50	1338,75	1759,50	2667,94	17355,94
-26 MENSUEL	153,00	153,00	102,00	102,00	127,50	153,00	255,00	127,50	76,50	76,50	102,00	127,50	1555,50
ADULTE	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	61,67	30,83	61,67	709,17
CARNETS 10 VOYAGES	371,14			720,00			699,86			700,00		678,65	3169,65
ETUDIANT	47,25	70,88	70,88	70,88	70,88	70,88	70,88	70,88	23,63			23,63	590,63
Tickets KICEO MORIO	189,00	189,00	189,00	192,00	360,00	360,00	240,00	291,60	330,00	210,00	420,00	450,00	3420,60
TS BLEU		10,00	0,00		10,00								20,00
TS ROSE	43,00	19,00	5,00	12,19	12,19	7,19	-11,81	-11,36	-30,36	-30,36	-6,36	0,45	8,77
Total général	2108,18	1784,92	1729,04	2440,10	1923,60	1953,23	2616,09	1840,78	1761,93	2356,56	2305,98	4009,83	

NOMBRE DE TITRES DE SEPTEMBRE 2018 A AOÛT 2019

CODE PRODUIT PRINCIPAL	Somme de Titres septembre-2018	Somme de Titres octobre-2018	Somme de Titres novembre-2018	Somme de Titres décembre-2018	Somme de Titres janvier-2019	Somme de Titres février-2019	Somme de Titres mars-2019	Somme de Titres avril-2019	Somme de Titres mai-2019	Somme de Titres juin-2019	Somme de Titres juillet-2019	Somme de Titres août-2019	TOTAL LIGNE
-26 ANNUEL	65	67	68	67	67	68	68	68	68	69	69	69	813
-26 MENSUEL	6	6	4	4	5	6	10	5	3	2	1	1	53
ADULTE	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24
CARNETS 10 VOYAGES	35			72			66			70		64	307
ETUDIANT	2	3	3	3	3	3	3	3	2	1	1	1	28
Tickets KICEO MORIO	126	126	126	128	240	240	160	194	220	140	280	300	2280
TS BLEU		1			1								2
TS ROSE	3	1	1	1	1	0	-1	1	0	0	0	1	8
Total général	239	206	204	277	319	319	308	273	295	284	353	438	3515

NOMBRE DE VOYAGES DE SEPTEMBRE 2018 A AOÛT 2019

CODE PRODUIT PRINCIPAL	Somme de Voyages septembre 2018	Somme de Voyages octobre 2018	Somme de Voyages novembre 2018	Somme de Voyages décembre 2018	Somme de Voyages janvier 2019	Somme de Voyages février 2019	Somme de Voyages mars 2019	Somme de Voyages avril 2019	Somme de Voyages mai 2019	Somme de Voyages juin 2019	Somme de Voyages juillet 2019	Somme de Voyages août 2019	TOTAL LIGNE
-26 ANNUEL	2438	2513	2550	2513	2513	2550	2550	2550	2550	2588	2475	2475	30263
-26 MENSUEL	270	270	180	180	225	270	450	225	135	90	45	45	2385
ADULTE	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	38	38	825
CARNETS 10 VOYAGES	385			792			726			770		704	3377
ETUDIANT	90	135	135	135	135	135	135	135	45	0	0	0	1080
Tickets KICEO MORIO	145	145	145	147	276	276	184	223	253	161	322	345	2622
TS BLEU	0	45	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0	90
TS ROSE	135	45	45	45	45	0	-45	45	0	0	0	45	360

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200928-200928_R0-DE

PIÈCE JOINTE N°8 : COMPTES ANNUELS D'EXPLOITATION
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Année	n	n-1	n-2	...
Ligne				
Transporteur				
Unités d'œuvre				
Kilomètres totaux (déléataire et sous-traités)	258 856	258 856	0	0
<i>dont Kilomètres sous-traités</i>				
Kilomètres produits	248 900	248 900		
Kilomètres improductifs	9 956	9 956		
Heures de conduite totales (déléataire et sous-traitées)	9 081	9 081	0	0
<i>dont heures sous-traitées</i>				
Heures produites (HLP + en charge)	9 073	9 073		
Heures improductives (taux d'improductivité = %)	8	8		
Personnel de conduite (déléataire et sous-traitant)	12	12	0	0
Nb Temps plein	2	2		
Nb Temps partiel	10	10		
Véhicules réels totaux (déléataire et sous-traités)	13	13	0	0
<i>dont véhicules sous-traitants</i>				
Grand car A				
Grand car B	2,0	1,0		
Grand car C	10,0	11,0		
Petit car	1,0	1,0		
VL				
Coûts unitaires (déléataire)			€HT	
Coût kilométrique de roulage (déléataire)	0,63	0,63	0,00	0,00
<i>dont carburant</i>	0,34	0,32		
<i>dont pneus</i>	0,04	0,03		
<i>dont pièces</i>	0,06	0,05		
<i>dont main d'œuvre</i>	0,19	0,18		
Coût horaire de conduite (déléataire)	24,32	20,94		
Fréquentations				
Scolaires	168 125	180 670	0	0
Internes	1	70		
Demi-pensionnaires	168 124	180 600		
Commerciaux : nombre de voyages	41 002	19 189		

Amortissement des véhicules

Catégorie (A,B,C,PC, VL,R)	Immatriculation	année 1ère immatriculation	année d'achat	Amortissement total du véh année n €HT/an	frais financier total du véh année n €HT/an	tx d'utilisation du véhicule sur le contrat	Total annuité At imputée année n €HT/an
C	AR-061-XL	2006		9416		100,00%	9416
C	AD-394-PM	2007		9416		100,00%	9416
C	BT-244-PZ	2005		9416		100,00%	9416
B	BX-111-MW	2011		13601		100,00%	13601
C	AD-129-PM	2005		9416		100,00%	9416
C	DT-666-RD	2015		9416		100,00%	9416
C	DT-885-HS	2015		9416		100,00%	9416
C	BQ-475-KV	2004		5649,6		60,00%	3390
C	BC-800-DR	2006		5649,6		60,00%	3390
C	DK-146-YD	2008		9416		100,00%	9416
B	BA-771-CE	2009		9416		100,00%	9416
C	DT-896-RD	2015		5167		100,00%	5167
B	DN-483-YJ	2015		13601		100,00%	13601
							0
							0
							0
							0

TOTAL Annuités véhicules catégorie A	0 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie B	25 190 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie C	75 747 €
TOTAL Annuités véhicules Réserve	15 066 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie PC	5 557 €
TOTAL Annuités véhicules catégorie VL	

PC = petit car

R = réserve

COMPTE D'EXPLOITATION**ANNÉE 2018-2019**

Transporteur	VOYAGES MORIO	Ligne	25
--------------	----------------------	-------	-----------

1	VEHICULES	Coût Amort. HT
	Grands cars A	0
	Grands cars B	25 190
	Grands cars C	75 747
	Réserve	15 066
	Petits cars	5 557
	VL	0
	TOTAL	121 559

2	KILOMETRES	Coût Kms HT
	TOTAL	163 079

3	PERSONNEL DE CONDUITE	Coût Personnel HT
	TOTAL	220 850

SOUS TOTAL COÛTS DE PRODUCTION	505488,4
---------------------------------------	-----------------

4	SOUS-TRAITANCE	Coût HT
	TOTAL	0

5	FRAIS GENERAUX	€HT
	Personnel de structure	35 000
	Immobilier	29 732
	Frais de gare routière	0
	Information, promotion	8 000
	Assurances	3 500
	Impôts et taxes	8 035
	Autres frais généraux	26 800
	TOTAL	111 067

TOTAL DES CHARGES	616 555
--------------------------	----------------

1	RECETTES	€ht/an
	Recettes Commerciales voyageurs	7 532
	Participations familiales scolaires	59 777
	Contribution forfaitaire d'exploitation	95 566
	Compensations Abonnés Scolaires	463 086
	Autres : à préciser	
	TOTAL PRODUITS	625 961

RESULTAT D'EXPLOITATION	9 406
--------------------------------	--------------

RATIOS

Vitesse commerciale sur la ligne (km/heure de conduite)	27,4330431
km/véhicules/an du délégataire	5,0221E-05
Coût kilométrique (total charges/total km)	2,38184705
Coût par voyage commercial (Pfixe + R Voy/nb voy)	2,51446271
<i>dont usagers</i>	0,18369836
<i>dont GMVA</i>	2,33076435
Part des frais généraux (% des charges)	18%
Part des frais généraux (% des coûts de production)	22%
Résultat d'exploitation (% CA)	2%